



Message aux actionnaires pour le premier trimestre de 2022

www.cibc.com/francais

Le 25 février 2022

Message du président et chef de la direction

Vue d'ensemble des résultats

La Banque CIBC a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers du premier trimestre clos le 31 janvier 2022.

Points saillants du premier trimestre

	T1 2022	T1 2021	T4 2021	Variation d'un exercice à l'autre	Variation d'un trimestre à l'autre
Résultat net comme présenté	1 869 M\$	1 625 M\$	1 440 M\$	+15 %	+30 %
Résultat net ajusté ¹	1 894 M\$	1 640 M\$	1 573 M\$	+15 %	+20 %
Résultat dilué par action comme présenté	4,03 \$	3,55 \$	3,07 \$	+14 %	+31 %
Résultat dilué par action ajusté ¹	4,08 \$	3,58 \$	3,37 \$	+14 %	+21 %
Rendement des capitaux propres (RCP) applicables aux porteurs d'actions ordinaires comme présenté ²	17,4 %	17,0 %	13,4 %		
RCP ajusté ^{1, 2}	17,6 %	17,2 %	14,7 %		
Ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires ²	12,2 %	12,3 %	12,4 %		

Les résultats du premier trimestre de 2022 ont été touchés par les éléments d'importance suivants qui, regroupés, ont donné lieu à une incidence négative de 0,05 \$ par action :

- Un montant de 20 M\$ (15 M\$ après impôt) au titre de l'amortissement d'immobilisations incorporelles liées aux acquisitions
- Un montant de 13 M\$ (10 M\$ après impôt) au titre des coûts de transaction et d'intégration³ associés à l'acquisition du portefeuille canadien de cartes de crédit Costco

Notre ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires² s'est établi à 12,2 % au 31 janvier 2022, en regard de 12,4 % à la fin du trimestre précédent. Au 31 janvier 2022, le ratio de levier² de la Banque CIBC était de 4,3 %.

Au premier trimestre, l'exécution soutenue de notre stratégie nous a permis de dégager de solides résultats financiers. Notre équipe hautement connectée et engagée est animée par notre raison d'être qui consiste à aider nos clients à réaliser leurs idées au quotidien, ce qui permet d'amener de nouveaux clients à notre banque, d'approfondir les relations avec les clients existants et de générer une croissance robuste du chiffre d'affaires dans l'ensemble de nos activités. En appui à notre dynamisme manifeste et à notre croissance à long terme, nous continuons d'investir dans la technologie et les talents pour offrir une expérience exceptionnelle digne d'une banque moderne à nos clients et aux membres de notre équipe, et nous mobilisons nos ressources en vue d'engendrer des changements positifs pour nos parties prenantes tandis que nous contribuons à la création d'un avenir plus durable et inclusif.

Rendement de nos activités essentielles

Services bancaires personnels et PME, région du Canada, a enregistré un résultat net de 687 M\$ au premier trimestre, en hausse de 35 M\$, ou 5 %, par rapport à celui du premier trimestre il y a un an, du fait surtout de l'augmentation des produits, en partie contrebalancée par la hausse des charges et de la dotation à la provision pour pertes sur créances. Les résultats avant impôt et provisions ajustés¹ se sont établis à 1 044 M\$, en hausse de 105 M\$ par rapport à ceux du premier trimestre il y a un an, en raison principalement de la hausse des produits attribuable à la croissance des volumes et de l'augmentation des honoraires, contrebalancées en partie par la hausse des charges.

Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada, a enregistré un résultat net de 462 M\$ au premier trimestre, en hausse de 108 M\$, ou 31 %, par rapport à celui du premier trimestre il y a un an, du fait surtout de l'augmentation des produits, contrebalancée en partie par la hausse des charges. Les résultats avant impôt et provisions ajustés¹ se sont élevés à 624 M\$, en hausse de 108 M\$ par rapport à ceux du premier trimestre il y a un an, en lien essentiellement avec la solide croissance des volumes et la hausse des honoraires dans Groupe Entreprises, alors que les produits de Gestion des avoirs ont profité de la progression considérable du solde des actifs attribuable à l'appréciation des marchés, aux ventes nettes et à l'accroissement des activités de placement des clients. L'augmentation des charges a été surtout causée par la rémunération variable fondée sur les produits, reflet des résultats favorables tirés des activités, et par les dépenses liées aux initiatives stratégiques.

Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, a enregistré un résultat net de 226 M\$ (178 M\$ US) au premier trimestre, en hausse de 38 M\$ (hausse de 32 M\$ US) par rapport à celui du premier trimestre il y a un an, du fait surtout de l'augmentation des produits et de la diminution de la dotation à la provision pour pertes sur créances, contrebalancées en partie par la hausse des charges. Les résultats avant impôt et provisions ajustés¹ se sont chiffrés à 308 M\$ (242 M\$ US), en hausse de 10 M\$ (hausse de 10 M\$ US) par rapport à ceux du premier trimestre il y a un an, en raison de la hausse des produits, découlant principalement de la croissance des volumes et de l'augmentation des honoraires, contrebalancées en partie par la hausse des charges liées aux salaires du personnel.

Marché des capitaux a déclaré un résultat net de 543 M\$ au premier trimestre, en hausse de 50 M\$, ou 10 %, par rapport à celui du premier trimestre il y a un an, ce qui est principalement attribuable à la hausse des produits et à une reprise de la provision pour pertes sur créances, en partie contrebalancées par l'augmentation des charges. Les résultats avant impôt et provisions ajustés¹ ont augmenté de 56 M\$, ou 9 %, par rapport à ceux du premier trimestre il y a un an, en raison de la hausse des produits de nos secteurs Marchés CIBC, réseau mondial, Services financiers aux entreprises et services de Banque d'investissement et Services financiers directs, contrebalancée en partie par la hausse des charges.

- 1) Mesure non conforme aux PCGR. Se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR pour plus de précisions.
- 2) Se reporter à la section Points saillants financiers du premier trimestre pour plus de précisions sur la composition de ces mesures financières.
- 3) Les coûts de transaction et d'intégration sont des coûts directs et marginaux engagés dans le cadre de la planification et de l'exécution de l'intégration du portefeuille canadien des cartes de crédit Costco, notamment la recherche d'occasions de franchisage, l'actualisation et la conversion des systèmes et processus, la réalisation de projets et les frais de communication.

Apporter davantage à nos collectivités

À la Banque CIBC, nous croyons que chaque idée est une possibilité. Nous investissons temps et ressources pour éliminer les obstacles à l'atteinte des objectifs et nous faisons la preuve qu'en unissant nos forces nous créons des changements positifs qui contribuent à l'essor de nos collectivités. Au cours du trimestre considéré :

- nous avons mis sur pied le Programme pour l'entrepreneuriat des communautés noires CIBC pour aider les entrepreneurs de la communauté noire à réaliser leur objectif de démarrer, exploiter et faire croître leur entreprise. Le nouveau programme comprend un engagement de 15 M\$ pour des prêts aux entreprises d'un montant maximal de 250 000 \$, un soutien à l'éducation, ainsi qu'un don de 2 M\$ de la Fondation CIBC au Black Opportunity Fund qui permettra à cette organisation d'offrir des prêts non remboursables à des entrepreneurs;
- nous avons amassé 6 M\$ en collaboration avec nos clients, les membres de notre équipe, des organisations caritatives partenaires et des invités spéciaux pour des organismes d'aide à l'enfance à l'échelle mondiale dans le cadre de la 37^e édition annuelle de la Journée du miracle CIBC. Depuis 1984, cette activité annuelle dirigée par des employés de la Banque CIBC a permis de recueillir plus de 266 M\$ à l'échelle mondiale, contribuant ainsi à transformer la vie d'enfants et de collectivités du monde entier;
- nous avons aidé les collectivités de la Colombie-Britannique touchées par des conditions météorologiques dévastatrices, en offrant une gamme d'options d'aide financière à nos clients et en faisant un don de 50 000 \$ qui a été réparti entre le fonds de secours pour les inondations en Colombie-Britannique de Centraide et le BC Agriculture Council;
- nous avons eu l'honneur d'établir un nouveau partenariat avec la Coalition de grands projets des Premières Nations (CGPPN) en vue de contribuer à promouvoir des occasions d'affaires durables pour les Premières Nations du Canada. En tant que partenaire bienfaiteur, la Banque CIBC partage la vision de la CGPPN qui est de renforcer la prospérité des peuples autochtones du Canada, tout en favorisant la mobilisation vers un monde à faibles émissions de carbone et une économie plus durable et inclusive.

Victor G. Dodig
Président et chef de la direction

Groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements

En 2012, le Groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements (GTDAR) mis sur pied par le Financial Stability Board, a publié son rapport intitulé *Enhancing the Risk Disclosures of Banks*, qui comportait 32 recommandations sur les informations à fournir. L'index ci-dessous renferme la liste de ces informations ainsi que leur emplacement. Les informations du groupe de travail sont présentées dans notre Rapport annuel 2021, notre rapport aux actionnaires trimestriel ainsi que dans nos documents d'information financière supplémentaire, qui se trouvent sur notre site Web (www.cibc.com/francais). Aucune information du site Web de la CIBC, y compris les documents d'information financière supplémentaire, ne doit être considérée comme intégrée par renvoi aux présentes.

Sujets	Recommandations	Informations à fournir	Premier trimestre de 2022			Rapport annuel 2021
			Rapport de gestion	États financiers consolidés	Rapport au titre du troisième pilier et information supplémentaire sur les fonds propres réglementaires	
Pages						
Généralités	1	Index des informations en matière de risque – présente page				
	2	Terminologie et mesures en matière de risque	50-54		69-71	
	3	Principaux risques et nouveaux risques	26			49
	4	Exigences liées aux ratios réglementaires futurs importants	22, 39, 40	74	9, 16	35, 38, 76, 77, 174
Gouvernance du risque, gestion du risque et modèle d'affaires	5	Structure de gestion du risque				43, 44
	6	Culture de risque et intérêt à l'égard du risque				42, 45, 46
	7	Risques découlant des activités commerciales	29			47, 53
	8	Simulations de crise à l'échelle de la banque	32			31, 48, 57, 63, 71, 73
Suffisance des fonds propres et actif pondéré en fonction du risque	9	Fonds propres réglementaires minimums	21	74		31, 174
	10	Composantes de fonds propres et rapprochement avec le bilan réglementaire consolidé			8-11	35
	11	Tableau des flux de fonds propres réglementaires			12	36
	12	Gestion et planification des fonds propres				38, 174
	13	Activités commerciales et actif pondéré en fonction du risque	29		4	37, 53
	14	Actif pondéré en fonction du risque et exigences en matière de fonds propres			4	33, 37
	15	Risque de crédit par portefeuille important			27-36	55-60
	16	Tableau des variations de l'actif pondéré en fonction du risque			4, 5	37
	17	Application d'essais à rebours aux modèles			67, 68	47, 57, 70
Liquidités	18	Actifs liquides	38			74
Financement	19	Actifs grevés	39			75
	20	Échéance contractuelle des actifs, des passifs et des instruments hors bilan	44			79
	21	Stratégie et sources de financement	42			77
Risque de marché	22	Rapprochement des portefeuilles de négociation et des portefeuilles autres que de négociation avec le bilan consolidé	35			68
	23	Facteurs importants de risque de marché lié aux activités de négociation et autres que de négociation	36-37			69-73
	24	Hypothèses, limites et procédures de validation liées aux modèles				69-73
	25	Simulations de crise et analyses de scénarios				31, 71
Risque de crédit	26	Analyse des expositions au risque de crédit	31-34		6-7, 63-66	58-66, 147-154, 195
	27	Prêts douteux et politiques d'allègement	30, 33			55, 63, 86, 125
	28	Rapprochement de prêts douteux et de la provision pour pertes sur créances	33	68		63, 148
	29	Risque de crédit de contrepartie découlant de dérivés	32		66, 35 ¹	55, 59, 164-165
	30	Atténuation du risque de crédit	30		20, 51, 66	55, 164-165
Autres risques	31	Autres risques	45			80-83
	32	Discussion sur des situations de risque connues		76		80, 187

1) Compris dans le document d'information financière supplémentaire.

Rapport de gestion

Le rapport de gestion est présenté afin de permettre aux lecteurs d'évaluer la situation financière et les résultats d'exploitation de la CIBC au 31 janvier 2022 et pour le trimestre clos à cette date, comparativement aux périodes correspondantes. Le rapport de gestion doit être lu avec le Rapport annuel 2021 et les états financiers consolidés intermédiaires non audités compris dans le présent rapport. À moins d'indication contraire, toute l'information financière présentée dans le rapport de gestion a été préparée selon les Normes internationales d'information financière (IFRS ou PCGR) et tous les montants sont libellés en dollars canadiens (\$ CA). Certaines informations présentées dans le rapport de gestion ont été ombragées étant donné qu'elles font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires. Le rapport de gestion est en date du 24 février 2022. D'autres renseignements concernant la CIBC peuvent être obtenus sur le site de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com et sur le site de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis à l'adresse www.sec.gov. Aucune information du site Web de la CIBC (www.cibc.com/francais) ne doit être considérée comme intégrée par renvoi aux présentes. Un glossaire des termes utilisés dans le présent rapport trimestriel figure aux pages 47 à 54.

Table des matières

2	Points saillants financiers du premier trimestre	21	Gestion des fonds propres
3	Vue d'ensemble du rendement financier	26	Arrangements hors bilan
3	Perspectives économiques	26	Gestion du risque
4	Événements importants	26	Vue d'ensemble
4	Revue des résultats financiers	26	Principaux risques et nouveaux risques
6	Revue de l'information financière trimestrielle	30	Risque de crédit
7	Mesures non conformes aux PCGR	35	Risque de marché
		38	Risque de liquidité
		45	Autres risques
12	Vue d'ensemble des unités d'exploitation stratégiques	46	Questions relatives à la comptabilité et au contrôle
12	Services bancaires personnels et PME, région du Canada	46	Méthodes comptables critiques et estimations
14	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada	46	Faits nouveaux en matière de comptabilité
15	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis	46	Autres faits nouveaux en matière de réglementation
17	Marchés des capitaux	46	Contrôles et procédures
18	Siège social et autres	47	Transactions entre parties liées
20	Situation financière	47	Glossaire
20	Revue du bilan consolidé résumé		

UN MOT SUR LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS : De temps à autre, nous faisons des énoncés prospectifs écrits ou oraux au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, y compris dans le présent rapport, dans d'autres documents déposés auprès d'organismes de réglementation canadiens ou de la SEC, et dans d'autres communications. Tous ces énoncés sont faits conformément aux dispositions d'exonération et se veulent des énoncés prospectifs aux termes de la législation en valeurs mobilières applicable du Canada et des États-Unis, notamment la loi des États-Unis intitulée *Private Securities Litigation Reform Act of 1995*. Ces énoncés comprennent, sans toutefois s'y limiter, des déclarations faites aux sections « Vue d'ensemble du rendement financier – Perspectives économiques », « Vue d'ensemble du rendement financier – Événements importants », « Vue d'ensemble du rendement financier – Revue des résultats financiers », « Vue d'ensemble du rendement financier – Revue de l'information financière trimestrielle », « Situation financière – Gestion des fonds propres », « Gestion du risque – Vue d'ensemble », « Gestion du risque – Principaux risques et nouveaux risques », « Gestion du risque – Risque de crédit », « Gestion du risque – Risque de marché », « Gestion du risque – Risque de liquidité », « Questions relatives à la comptabilité et au contrôle – Méthodes comptables critiques et estimations », « Questions relatives à la comptabilité et au contrôle – Faits nouveaux en matière de comptabilité » et « Questions relatives à la comptabilité et au contrôle – Autres faits nouveaux en matière de réglementation » du présent rapport de gestion, et d'autres énoncés sur nos activités, nos secteurs d'activité, notre situation financière, notre gestion du risque, nos priorités, nos cibles et nos engagements (dont ceux visant l'atteinte de zéro émission nette), nos objectifs permanents ainsi que nos stratégies, le contexte réglementaire dans lequel nous exerçons nos activités et nos perspectives pour l'année 2022 et les périodes subséquentes. Ces énoncés se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes comme « croire », « prévoir », « compter », « estimer », « prévision », « cible », « objectif » et d'autres expressions de même nature et de verbes au futur et au conditionnel. Par leur nature, ces énoncés prospectifs nous obligent à faire des hypothèses, notamment des hypothèses économiques qui sont présentées dans la section « Vue d'ensemble du rendement financier – Perspectives économiques » du présent rapport, et sont assujettis aux risques inhérents et aux incertitudes qui peuvent être de nature générale ou spécifique. Étant donné l'incidence persistante de la pandémie de la maladie à coronavirus (COVID-19) sur l'économie mondiale et les marchés financiers ainsi que sur nos activités, nos résultats d'exploitation, notre réputation et notre situation financière, une plus grande part d'incertitude est forcément associée à nos hypothèses par comparaison avec les périodes précédentes. Divers facteurs, dont nombre sont indépendants de notre volonté, influent sur nos activités, notre rendement et nos résultats et pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des résultats attendus dans les énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent : l'avènement, la persistance ou l'intensification d'urgences de santé publique, comme la pandémie de COVID-19, ainsi que les politiques et mesures gouvernementales s'y rattachant; le risque de crédit, le risque de marché, le risque de liquidité, le risque stratégique, le risque d'assurance, le risque opérationnel, le risque de réputation, le risque lié au comportement, les risques juridiques, le risque de réglementation et le risque environnemental; les fluctuations de change et de taux d'intérêt, y compris celles découlant de la volatilité du marché et du prix du pétrole; l'efficacité et la pertinence de nos processus et modèles de gestion et d'évaluation des risques; des changements d'ordre législatif ou réglementaire dans les territoires où nous exerçons nos activités, y compris la norme commune de déclaration de l'Organisation de coopération et de développement économiques et les réformes réglementaires au Royaume-Uni et en Europe, les normes mondiales concernant la réforme relative aux fonds propres et à la liquidité élaborées par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire, et la réglementation concernant la recapitalisation des banques et le système de paiements au Canada; les changements apportés aux lignes directrices relatives aux fonds propres pondérés en fonction du risque et aux directives d'information, et les lignes directrices réglementaires en matière de taux d'intérêt et de liquidité, et leur interprétation; l'issue de poursuites et d'enquêtes réglementaires, et des questions connexes; l'incidence de modifications des normes comptables et des règles et leur interprétation; les changements apportés au montant estimé des réserves et provisions; l'évolution des lois fiscales; les changements à nos notes de crédit; la situation et les changements politiques, y compris les modifications aux questions d'ordre économique ou commercial; l'incidence possible de conflits internationaux et d'actes terroristes, des catastrophes naturelles, des perturbations occasionnées aux infrastructures des services publics et de toute autre catastrophe sur nos activités; la dépendance envers des tiers pour fournir les infrastructures nécessaires à nos activités; les perturbations potentielles à l'égard de nos systèmes de technologies de l'information et de nos services; l'augmentation des risques liés à la cybersécurité pouvant comprendre le vol ou la divulgation d'actifs, l'accès non autorisé à de l'information sensible ou une perturbation des activités; le risque lié aux médias sociaux; les pertes découlant de fraudes internes ou externes; la lutte contre le blanchiment d'argent; l'exhaustivité et l'exhaustivité de l'information qui nous est fournie en ce qui a trait à nos clients et à nos contreparties; le défaut de tiers de remplir leurs obligations envers nous et nos sociétés affiliées ou nos entreprises associées; l'intensification de la concurrence livrée par des concurrents existants ou de nouveaux venus dans le secteur des services financiers, notamment les services bancaires en direct et mobiles; l'évolution des technologies; la tenue des marchés des capitaux mondiaux; les modifications à la politique monétaire et économique; la conjoncture économique générale mondiale et celle du Canada, des États-Unis et d'autres pays où nous menons nos activités, y compris la croissance du niveau d'endettement des ménages au Canada et les risques de crédit à l'échelle mondiale; les changements climatiques et autres risques environnementaux et sociaux; les pressions inflationnistes; les perturbations de la chaîne d'approvisionnement mondiale; notre capacité à élaborer et à lancer des produits et services, à élargir nos canaux de distribution existants et à en créer de nouveaux, et à accroître les produits que nous en tirons; les changements des habitudes des clients en matière de consommation et d'épargne; notre capacité d'attirer et de retenir des employés et des cadres clés, notre capacité à réaliser nos stratégies et à mener à terme nos acquisitions et à intégrer les sociétés acquises et les coentreprises; le risque que les avantages attendus d'une acquisition, d'une fusion ou d'un dessaisissement ne se concrétisent pas dans les délais prévus ou qu'ils ne se concrétisent pas du tout; et notre capacité à anticiper et à gérer les risques associés à ces facteurs. Cette énumération ne couvre pas tous les facteurs susceptibles d'influer sur nos énoncés prospectifs. Aussi ces facteurs et d'autres doivent-ils éclairer la lecture des énoncés prospectifs sans toutefois que les lecteurs se fient indûment à ces énoncés prospectifs. Tout énoncé prospectif contenu dans le présent rapport représente l'opinion de la direction uniquement à la date des présentes et est communiqué afin d'aider nos actionnaires et les analystes financiers à comprendre notre situation financière, nos objectifs, nos priorités et nos attentes en matière de rendement financier aux dates indiquées et pour les périodes closes à ces dates, et peut ne pas convenir à d'autres fins. Nous ne nous engageons à mettre à jour aucun énoncé prospectif du présent rapport ou d'autres communications, sauf si la loi l'exige.

Points saillants financiers du premier trimestre

Non audité, aux dates indiquées et pour les trois mois clos les	31 janv. 2022	31 oct. 2021	31 janv. 2021
Résultats financiers (en millions de dollars)			
Produits nets d'intérêts	3 132 \$	2 980 \$	2 839 \$
Produits autres que d'intérêts	2 366	2 084	2 124
Total des produits	5 498	5 064	4 963
Dotations à la provision pour pertes sur créances	75	78	147
Charges autres que d'intérêts	3 023	3 135	2 726
Résultat avant impôt sur le résultat	2 400	1 851	2 090
Impôt sur le résultat	531	411	465
Résultat net	1 869 \$	1 440 \$	1 625 \$
Résultat net applicable aux participations ne donnant pas le contrôle	5 \$	4 \$	4 \$
Porteurs d'actions privilégiées et d'autres instruments de capitaux propres	41	47	30
Porteurs d'actions ordinaires	1 823	1 389	1 591
Résultat net applicable aux actionnaires	1 864 \$	1 436 \$	1 621 \$
Mesures financières			
Coefficient d'efficacité comme présenté ¹	55,0 %	61,9 %	54,9 %
Levier d'exploitation comme présenté ¹	(0,1) %	1,7 %	13,3 %
Coefficient de pertes sur créances ²	0,11 %	0,10 %	0,22 %
Rendement des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires comme présenté ¹	17,4 %	13,4 %	17,0 %
Marge d'intérêts nette ¹	1,43 %	1,41 %	1,41 %
Marge d'intérêts nette sur l'actif productif d'intérêts moyen ^{3, 4}	1,60 %	1,58 %	1,58 %
Rendement de l'actif moyen ^{4, 5}	0,85 %	0,68 %	0,81 %
Rendement de l'actif productif d'intérêts moyen ^{3, 4, 5}	0,95 %	0,77 %	0,91 %
Taux d'impôt effectif comme présenté	22,1 %	22,2 %	22,2 %
Renseignements sur les actions ordinaires			
Par action (\$)			
– résultat de base	4,04 \$	3,08 \$	3,56 \$
– résultat dilué comme présenté	4,03	3,07	3,55
– dividendes	1,61	1,46	1,46
– valeur comptable ⁶	94,86	91,66	85,24
Cours de clôture de l'action (\$)	159,62	150,17	108,98
Nombre d'actions en circulation (en milliers)			
– moyen pondéré de base	450 935	450 469	447 281
– moyen pondéré dilué	452 516	452 028	447 929
– fin de la période	450 961	450 828	447 850
Capitalisation boursière (en millions de dollars)	71 982 \$	67 701 \$	48 807 \$
Mesures de valeur			
Rendement total pour les actionnaires	7,46 %	4,55 %	11,11 %
Rendement des actions (selon le cours de clôture de l'action)	4,0 %	3,9 %	5,3 %
Ratio de versement de dividendes comme présenté ¹	39,8 %	47,3 %	41,1 %
Ratio cours/valeur comptable	1,68	1,64	1,28
Principales mesures financières – ajustées⁷			
Coefficient d'efficacité ajusté ⁸	53,8 %	57,8 %	53,9 %
Levier d'exploitation ajusté ⁸	0,2 %	(2,8) %	2,0 %
Rendement des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires ajusté	17,6 %	14,7 %	17,2 %
Taux d'impôt effectif ajusté	22,1 %	22,5 %	22,3 %
Résultat dilué par action ajusté	4,08 \$	3,37 \$	3,58 \$
Ratio de versement de dividendes ajusté	39,3 %	43,2 %	40,7 %
Données du bilan et hors bilan (en millions de dollars)			
Trésorerie, dépôts auprès d'autres banques et valeurs mobilières	222 353 \$	218 398 \$	213 786 \$
Prêts et acceptations, nets de la provision pour pertes sur créances	483 387	462 879	420 975
Total de l'actif	861 664	837 683	782 908
Dépôts	649 708	621 158	573 927
Capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires ¹	42 778	41 323	38 177
Actif moyen ⁴	870 553	835 931	799 948
Actif productif d'intérêts moyen ^{3, 4}	777 820	747 009	711 470
Capitaux propres moyens applicables aux porteurs d'actions ordinaires ^{1, 4}	41 610	40 984	37 067
Biens administrés ^{1, 9, 10}	3 009 559	2 963 221	2 518 517
Biens sous gestion ^{1, 10}	317 380	316 834	280 303
Mesures de qualité du bilan et mesures en matière de liquidité¹¹			
Actif pondéré en fonction du risque (APR) (en millions de dollars)	284 226 \$	272 814 \$	256 119 \$
Ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires ¹²	12,2 %	12,4 %	12,3 %
Ratio des fonds propres de première catégorie ¹²	13,8 %	14,1 %	13,8 %
Ratio du total des fonds propres ¹²	15,7 %	16,2 %	15,8 %
Ratio de levier	4,3 %	4,7 %	4,7 %
Ratio de liquidité à court terme (LCR)	123 %	127 %	142 %
Ratio de liquidité à long terme (NSFR)	116 %	118 %	122 %
Autres renseignements			
Équivalents temps plein	46 030	45 282	43 890

1) Se reporter à la section Glossaire pour plus de précisions sur la composition.

2) Ratio obtenu en divisant la dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux par les prêts et acceptations bancaires moyens, nets de la provision pour pertes sur créances.

3) L'actif productif d'intérêts moyen comprend les dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques, les dépôts à vue productifs d'intérêts auprès de la Banque du Canada, les valeurs mobilières, les garanties au comptant au titre de valeurs empruntées, les valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres, les prêts, nets de la provision pour pertes sur créances, et certains actifs associés à des contrats de sous-location.

4) Les soldes moyens correspondent à la moyenne pondérée des soldes de clôture quotidiens.

5) Résultat net exprimé en pourcentage de l'actif moyen ou de l'actif productif d'intérêts moyen.

6) Capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires divisés par le nombre d'actions ordinaires émises et en circulation à la fin de la période.

7) Les mesures ajustées sont des mesures non conformes aux PCGR. Les mesures ajustées sont calculées de la même façon que les mesures comme présentées, mis à part le fait que l'information financière utilisée dans le calcul des mesures ajustées a été ajustée pour éliminer l'incidence des éléments d'importance. Se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR pour plus de précisions et un rapprochement des résultats comme présentés et des résultats ajustés.

8) Calculé sur une base d'imposition équivalente (BIE).

9) Comprendent le plein montant contractuel des biens administrés ou gardés par une coentreprise à parts égales entre la CIBC et The Bank of New York Mellon de 2 387,1 G\$ (2 341,1 G\$ au 31 octobre 2021 et 1 977,7 G\$ au 31 janvier 2021).

10) Les biens sous gestion sont compris dans les montants présentés au titre des biens administrés.

11) L'APR et les ratios de fonds propres sont calculés conformément à la ligne directrice Normes de fonds propres (NFP) du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF), le ratio de levier conformément à la ligne directrice Exigences de levier du BSIF et le ratio de liquidité à court terme (LCR) et le ratio de liquidité à long terme (NSFR) conformément à la ligne directrice Normes de liquidité du BSIF, toutes fondées sur le cadre normatif du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB). Se reporter aux sections Gestion des fonds propres et Risque de liquidité pour plus de précisions.

12) Les ratios reflètent les mesures transitoires relatives aux pertes de crédit attendues annoncées par le BSIF le 27 mars 2020 en réponse à la pandémie de COVID-19.

Vue d'ensemble du rendement financier

Perspectives économiques

L'activité économique mondiale s'est améliorée à l'approche de 2022, même si la pandémie de COVID-19, alimentée par le variant Omicron plus contagieux, a continué de nuire au rythme de la reprise et de se répercuter sur la demande de services et sur l'offre de biens. Les restrictions supplémentaires imposées par les gouvernements partout dans le monde pour limiter l'incidence de la vague d'infection ont nuï à la reprise dans le secteur des services et l'absentéisme des travailleurs a retardé la progression dans la production et l'expédition. Les taux de vaccination augmentent toujours et, bien que le virus demeure une menace, nos prévisions reposent sur l'hypothèse que, pour contenir les éclosions futures dans la plupart des pays, des mesures sanitaires ciblées seront privilégiées plutôt que des arrêts généralisés de l'activité économique. Nous présumons également que le rythme croissant du déploiement des vaccins à l'échelle du globe, ainsi que l'immunité acquise au cours des vagues d'infection précédentes, permettront d'atténuer les perturbations dans la chaîne d'approvisionnement, d'améliorer la disponibilité des biens échangés dans le monde et de diminuer la pression exercée sur le prix de ceux-ci.

Au Canada, malgré un départ plus lent au début de 2022, le produit intérieur brut (PIB) réel devrait progresser d'environ 3,5 % au cours de l'année civile 2022, après avoir augmenté de plus de 4,5 % au cours de l'année civile 2021, porté par la reprise soutenue de la demande de services aux consommateurs du deuxième au quatrième trimestre de l'année civile et par l'accroissement des exportations et des dépenses d'investissement à mesure que les pressions exercées sur la chaîne d'approvisionnement mondiale diminuent. Nous anticipons que le taux de chômage se situera, en moyenne, aux alentours de 6 % au cours de l'année civile 2022, avoisinant les niveaux du plein emploi au cours du deuxième semestre de l'année. La reprise de l'activité économique devrait plus que compenser la réduction des mesures d'aide des gouvernements aux entreprises et aux ménages, favorisant ainsi la croissance et la qualité du crédit des entreprises et des ménages. Le nombre d'émissions d'obligations d'État devrait demeurer élevé cette année, compte tenu du nombre important de ces obligations qui viendront à échéance et qui devront être refinancées. Bien que l'inflation devrait diminuer plus tard au cours de l'année dans un contexte plus favorable à l'approvisionnement en biens, nous nous attendons à ce que la Banque du Canada augmente son taux de financement à un jour d'environ 100 points de base au cours de l'année en réponse au resserrement du marché du travail. Les taux d'intérêt à plus long terme devraient grimper davantage au cours de l'année, à l'heure où le marché anticipe des hausses des taux d'intérêt après 2022 et où les banques centrales nord-américaines réduisent leurs positions dans les obligations, à l'aide des échéances programmées, après le niveau relativement élevé accumulé précédemment aux termes des politiques d'assouplissement quantitatif.

Aux États-Unis, le PIB réel devrait s'accroître d'approximativement 4 % au cours de l'année civile 2022, après une progression de 5,7 % au cours de l'année civile précédente. Le taux de chômage devrait, en moyenne, s'établir dans une fourchette de 3,5 % à 4 % au cours de l'année civile 2022, de sorte que le niveau de plein emploi sera atteint vers le milieu de l'année. La création d'emplois robuste et la hausse des revenus des entreprises soutiendront la baisse du nombre de cas d'insolvabilité. En réponse à l'atteinte de ses objectifs en matière d'emploi, la Réserve fédérale devrait vraisemblablement augmenter ses taux d'environ 100 points de base au cours de l'année civile 2022.

Les enjeux économiques découlant de la pandémie de COVID-19 se sont répercutés sur toutes nos unités d'exploitation stratégiques, et bien qu'ils demeureront sans doute présents au cours de la prochaine année, la conjoncture future dépendra de la baisse du nombre d'hospitalisations et de décès découlant de la hausse des taux de vaccination et d'autres traitements éventuels contre la COVID-19. Sur le plan du crédit, les mesures d'aide réduites et plus ciblées des gouvernements seront plus que contrebalancées par la hausse des emplois et du volume des affaires. La croissance des dépôts se poursuivra à une cadence modérée, car elle reflète déjà le flux moins important des sommes versées aux ménages et aux entreprises au titre des programmes de soutien gouvernementaux. L'environnement des taux d'intérêt à la hausse devrait légèrement favoriser la marge d'intérêts nette de toutes nos unités d'exploitation stratégiques.

En ce qui a trait à Services bancaires personnels et PME, région du Canada, la croissance de la demande de prêts hypothécaires pourrait s'essouffler légèrement au cours de l'exercice, en raison de la baisse du volume des ventes de maisons et de l'augmentation des taux d'intérêt. Nous prévoyons que la demande de prêts autres qu'hypothécaires s'accroîtra légèrement, sous l'effet de l'assouplissement continu des restrictions liées à la pandémie sur le plan de l'activité économique, ce qui favorisera l'augmentation des dépenses de consommation. La hausse soutenue des dépenses de consommation devrait avoir une incidence favorable sur le volume de transactions dans le commerce de détail. La demande soutenue de prêts aux entreprises devrait se maintenir, les petites entreprises prenant de l'expansion dans le contexte de la reprise économique.

Nous anticipons que nos activités de gestion des avoirs au Canada et aux États-Unis profiteront de la poursuite de la reprise économique au cours du prochain exercice, les investisseurs étant toujours à l'affût de solutions de rechange à des placements qui continueront d'être assortis de faibles taux d'intérêt réel.

Les activités de Marchés des capitaux devraient tirer parti, au cours de l'exercice considéré, des volumes de transactions qui découleront de l'intensification de la volatilité attribuable à la hausse des taux d'intérêt, des activités de fusions et acquisitions à l'heure où les regroupements d'entreprises se poursuivent, et d'émissions de titres de participation vigoureuses, mais elles pourraient aussi subir l'incidence défavorable de la diminution des émissions d'obligations de sociétés. La demande de prêts dans les activités de Groupe Entreprises au Canada et aux États-Unis devrait continuer à progresser vigoureusement au cours du prochain exercice grâce à l'amélioration de la conjoncture économique.

Les perspectives économiques précitées s'appuient sur de nombreuses hypothèses quant aux répercussions économiques de la pandémie de COVID-19. Bien que la gravité de la pandémie semble s'atténuer dans les régions qui affichent un taux de vaccination élevé, le nombre d'hospitalisations demeure élevé et une incertitude demeure quant au rythme des efforts de vaccination à l'échelle mondiale, à la nécessité de doses de rappel et à la mesure dans laquelle les vaccins réussiront à contenir les variants actuels et futurs sans nécessiter de mesures limitant l'activité économique. Nos attentes sont fondées sur les informations actuellement à notre disposition et pourraient changer lorsque seront disponibles de nouveaux renseignements sur l'épidémiologie et les mesures sanitaires gouvernementales. Par ailleurs, les répercussions économiques du conflit en Ukraine, dont l'incidence des sanctions plus étendues, posent un risque lié aux prévisions dans la mesure où elles ont un effet sur la croissance à l'échelle mondiale et la confiance envers les marchés financiers. Par conséquent, les résultats réels pourraient être très différents des résultats attendus.

Notre situation financière et notre situation de fonds propres réglementaires et de liquidité demeurent saines. Se reporter aux sections Gestion des fonds propres et Risque de liquidité pour plus de précisions. L'incidence de la pandémie sur notre environnement de risque est décrite dans la section Principaux risques et nouveaux risques. Les variations du niveau d'incertitude économique attribuable à la pandémie continuent d'influer sur nos estimations et hypothèses comptables importantes, surtout en ce qui concerne l'estimation des pertes de crédit attendues. Se reporter à la section Questions relatives à la comptabilité et au contrôle et aux notes 2 et 6 des états financiers consolidés intermédiaires pour plus de précisions.

Événements importants

Vente de certains actifs bancaires dans les Caraïbes

Le 12 octobre 2021, FirstCaribbean International Bank Limited (CIBC FirstCaribbean) a annoncé avoir conclu des ententes visant la vente de ses actifs bancaires situés à Saint-Vincent-et-les-Grenadines, à la Grenade, à la Dominique, à Saint-Kitts-et-Nevis et à Aruba. Le projet de vente des actifs bancaires à Aruba a reçu l'approbation des autorités de réglementation au premier trimestre de 2022 et devrait se conclure au deuxième trimestre de 2022. Les autres transactions, qui sont soumises à l'approbation des organismes de réglementation et à d'autres conditions de clôture, devraient se clôturer au cours du deuxième semestre de l'exercice 2022. La clôture de ces transactions ne devrait pas avoir d'incidence importante.

Acquisition du portefeuille canadien de cartes de crédit Costco

Le 2 septembre 2021, nous avons annoncé que nous avons conclu une entente à long terme en vertu de laquelle nous deviendrons l'émetteur exclusif des cartes de crédit Costco Mastercard au Canada. Nous ferons également l'acquisition du portefeuille canadien de cartes de crédit Costco, dont les soldes dus totalisent plus de 3 G\$. Cette transaction devrait se clôturer au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2022, sous réserve du respect des conditions de clôture habituelles.

Revue des résultats financiers

Le résultat net comme présenté pour le trimestre s'est établi à 1 869 M\$, en regard de 1 625 M\$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent et de 1 440 M\$ au trimestre précédent.

Le résultat net ajusté¹ pour le trimestre s'est établi à 1 894 M\$, comparativement à 1 640 M\$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent et à 1 573 M\$ au trimestre précédent.

Le résultat dilué par action comme présenté pour le trimestre s'est établi à 4,03 \$, en regard de 3,55 \$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent et de 3,07 \$ au trimestre précédent.

Le résultat dilué par action ajusté¹ pour le trimestre considéré s'est établi à 4,08 \$, en regard de 3,58 \$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent et de 3,37 \$ au trimestre précédent.

Au cours du trimestre considéré, les éléments d'importance suivants ont entraîné une augmentation des charges autres que d'intérêts de 33 M\$, une diminution de l'impôt sur le résultat de 8 M\$ et une baisse du résultat net de 25 M\$:

- Un montant de 20 M\$ (15 M\$ après impôt) au titre de l'amortissement d'immobilisations incorporelles liées aux acquisitions (13 M\$ après impôt pour Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, et 2 M\$ après impôt pour Siège social et autres)
- Un montant de 13 M\$ (10 M\$ après impôt) au titre des coûts de transaction et coûts connexes à l'intégration² liés à l'acquisition du portefeuille canadien de cartes de crédit Costco (Services bancaires personnels et PME, région du Canada)

Produits nets d'intérêts³

Les produits nets d'intérêts ont progressé de 293 M\$, ou 10 %, par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de l'accroissement des volumes dans l'ensemble de nos activités.

Les produits nets d'intérêts ont progressé de 152 M\$, ou 5 %, par rapport à ceux du trimestre précédent, en raison surtout de l'accroissement des volumes et de l'augmentation des produits de négociation, contrebalancés en partie par la baisse des produits de trésorerie.

Produits autres que d'intérêts³

Les produits autres que d'intérêts ont augmenté de 242 M\$, ou 11 %, en regard de ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent, du fait essentiellement de l'augmentation des produits tirés des honoraires découlant d'une moyenne plus élevée des biens administrés et des biens sous gestion, ce qui reflète l'appréciation des marchés et les ventes nettes, la hausse des commissions sur crédit et autres frais, et l'augmentation des produits de négociation.

Les produits autres que d'intérêts ont augmenté de 282 M\$, ou 14 %, en regard de ceux du trimestre précédent, en raison principalement de la hausse des produits de négociation et des commissions sur crédit.

1) Les mesures ajustées sont des mesures non conformes aux PCGR. Se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR pour plus de précisions.

2) Les coûts de transaction et d'intégration sont des coûts directs et marginaux engagés dans le cadre de la planification et de l'exécution de l'intégration du portefeuille canadien des cartes de crédit Costco, notamment la recherche d'occasions de franchisage, l'actualisation et la conversion des systèmes et processus, la réalisation de projets et les frais de communication.

3) Les activités de négociation sont fondées sur la définition du risque qui régit la négociation aux fins de gestion des fonds propres réglementaires et du risque de marché de négociation. Les positions qui font partie du portefeuille de négociation sont considérées comme faisant l'objet d'une stratégie de négociation, à condition que le portefeuille et les positions continuent de satisfaire aux critères du portefeuille de négociation définis et énoncés par le BSIF dans sa ligne directrice NFP. Les activités de négociation et les stratégies de gestion des risques correspondantes peuvent périodiquement faire changer la nature des produits, tantôt des produits nets d'intérêts, tantôt des produits autres que d'intérêts. Par conséquent, nous considérons que le total des produits de négociation est la meilleure mesure du rendement des activités de négociation.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

En millions de dollars, pour les trois mois clos les	31 janv. 2022	31 oct. 2021	31 janv. 2021
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances – prêts douteux			
Services bancaires personnels et PME, région du Canada	99 \$	87 \$	109 \$
Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada	(1)	6	19
Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis	30	8	48
Marchés des capitaux	(13)	-	42
Siège social et autres	11	11	18
	126	112	236
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances – prêts productifs			
Services bancaires personnels et PME, région du Canada	(1)	77	(55)
Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada	(3)	(11)	14
Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis	(2)	(59)	(3)
Marchés des capitaux	(25)	(34)	(37)
Siège social et autres	(20)	(7)	(8)
	(51)	(34)	(89)
	75 \$	78 \$	147 \$

La dotation à la provision pour pertes sur créances s'est établie à 75 M\$, en baisse de 72 M\$, ou 49 %, par rapport à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent. La reprise de la provision pour pertes sur prêts productifs a chuté de 38 M\$, par rapport à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent qui tenait compte d'une évolution plus favorable de nos perspectives économiques dans l'ensemble. La dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux a reculé de 110 M\$, du fait surtout de la diminution des dépréciations nettes dans l'ensemble de nos unités d'exploitation stratégiques.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a été comparable à celle du trimestre précédent, la reprise de la provision pour pertes sur prêts productifs plus importante ayant été contrebalancée par la hausse de la dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux.

Charges autres que d'intérêts

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 297 M\$, ou 11 %, par rapport à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison essentiellement de la hausse des salaires du personnel et de l'augmentation des dépenses liées aux initiatives stratégiques.

Les charges autres que d'intérêts ont reculé de 112 M\$, ou 4 %, en regard de celles du trimestre précédent au cours duquel avaient été comptabilisées une charge liée à la consolidation de notre portefeuille de prêts immobiliers et une augmentation des provisions pour procédures judiciaires, toutes deux présentées à titre d'éléments d'importance, en partie neutralisées par l'augmentation de la rémunération liée au rendement.

Impôt sur le résultat

La charge d'impôt sur le résultat a augmenté de 66 M\$, ou 14 %, comparativement à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent, et de 120 M\$, ou 29 %, comparativement à celle du trimestre précédent, en raison surtout de la hausse du résultat.

Au cours d'exercices précédents, l'Agence du revenu du Canada (ARC) a établi de nouvelles cotisations dans lesquelles elle refusait la déduction de paiements au titre du règlement dans l'affaire Enron et la déduction des frais juridiques connexes (les frais liés à Enron). En janvier 2019, la CIBC a conclu avec l'ARC une entente de règlement (l'entente) permettant d'établir avec certitude la partie des frais liés à Enron qui sont déductibles au Canada. L'entente a entraîné la comptabilisation d'un recouvrement d'impôt net de 38 M\$ au premier trimestre de 2019. Ce recouvrement d'impôt a été établi en tenant compte d'un remboursement d'intérêts imposable au Canada et de la partie des frais liés à Enron qui devraient être déductibles aux États-Unis (la déduction aux États-Unis). La déduction aux États-Unis n'a pas encore été acceptée par l'Internal Revenue Service. Le montant des avantages d'impôt comptabilisés aux États-Unis pourrait nécessiter des ajustements.

L'ARC a réclamé à la CIBC, dans le cadre de nouvelles cotisations, un montant d'impôt supplémentaire d'environ 1 420 M\$ au motif que certains dividendes reçus de sociétés canadiennes de 2011 à 2016 étaient non déductibles parce qu'ils s'inscrivaient dans le cadre d'un « mécanisme de transfert de dividendes ». Les dividendes visés par les nouvelles cotisations s'apparentent à ceux visés prospectivement par les règles proposées dans les budgets fédéraux canadiens de 2015 et de 2018. En août 2021, la CIBC a déposé un avis d'appel auprès de la Cour canadienne de l'impôt et l'affaire fait maintenant l'objet d'un litige. Il est possible que la CIBC fasse l'objet de nouvelles cotisations visant des années ultérieures pour les mêmes raisons. La CIBC est persuadée que ses positions fiscales sont justifiées et entend se défendre vigoureusement. Par conséquent, aucun montant n'a été comptabilisé dans les états financiers consolidés intermédiaires.

En novembre 2021, la Cour canadienne de l'impôt a rendu une décision (la décision) contre la CIBC dans le cadre de la nouvelle cotisation au titre de sa perte en capital de change de 2007. La CIBC s'oppose à la décision et a interjeté appel en novembre 2021. La CIBC demeure persuadée que sa position fiscale est justifiée. Par conséquent, aucun montant n'a été comptabilisé dans les états financiers consolidés intermédiaires. Le risque d'assujettissement à l'impôt et à des intérêts supplémentaires lié à cette question et à des questions similaires est d'environ 300 M\$, ce qui s'ajoute à l'incapacité potentielle d'utiliser des reports en avant de pertes fiscales en capital non comptabilisés d'un montant d'approximativement 500 M\$.

Change

Le tableau suivant présente l'estimation de l'incidence de la conversion du dollar américain (\$ US) sur les principaux postes de notre compte de résultat consolidé intermédiaire qui découle de fluctuations de taux de change moyens.

En millions de dollars, sauf les données sur les actions, pour les trimestres clos les	31 janv. 2022 par rapport au 31 janv. 2021	31 janv. 2022 par rapport au 31 oct. 2021
Augmentation (diminution) estimative des éléments suivants :		
Total des produits	(13) \$	16 \$
Dotation à la provision pour pertes sur créances	-	-
Charges autres que d'intérêts	(6)	7
Impôt sur le résultat	(1)	1
Résultat net	(6)	8
Incidence sur le résultat par action :		
De base	(0,01) \$	0,02 \$
Dilué	(0,01)	0,02
Appréciation (dépréciation) moyenne du \$ US par rapport au \$ CA	(1,0) %	1,3 %

Revue de l'information financière trimestrielle

En millions de dollars, sauf les données sur les actions, pour les trimestres clos les

	2022			2021			2020		
	31 janv.	31 oct.	31 juill.	30 avr.	31 janv.	31 oct.	31 juill.	30 avr.	
Produits									
Services bancaires personnels et PME, région du Canada	2 183 \$	2 128 \$	2 056 \$	1 941 \$	2 025 \$	1 997 \$	1 910 \$	1 936 \$	
Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada	1 297	1 240	1 207	1 135	1 088	1 028	1 013	1 025	
Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis	609	562	539	532	561	519	512	511	
Marchés des capitaux ¹	1 304	1 012	1 140	1 194	1 174	934	1 146	967	
Siège social et autres ¹	105	122	114	130	115	122	127	139	
Total des produits	5 498 \$	5 064 \$	5 056 \$	4 932 \$	4 963 \$	4 600 \$	4 708 \$	4 578 \$	
Produits nets d'intérêts	3 132 \$	2 980 \$	2 893 \$	2 747 \$	2 839 \$	2 792 \$	2 729 \$	2 762 \$	
Produits autres que d'intérêts	2 366	2 084	2 163	2 185	2 124	1 808	1 979	1 816	
Total des produits	5 498	5 064	5 056	4 932	4 963	4 600	4 708	4 578	
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances	75	78	(99)	32	147	291	525	1 412	
Charges autres que d'intérêts	3 023	3 135	2 918	2 756	2 726	2 891	2 702	2 704	
Résultat avant impôt sur le résultat	2 400	1 851	2 237	2 144	2 090	1 418	1 481	462	
Impôt sur le résultat	531	411	507	493	465	402	309	70	
Résultat net	1 869 \$	1 440 \$	1 730 \$	1 651 \$	1 625 \$	1 016 \$	1 172 \$	392 \$	
Résultat net (perte nette) applicable aux :									
Participations ne donnant pas le contrôle	5 \$	4 \$	5 \$	4 \$	4 \$	1 \$	2 \$	(8) \$	
Actionnaires	1 864	1 436	1 725	1 647	1 621	1 015	1 170	400	
Résultat par action – De base	4,04 \$	3,08 \$	3,77 \$	3,56 \$	3,56 \$	2,21 \$	2,56 \$	0,83 \$	
– Dilué	4,03	3,07	3,76	3,55	3,55	2,20	2,55	0,83	

1) Les produits et l'impôt sur le résultat de Marchés des capitaux sont présentés sur une BIE, et les montants compensatoires équivalents inclus dans les produits et l'impôt sur le résultat sont présentés dans Siège social et autres.

Les facteurs saisonniers ont une incidence modérée sur nos résultats trimestriels. Le deuxième trimestre compte moins de jours que les autres trimestres, ce qui engendre généralement une diminution des résultats. Pendant les mois d'été (juillet – troisième trimestre et août – quatrième trimestre), les niveaux d'activité sur les marchés sont généralement à la baisse, ce qui a une incidence sur nos activités de courtage, de gestion de placements et de Marchés des capitaux.

Produits

Les produits tirés des activités de prêts et de dépôts dépendent habituellement de l'environnement des taux d'intérêt, de la croissance des volumes et des honoraires tirés des activités transactionnelles des clients. Nos activités de gestion des avoirs sont arimées à la conjoncture du marché et aux activités de ventes nettes, qui ont une incidence sur les biens sous gestion et les biens administrés, ainsi qu'au niveau d'activités de placement de nos clients. Les produits de Marchés des capitaux sont également tributaires, dans une mesure importante, de la conjoncture des marchés qui a une incidence sur l'activité de négociation des clients et sur les activités de prise ferme. La pandémie de COVID-19 qui sévit depuis le deuxième trimestre de 2020 et la faiblesse des taux d'intérêt continuent de se répercuter sur les produits de l'ensemble de nos unités d'exploitation stratégiques.

Les produits de Services bancaires personnels et PME, région du Canada, ont été minés par la faiblesse des taux d'intérêt et par la baisse des activités transactionnelles des clients en raison de la pandémie de COVID-19 au début de la période considérée, contrebalancées en partie par la croissance des volumes. Au cours des plus récents trimestres, les produits ont profité de la progression des activités des clients et de la croissance soutenue des volumes.

Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada, a profité de la croissance des prêts et des dépôts des services bancaires commerciaux ainsi que du dynamisme des marchés. Pour Groupe Entreprises, la croissance des prêts s'est intensifiée au cours de l'exercice 2021 et au début de l'exercice 2022, sous l'effet de la progression de la reprise économique. L'avantage tiré de la croissance des prêts et des dépôts a été neutralisé en partie par le contexte de taux d'intérêt bas. Pour Gestion des avoirs, l'accroissement des biens administrés et des biens sous gestion s'explique par le rendement robuste du marché et les ventes de placements records, bien que ces facteurs se soient affaiblis récemment en raison de la volatilité du marché observée au premier trimestre de l'exercice 2022.

Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, a profité de l'acquisition stratégique de clients qui a généré une augmentation des prêts, des dépôts, des biens sous gestion et des honoraires. La croissance des prêts s'est aussi intensifiée grâce à la reprise économique. L'accroissement des biens administrés et des biens sous gestion de Gestion des avoirs a été stimulé par l'appréciation soutenue du marché et le fort dynamisme des ventes qui a fait suite à la récente période de volatilité.

Marchés des capitaux avait affiché une baisse des produits de négociation aux deuxième et quatrième trimestres de 2020 et au quatrième trimestre de 2021, mais a présenté une hausse des produits tirés des activités de prise ferme et de consultation aux deuxième et troisième trimestres de 2021. Une hausse des produits de négociation a été enregistrée au premier trimestre de 2022.

Les produits de Siège social et autres reflètent l'incidence de la pandémie de COVID-19, qui a donné lieu, du deuxième trimestre de 2020 au deuxième trimestre de 2021, à des coûts de liquidités excédentaires entraînant des répercussions défavorables sur les produits. L'environnement des taux d'intérêt et le resserrement des marges ont, quant à eux, fait reculer les produits des services bancaires internationaux.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances est fonction du cycle de crédit en général et de la performance au chapitre du crédit dans les portefeuilles de prêts ainsi que de l'évolution de nos perspectives économiques. Compte tenu de l'incidence de la pandémie de COVID-19 depuis le deuxième trimestre de 2020, certaines parties de nos portefeuilles de prêts ont subi l'effet du ralentissement de l'activité économique provoqué par les mesures restrictives de santé publique, effet qui a été atténué dans une large mesure par les programmes de relance et d'allègement d'envergure des gouvernements à l'intention des particuliers et des entreprises. Les mesures de santé publique dans la majorité des territoires ont été assouplies en réponse au taux de vaccination croissant et la reprise économique va bon train, mais des incertitudes demeurent quant au contexte économique. L'estimation des pertes sur créances dans le contexte actuel nécessite toujours une part de jugement considérable.

L'augmentation importante de la dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs au cours du deuxième trimestre et, dans une moindre mesure, des troisième et quatrième trimestres de 2020 était attribuable à l'émergence de la pandémie de COVID-19, dont l'incidence s'est répercutée

sur l'ensemble de nos unités d'exploitation stratégiques, et à l'incidence de la pression persistante exercée sur les prix du pétrole. Les quatre trimestres de 2021 et le premier trimestre de 2022 tiennent compte d'une légère amélioration de la conjoncture économique et de nos perspectives économiques.

Pour Services bancaires personnels et PME, région du Canada, les résultats des troisième et quatrième trimestres de 2020, des premier, troisième et quatrième trimestres de 2021 et du premier trimestre de 2022 tiennent compte d'une baisse du nombre de cas d'insolvabilité et des radiations au titre des cartes de crédit. La baisse du nombre de cas d'insolvabilité est conforme à la tendance nationale canadienne. Le nombre peu élevé de radiations s'explique par l'aide fournie aux clients dans le cadre des programmes de report de paiement de la banque, la baisse des dépenses des clients et le soutien offert par le gouvernement. Les résultats du deuxième trimestre de 2021 comprenaient une augmentation des radiations au titre des cartes de crédit, principalement attribuable à un segment relativement petit de soldes de clients qui s'étaient auparavant prévalus des programmes de report de paiement et dont la sous-performance continue a mené à la radiation des montants connexes après leur sortie des programmes.

Pour Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada, une dotation à la provision a été comptabilisée au premier trimestre et au deuxième semestre de 2020 relativement à une dépréciation liée à la fraude.

Pour Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, les résultats du premier trimestre de 2021 et du deuxième semestre de 2020 faisaient état d'une dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux plus importante.

Pour Marchés des capitaux, les résultats des deuxième et troisième trimestres de 2020 faisaient état d'une dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux plus élevée dans le secteur pétrolier et gazier.

Pour Siège social et autres, les résultats du troisième trimestre de 2021 faisaient état d'une dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux plus élevée liée à CIBC FirstCaribbean.

Charges autres que d'intérêts

Les fluctuations des charges autres que d'intérêts au cours de la période ont découlé en grande partie des variations des salaires du personnel, des investissements dans les initiatives stratégiques et des variations des taux de change. Les résultats des deuxième et quatrième trimestres de 2020 présentaient des dépréciations du goodwill liées à notre participation donnant le contrôle dans CIBC FirstCaribbean. Les résultats du troisième trimestre de 2020 et des troisième et quatrième trimestres de 2021 tenaient compte d'une augmentation des provisions pour procédures judiciaires dans Siège social et autres, présentées à titre d'élément d'importance. Les résultats du quatrième trimestre de 2020 et du quatrième trimestre de 2021 faisaient état de charges liées à la consolidation de notre portefeuille de prêts immobiliers du fait de notre emménagement dans le nouveau siège social mondial. Un profit attribuable aux modifications apportées aux régimes de retraite et autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi a été comptabilisé au quatrième trimestre de 2020.

Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat fluctue en fonction des variations du résultat assujéti à l'impôt et des territoires desquels le résultat provient. Il peut également subir l'incidence d'éléments importants et du montant du résultat exonéré d'impôt.

Mesures non conformes aux PCGR

Nous avons recours à différentes mesures financières pour évaluer le rendement de nos secteurs d'activité, tel qu'il est décrit ci-après. Certaines mesures sont calculées conformément aux PCGR (IFRS), tandis que d'autres n'ont pas de signification normalisée en vertu des PCGR et ne peuvent donc pas être comparées à des mesures similaires utilisées par d'autres sociétés. Ces mesures non conformes aux PCGR, qui comprennent des mesures financières non conformes aux PCGR et des ratios non conformes aux PCGR décrits dans le *Règlement 52-112 sur l'information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières*, peuvent permettre aux investisseurs de mieux comprendre la façon dont la direction évalue le rendement des activités sous-jacentes.

Mesures ajustées

La direction évalue les résultats comme présentés et ajustés et juge que ces mesures de performances sont toutes deux utiles. Les mesures ajustées, qui comprennent le total des produits ajusté, la dotation à la provision pour pertes sur créances ajustée, les charges autres que d'intérêts ajustées, le résultat avant impôt sur le résultat ajusté, l'impôt sur le résultat ajusté et le résultat net ajusté, qui s'ajoutent aux mesures ajustées décrites ci-après, excluent les éléments d'importance des résultats comme présentés aux fins du calcul de nos résultats ajustés. Les éléments d'importance comprennent l'amortissement des immobilisations incorporelles et certains éléments d'importance qui surviennent de temps à autre et qui ne reflètent pas, selon la direction, le rendement des activités sous-jacentes. Nous sommes d'avis que les mesures ajustées permettent au lecteur de mieux comprendre la façon dont la direction évalue le rendement des activités sous-jacentes tout en facilitant une analyse plus éclairée des tendances. Bien que nous croyions que ces mesures ajustées permettent de faciliter les comparaisons entre nos résultats et ceux des autres banques canadiennes qui font des ajustements similaires dans leurs informations publiques, il faut préciser qu'il n'y a pas de signification normalisée des mesures ajustées selon les PCGR.

Nous ajustons également nos résultats pour majorer les produits exonérés d'impôt gagnés sur certaines valeurs mobilières pour les ramener au montant de la BIE, soit le montant des produits pleinement imposables, en supposant qu'ils soient imposables au taux d'impôt prévu par la loi qui permettrait de dégager les mêmes produits après impôt. Se reporter à la section Vue d'ensemble des unités d'exploitation stratégiques et la note 31 des états financiers consolidés du Rapport annuel 2021 pour plus de précisions.

Résultat dilué par action ajusté

Nous ajustons le résultat dilué par action comme présenté pour éliminer l'incidence des éléments d'importance, nette de l'impôt sur le résultat, aux fins du calcul du résultat dilué par action ajusté.

Coefficient d'efficacité ajusté

Nous ajustons les produits et les charges autres que d'intérêts comme présentés pour éliminer l'incidence des éléments d'importance et nous majorons les produits exonérés d'impôt afin de les ramener au montant de la BIE, aux fins du calcul du coefficient d'efficacité ajusté.

Levier d'exploitation ajusté

Nous ajustons les produits et les charges autres que d'intérêts comme présentés pour éliminer l'incidence des éléments d'importance et nous majorons les produits exonérés d'impôt afin de les ramener au montant de la BIE aux fins du calcul du levier d'exploitation ajusté.

Ratio de versement de dividendes ajusté

Nous ajustons le résultat net applicable aux porteurs d'actions ordinaires comme présenté pour éliminer l'incidence des éléments d'importance, nette de l'impôt sur le résultat, aux fins du calcul du ratio de versement des dividendes ajusté.

Rendement des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires ajusté

Nous ajustons le résultat net applicable aux porteurs d'actions ordinaires comme présenté pour éliminer l'incidence des éléments d'importance, nette de l'impôt sur le résultat, aux fins du calcul du RCP ajusté.

Taux d'impôt effectif ajusté

Nous ajustons le résultat avant impôt sur le résultat comme présenté et l'impôt sur le résultat comme présenté pour éliminer l'incidence des éléments d'importance aux fins du calcul du taux d'impôt effectif ajusté.

Résultat avant impôt et provisions

Le résultat avant impôt et provisions correspond aux produits, nets des charges autres que d'intérêts, et fournit aux lecteurs une évaluation de notre capacité à dégager un résultat pour couvrir les pertes de crédit au cours du cycle de crédit, ainsi qu'une base supplémentaire aux fins de la comparaison du rendement des activités sous-jacentes entre les périodes, en excluant l'incidence de la dotation à la provision pour pertes sur créances, ce qui nécessite que des jugements soient posés et que des estimations soient faites à l'égard de questions qui sont incertaines et qui peuvent varier de façon importante d'une période à l'autre. Nous ajustons le résultat avant impôt et provisions pour éliminer l'incidence des éléments d'importance aux fins du calcul du résultat avant impôt et provisions ajusté. Comme il a été énoncé précédemment, nous sommes d'avis que les mesures ajustées permettent au lecteur de mieux comprendre la façon dont la direction évalue le rendement des activités sous-jacentes tout en facilitant une analyse plus éclairée des tendances.

Capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires répartis

Les capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires sont répartis entre les unités d'exploitation stratégiques en fonction du montant estimé des fonds propres réglementaires nécessaires pour soutenir leurs activités (comme il a été déterminé pour les banques consolidées selon les exigences en matière de fonds propres réglementaires et les cibles internes du BSIF). Les capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires non répartis sont présentés dans Siège social et autres. La répartition du capital sur cette base fournit un cadre cohérent pour évaluer le rendement de chaque unité d'exploitation stratégique, proportionnellement au risque pris. Au premier trimestre de 2022, nous avons augmenté les capitaux propres répartis entre les unités d'exploitation stratégiques pour les faire passer à 11 % des normes en matière de fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires pour chacune des unités d'exploitation stratégiques, ce qui représente une hausse par rapport à 10 % en 2021. Se reporter à la section Risques découlant des activités commerciales pour plus de précisions.

Rendement des capitaux propres sectoriel

Nous utilisons le rendement des capitaux propres sectoriel comme l'une des mesures permettant d'évaluer le rendement et de prendre des décisions sur la répartition des ressources. Le rendement des capitaux propres pour l'ensemble de la CIBC fournit une mesure du rendement des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires, alors que le rendement des capitaux propres sectoriel offre une mesure semblable fondée sur les capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires répartis entre les unités d'exploitation stratégiques. Par conséquent, le rendement des capitaux propres sectoriel est un ratio non conforme aux PCGR. Le rendement des capitaux propres sectoriel correspond au résultat net applicable aux porteurs d'actions ordinaires pour chaque unité d'exploitation stratégique, exprimé en pourcentage de la moyenne des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires répartis, soit la moyenne des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires répartis mensuels au cours de la période. Au premier trimestre de 2022, nous avons augmenté les capitaux propres répartis entre les unités d'exploitation stratégiques, comme il a été mentionné précédemment.

Le tableau ci-après présente un rapprochement entre les résultats (comme présentés) conformes aux PCGR et les résultats (ajustés) non conformes aux PCGR par secteur.

En millions de dollars, aux dates indiquées et pour les trois mois clos le 31 janvier 2022	Services bancaires personnels et PME, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis	Marchés des capitaux	Siège social et autres	Total CIBC	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis (en millions de \$ US)
Résultats d'exploitation – comme présentés							
Total des produits	2 183 \$	1 297 \$	609 \$	1 304 \$	105 \$	5 498 \$	479 \$
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances	98	(4)	28	(38)	(9)	75	22
Charges autres que d'intérêts	1 152	673	318	596	284	3 023	250
Résultat avant impôt sur le résultat	933	628	263	746	(170)	2 400	207
Impôt sur le résultat	246	166	37	203	(121)	531	29
Résultat net (perte nette)	687	462	226	543	(49)	1 869	178
Résultat net applicable aux participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	5	5	-
Résultat net (perte nette) applicable aux actionnaires	687	462	226	543	(54)	1 864	178
Résultat dilué par action (\$)						4,03 \$	
Incidence des éléments d'importance¹							
Charges autres que d'intérêts							
Amortissement d'immobilisations incorporelles liées aux acquisitions	- \$	- \$	(17) \$	- \$	(3) \$	(20) \$	(13) \$
Coûts de transaction et d'intégration ²	(13)	-	-	-	-	(13)	-
Incidence des éléments d'importance sur les charges autres que d'intérêts	(13)	-	(17)	-	(3)	(33)	(13)
Total de l'incidence avant impôt des éléments d'importance sur le résultat net	13	-	17	-	3	33	13
Impôt sur le résultat							
Amortissement d'immobilisations incorporelles liées aux acquisitions	-	-	4	-	1	5	3
Coûts de transaction et d'intégration ²	3	-	-	-	-	3	-
Incidence des éléments d'importance sur l'impôt sur le résultat	3	-	4	-	1	8	3
Total de l'incidence après impôt des éléments d'importance sur le résultat net	10	-	13	-	2	25	10
Incidence des éléments d'importance sur le résultat dilué par action (\$)						0,05 \$	
Résultats d'exploitation – ajustés³							
Total des produits – ajusté ⁴	2 183 \$	1 297 \$	609 \$	1 304 \$	105 \$	5 498 \$	479 \$
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances – ajustée	98	(4)	28	(38)	(9)	75	22
Charges autres que d'intérêts – ajustées	1 139	673	301	596	281	2 990	237
Résultat avant impôt sur le résultat – ajusté	946	628	280	746	(167)	2 433	220
Impôt sur le résultat – ajusté	249	166	41	203	(120)	539	32
Résultat net (perte nette) – ajusté(e)	697	462	239	543	(47)	1 894	188
Résultat net applicable aux participations ne donnant pas le contrôle – ajusté	-	-	-	-	5	5	-
Résultat net (perte nette) applicable aux actionnaires – ajusté(e)	697	462	239	543	(52)	1 889	188
Résultat dilué par action ajusté (\$)						4,08 \$	

1) Les éléments d'importance sont exclus des résultats comme présentés aux fins du calcul des résultats ajustés.

2) Les coûts de transaction et d'intégration sont des coûts directs et marginaux engagés dans le cadre de la planification et de l'exécution de l'intégration du portefeuille canadien des cartes de crédit Costco, notamment la recherche d'occasions de franchisage, l'actualisation et la conversion des systèmes et processus, la réalisation de projets et les frais de communication.

3) Ajustés pour ne pas tenir compte de l'incidence des éléments d'importance. Les mesures ajustées sont des mesures non conformes aux PCGR.

4) Les résultats pour l'ensemble de la CIBC ne tiennent pas compte d'un ajustement selon la base d'imposition équivalente (BIE) de 59 M\$ (48 M\$ au 31 octobre 2021 et 54 M\$ au 31 janvier 2021). Le coefficient d'efficacité ajusté et le levier d'exploitation ajusté sont calculés sur une BIE.

Le tableau ci-après présente un rapprochement entre les résultats (comme présentés) conformes aux PCGR et les résultats (ajustés) non conformes aux PCGR par secteur.

En millions de dollars, aux dates indiquées et pour les trois mois clos le 31 octobre 2021	Services bancaires personnels et PME, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis	Marchés des capitaux	Siège social et autres	Total CIBC	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis (en millions de \$ US)
Résultats d'exploitation – comme présentés							
Total des produits	2 128 \$	1 240 \$	562 \$	1 012 \$	122 \$	5 064 \$	448 \$
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances	164	(5)	(51)	(34)	4	78	(40)
Charges autres que d'intérêts	1 152	646	296	528	513	3 135	235
Résultat avant impôt sur le résultat	812	599	317	518	(395)	1 851	253
Impôt sur le résultat	215	157	61	140	(162)	411	49
Résultat net (perte nette)	597	442	256	378	(233)	1 440	204
Résultat net applicable aux participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	4	4	-
Résultat net (perte nette) applicable aux actionnaires	597	442	256	378	(237)	1 436	204
Résultat dilué par action (\$)						3,07 \$	
Incidence des éléments d'importance¹							
Charges autres que d'intérêts							
Amortissement d'immobilisations incorporelles liées aux acquisitions	- \$	- \$	(16) \$	- \$	(3) \$	(19) \$	(13) \$
Coûts de transaction et d'intégration ²	(12)	-	-	-	-	(12)	-
Charge liée à la consolidation de notre portefeuille de prêts immobiliers	-	-	-	-	(109)	(109)	-
Augmentation des provisions pour procédures judiciaires	-	-	-	-	(40)	(40)	-
Incidence des éléments d'importance sur les charges autres que d'intérêts	(12)	-	(16)	-	(152)	(180)	(13)
Total de l'incidence avant impôt des éléments d'importance sur le résultat net	12	-	16	-	152	180	13
Impôt sur le résultat							
Amortissement d'immobilisations incorporelles liées aux acquisitions	-	-	4	-	-	4	3
Coûts de transaction et d'intégration ²	3	-	-	-	-	3	-
Charge liée à la consolidation de notre portefeuille de prêts immobiliers	-	-	-	-	29	29	-
Augmentation des provisions pour procédures judiciaires	-	-	-	-	11	11	-
Incidence des éléments d'importance sur l'impôt sur le résultat	3	-	4	-	40	47	3
Total de l'incidence après impôt des éléments d'importance sur le résultat net	9	-	12	-	112	133	10
Incidence des éléments d'importance sur le résultat dilué par action (\$)						0,30 \$	
Résultats d'exploitation – ajustés³							
Total des produits – ajusté ⁴	2 128 \$	1 240 \$	562 \$	1 012 \$	122 \$	5 064 \$	448 \$
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances – ajustée	164	(5)	(51)	(34)	4	78	(40)
Charges autres que d'intérêts – ajustées	1 140	646	280	528	361	2 955	222
Résultat avant impôt sur le résultat – ajusté	824	599	333	518	(243)	2 031	266
Impôt sur le résultat – ajusté	218	157	65	140	(122)	458	52
Résultat net (perte nette) – ajusté(e)	606	442	268	378	(121)	1 573	214
Résultat net applicable aux participations ne donnant pas le contrôle – ajusté	-	-	-	-	4	4	-
Résultat net (perte nette) applicable aux actionnaires – ajusté(e)	606	442	268	378	(125)	1 569	214
Résultat dilué par action ajusté (\$)						3,37 \$	

Se reporter aux notes de bas de page de la page précédente.

Le tableau ci-après présente un rapprochement entre les résultats (comme présentés) conformes aux PCGR et les résultats (ajustés) non conformes aux PCGR par secteur.

En millions de dollars, aux dates indiquées et pour les trois mois clos le 31 janvier 2021	Services bancaires personnels et PME, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis	Marchés des capitaux	Siège social et autres	Total CIBC	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis (en millions de \$ US)
Résultats d'exploitation – comme présentés							
Total des produits	2 025 \$	1 088 \$	561 \$	1 174 \$	115 \$	4 963 \$	437 \$
Dotation à la provision pour pertes sur créances	54	33	45	5	10	147	35
Charges autres que d'intérêts	1 086	572	280	522	266	2 726	218
Résultat avant impôt sur le résultat	885	483	236	647	(161)	2 090	184
Impôt sur le résultat	233	129	48	154	(99)	465	38
Résultat net (perte nette)	652	354	188	493	(62)	1 625	146
Résultat net applicable aux participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	4	4	-
Résultat net (perte nette) applicable aux actionnaires	652	354	188	493	(66)	1 621	146
Résultat dilué par action (\$)						3,55 \$	
Incidence des éléments d'importance¹							
Charges autres que d'intérêts							
Amortissement d'immobilisations incorporelles liées aux acquisitions	- \$	- \$	(17) \$	- \$	(3) \$	(20) \$	(13) \$
Incidence des éléments d'importance sur les charges autres que d'intérêts	-	-	(17)	-	(3)	(20)	(13)
Total de l'incidence avant impôt des éléments d'importance sur le résultat net	-	-	17	-	3	20	13
Impôt sur le résultat							
Amortissement d'immobilisations incorporelles liées aux acquisitions	-	-	5	-	-	5	4
Incidence des éléments d'importance sur l'impôt sur le résultat	-	-	5	-	-	5	4
Total de l'incidence après impôt des éléments d'importance sur le résultat net	-	-	12	-	3	15	9
Incidence des éléments d'importance sur le résultat dilué par action (\$)						0,03 \$	
Résultats d'exploitation – ajustés³							
Total des produits – ajusté ⁴	2 025 \$	1 088 \$	561 \$	1 174 \$	115 \$	4 963 \$	437 \$
Dotation à la provision pour pertes sur créances – ajustée	54	33	45	5	10	147	35
Charges autres que d'intérêts – ajustées	1 086	572	263	522	263	2 706	205
Résultat avant impôt sur le résultat – ajusté	885	483	253	647	(158)	2 110	197
Impôt sur le résultat – ajusté	233	129	53	154	(99)	470	42
Résultat net (perte nette) – ajusté(e)	652	354	200	493	(59)	1 640	155
Résultat net applicable aux participations ne donnant pas le contrôle – ajusté	-	-	-	-	4	4	-
Résultat net (perte nette) applicable aux actionnaires – ajusté(e)	652	354	200	493	(63)	1 636	155
Résultat dilué par action ajusté (\$)						3,58 \$	

Se reporter aux notes de bas de page de la page précédente.

Le tableau ci-après présente un rapprochement entre le résultat net (comme présenté) conforme aux PCGR et le résultat avant impôt et provisions (ajusté) non conforme aux PCGR par secteur.

En millions de dollars, pour les trois mois clos les		Services bancaires personnels et PME, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis	Marchés des capitaux	Siège social et autres	Total CIBC	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis (en millions de \$ US)
31 janv. 2022	Résultat net (perte nette)	687 \$	462 \$	226 \$	543 \$	(49) \$	1 869 \$	178 \$
	Ajouter : dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances	98	(4)	28	(38)	(9)	75	22
	Ajouter : impôt sur le résultat	246	166	37	203	(121)	531	29
	Résultat (perte) avant impôt et provisions (reprises de provisions) ¹	1 031	624	291	708	(179)	2 475	229
	Incidence avant impôt des éléments d'importance ²	13	-	17	-	3	33	13
	Résultat (perte) avant impôt et provisions (reprises de provisions) ajusté(e) ³	1 044 \$	624 \$	308 \$	708 \$	(176) \$	2 508 \$	242 \$
31 oct. 2021	Résultat net (perte nette)	597 \$	442 \$	256 \$	378 \$	(233) \$	1 440 \$	204 \$
	Ajouter : dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances	164	(5)	(51)	(34)	4	78	(40)
	Ajouter : impôt sur le résultat	215	157	61	140	(162)	411	49
	Résultat (perte) avant impôt et provisions (reprises de provisions) ¹	976	594	266	484	(391)	1 929	213
	Incidence avant impôt des éléments d'importance ²	12	-	16	-	152	180	13
	Résultat (perte) avant impôt et provisions (reprises de provisions) ajusté(e) ³	988 \$	594 \$	282 \$	484 \$	(239) \$	2 109 \$	226 \$
31 janv. 2021	Résultat net (perte nette)	652 \$	354 \$	188 \$	493 \$	(62) \$	1 625 \$	146 \$
	Ajouter : dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances	54	33	45	5	10	147	35
	Ajouter : impôt sur le résultat	233	129	48	154	(99)	465	38
	Résultat (perte) avant impôt et provisions (reprises de provisions) ¹	939	516	281	652	(151)	2 237	219
	Incidence avant impôt des éléments d'importance ²	-	-	17	-	3	20	13
	Résultat (perte) avant impôt et provisions (reprises de provisions) ajusté(e) ³	939 \$	516 \$	298 \$	652 \$	(148) \$	2 257 \$	232 \$

1) Mesure non conforme aux PCGR.

2) Les éléments d'importance sont exclus des résultats comme présentés aux fins du calcul des résultats ajustés.

3) Ajustés pour ne pas tenir compte de l'incidence des éléments d'importance. Les mesures ajustées sont des mesures non conformes aux PCGR.

Vue d'ensemble des unités d'exploitation stratégiques

La CIBC compte quatre unités d'exploitation stratégiques : Services bancaires personnels et PME, région du Canada, Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada, Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, et Marchés des capitaux. Ces unités d'exploitation stratégiques bénéficient du soutien des groupes fonctionnels suivants qui font tous partie de Siège social et autres : Technologie, infrastructure et innovation, Gestion du risque, Personnel, culture et marque, Finance et Stratégie de l'entreprise, ainsi que d'autres groupes de soutien. Les charges de ces groupes fonctionnels et de soutien sont habituellement réparties entre les secteurs d'activité au sein des unités d'exploitation stratégiques. La majorité des coûts fonctionnels et des coûts de soutien de CIBC Bank USA sont comptabilisés directement dans l'unité d'exploitation stratégique Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis. Siège social et autres comprend également les résultats de CIBC FirstCaribbean et d'autres investissements stratégiques, ainsi que d'autres postes du compte de résultat et du bilan non directement attribuables aux secteurs d'activité. Les principales méthodes et hypothèses utilisées dans la présentation des résultats financiers des unités d'exploitation stratégiques sont présentées à la page 18 de notre Rapport annuel 2021.

Services bancaires personnels et PME, région du Canada

Services bancaires personnels et PME, région du Canada, offre aux particuliers et aux entreprises au Canada des conseils, des solutions et des services financiers par l'entremise de centres bancaires et de canaux numériques et mobiles.

Résultats¹

En millions de dollars, pour les trois mois clos les	31 janv. 2022	31 oct. 2021	31 janv. 2021
Produits	2 183 \$	2 128 \$	2 025 \$
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances			
Prêts douteux	99	87	109
Prêts productifs	(1)	77	(55)
Total de la dotation à la provision pour pertes sur créances	98	164	54
Charges autres que d'intérêts	1 152	1 152	1 086
Résultat avant impôt sur le résultat	933	812	885
Impôt sur le résultat	246	215	233
Résultat net	687 \$	597 \$	652 \$
Résultat net applicable aux :			
Actionnaires	687 \$	597 \$	652 \$
Coefficient d'efficacité	52,8 %	54,1 %	53,6 %
Levier d'exploitation	1,7 %	(0,4) %	(2,6) %
Rendement des capitaux propres ²	36,9 %	35,9 %	39,9 %
Capitaux propres moyens applicables aux porteurs d'actions ordinaires répartis ²	7 394 \$	6 608 \$	6 480 \$
Équivalents temps plein	12 749	12 629	12 594

1) Se reporter aux notes des états financiers consolidés intermédiaires pour de l'information sectorielle supplémentaire.

2) Se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR pour plus de précisions.

Aperçu financier

Le résultat net du trimestre s'est établi à 687 M\$, en hausse de 35 M\$, en regard de celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui est principalement attribuable à la hausse des produits, contrebalancée en partie par l'accroissement des charges autres que d'intérêts et l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur créances.

Le résultat net a progressé de 90 M\$ par rapport à celui du trimestre précédent, ce qui découle essentiellement d'une dotation à la provision pour pertes sur créances moins importante et de l'augmentation des produits.

Produits

Les produits ont augmenté de 158 M\$, ou 8 %, par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de la croissance des volumes et de la progression des honoraires.

Les produits se sont accrus de 55 M\$, ou 3 %, par rapport à ceux du trimestre précédent, en raison surtout de l'accroissement des volumes et de la progression des honoraires.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances a augmenté de 44 M\$ par rapport à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent. La reprise de la provision pour pertes sur prêts productifs a diminué par rapport à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent qui présentait une évolution plus favorable de nos perspectives économiques, comparativement à une migration du crédit désavantageuse au trimestre considéré. La dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux a diminué, du fait surtout de la diminution des radiations et des défauts dans le portefeuille des prêts personnels, neutralisée en partie par l'augmentation des radiations au titre des cartes de crédit. Au trimestre correspondant de l'exercice précédent, une baisse des radiations au titre des cartes de crédit avait été enregistrée en raison des programmes de report de paiement à l'intention des clients.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a reculé de 66 M\$ comparativement à celle du trimestre précédent, en raison principalement d'une augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs au trimestre précédent découlant essentiellement de la mise à jour des paramètres des modèles. La dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux a augmenté du fait de la hausse des radiations et des défauts dans le portefeuille des prêts personnels.

Charges autres que d'intérêts

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 66 M\$, ou 6 %, par rapport à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison essentiellement de l'augmentation des dépenses liées aux initiatives stratégiques et des salaires du personnel.

Les charges autres que d'intérêts ont été comparables à celles du trimestre précédent.

Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat a augmenté de 13 M\$ par rapport à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de la hausse du résultat.

L'impôt sur le résultat a augmenté de 31 M\$ par rapport à celui du trimestre précédent, sous l'effet surtout de la hausse du résultat.

Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada

Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada, est un secteur supérieur axé sur les relations qui offre des services bancaires et des services de gestion des avoirs aux sociétés du marché intermédiaire, aux entrepreneurs, aux particuliers et aux familles à valeur nette élevée de partout au Canada, ainsi que des services de gestion d'actifs aux investisseurs institutionnels.

Résultats¹

En millions de dollars, pour les trois mois clos les	31 janv. 2022	31 oct. 2021	31 janv. 2021
Produits			
Groupe Entreprises	532 \$	489 \$	428 \$
Gestion des avoirs	765	751	660
Total des produits	1 297	1 240	1 088
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances			
Prêts douteux	(1)	6	19
Prêts productifs	(3)	(11)	14
Total de la dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances	(4)	(5)	33
Charges autres que d'intérêts	673	646	572
Résultat avant impôt sur le résultat	628	599	483
Impôt sur le résultat	166	157	129
Résultat net	462 \$	442 \$	354 \$
Résultat net applicable aux :			
Actionnaires	462 \$	442 \$	354 \$
Coefficient d'efficacité	51,9 %	52,0 %	52,6 %
Levier d'exploitation	1,5 %	1,1 %	1,2 %
Rendement des capitaux propres ²	23,2 %	24,9 %	21,4 %
Capitaux propres moyens applicables aux porteurs d'actions ordinaires répartis ²	7 892 \$	7 039 \$	6 568 \$
Équivalents temps plein	5 338	5 241	5 036

1) Se reporter aux notes des états financiers consolidés intermédiaires pour de l'information sectorielle supplémentaire.

2) Se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR pour plus de précisions.

Aperçu financier

Le résultat net pour le trimestre s'est établi à 462 M\$, en hausse de 108 M\$ en regard de celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent, fait attribuable surtout à la hausse des produits, contrebalancée en partie par l'augmentation des charges autres que d'intérêts.

Au cours du trimestre considéré, le résultat net a progressé de 20 M\$ par rapport à celui du trimestre précédent, ce qui découle essentiellement de l'accroissement des produits, neutralisé en partie par l'augmentation des charges autres que d'intérêts.

Produits

Les produits ont augmenté de 209 M\$, ou 19 %, par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Les produits de Groupe Entreprises ont augmenté de 104 M\$, en raison essentiellement de la croissance des volumes et de la hausse des honoraires.

Les produits de Gestion des avoirs ont augmenté de 105 M\$ en raison principalement de la hausse des produits tirés des honoraires sous l'effet d'une moyenne plus élevée des biens sous gestion et des biens administrés, reflet de l'appréciation des marchés et des ventes nettes, et de l'augmentation des produits tirés des commissions liée à l'accroissement des activités des clients.

Les produits ont augmenté de 57 M\$, ou 5 %, par rapport à ceux du trimestre précédent.

Les produits de Groupe Entreprises ont augmenté de 43 M\$, en raison essentiellement de la croissance des volumes et de la hausse des honoraires.

Les produits de Gestion des avoirs ont augmenté de 14 M\$, en raison essentiellement de la hausse des produits tirés des commissions liée à l'accroissement des activités des clients et de l'augmentation des produits tirés des honoraires sous l'effet d'une moyenne plus élevée des biens sous gestion et des biens administrés, reflet de l'appréciation des marchés et des ventes nettes.

Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances a donné lieu à une reprise de 4 M\$ comparativement à une dotation à la provision pour pertes sur créances de 33 M\$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les résultats du trimestre considéré comprenaient une reprise de la provision pour pertes sur prêts productifs découlant surtout de l'évolution favorable de nos perspectives économiques, comparativement à une dotation à la provision pour pertes sur créances attribuable à la migration du crédit désavantageuse au trimestre correspondant de l'exercice précédent. L'augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux au trimestre correspondant de l'exercice précédent était essentiellement liée au secteur de la santé et des services sociaux.

La reprise de la provision pour pertes sur créances a été comparable à celle du trimestre précédent, la reprise de la provision pour pertes sur prêts productifs moins importante ayant été contrebalancée par la baisse de la dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux.

Charges autres que d'intérêts

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 101 M\$, ou 18 %, par rapport à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison essentiellement de la hausse de la rémunération liée au rendement et de l'augmentation des dépenses liées aux initiatives stratégiques.

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 27 M\$, ou 4 %, par rapport à celles du trimestre précédent, ce qui découle surtout de la hausse de la rémunération liée au rendement et de la montée des dépenses liées aux initiatives stratégiques.

Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat a augmenté de 37 M\$ par rapport à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de la hausse du résultat.

L'impôt sur le résultat a augmenté de 9 M\$ par rapport à celui du trimestre précédent, sous l'effet surtout de la hausse du résultat.

Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis

Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, offre des services bancaires commerciaux et des services de gestion privée de patrimoine aux États-Unis, ainsi que des services bancaires aux particuliers et aux petites et moyennes entreprises dans quatre marchés du Midwest américain. Ses activités sont principalement axées sur les sociétés du marché intermédiaire et les sociétés de taille moyenne, ainsi que sur les particuliers et les familles à valeur nette élevée.

Résultats en dollars canadiens¹

En millions de dollars, pour les trois mois clos les	31 janv. 2022	31 oct. 2021	31 janv. 2021
Produits			
Groupe Entreprises	404 \$	366 \$	381 \$
Gestion des avoirs ²	205	196	180
Total des produits³	609	562	561
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances			
Prêts douteux	30	8	48
Prêts productifs	(2)	(59)	(3)
Total de la dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances	28	(51)	45
Charges autres que d'intérêts	318	296	280
Résultat avant impôt sur le résultat	263	317	236
Impôt sur le résultat	37	61	48
Résultat net	226 \$	256 \$	188 \$
Résultat net applicable aux :			
Actionnaires	226 \$	256 \$	188 \$
Capitaux propres moyens applicables aux porteurs d'actions ordinaires répartis⁴	9 902 \$	9 085 \$	9 105 \$
Équivalents temps plein	2 157	2 170	2 090

1) Se reporter aux notes des états financiers consolidés intermédiaires pour de l'information sectorielle supplémentaire.

2) Comprend les produits attribuables au programme de protection des salaires (Paycheck Protection Program ou PPP) aux États-Unis.

3) Comprendait des produits de 3 M\$ liés à la désactualisation de l'écart associé à la juste valeur des prêts acquis à la date d'acquisition de The PrivateBank pour le trimestre clos le 31 janvier 2022 (3 M\$ pour le trimestre clos le 31 octobre 2021 et 4 M\$ pour le trimestre clos le 31 janvier 2021).

4) Se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR pour plus de précisions.

Résultats en dollars américains¹

En millions de dollars américains pour les trois mois clos les	31 janv. 2022	31 oct. 2021	31 janv. 2021
Produits			
Groupe Entreprises	318 \$	293 \$	296 \$
Gestion des avoirs ²	161	155	141
Total des produits³	479	448	437
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances			
Prêts douteux	23	7	37
Prêts productifs	(1)	(47)	(2)
Total de la dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances	22	(40)	35
Charges autres que d'intérêts	250	235	218
Résultat avant impôt sur le résultat	207	253	184
Impôt sur le résultat	29	49	38
Résultat net	178 \$	204 \$	146 \$
Résultat net applicable aux :			
Actionnaires	178 \$	204 \$	146 \$
Coefficient d'efficacité	52,2 %	52,5 %	49,9 %
Levier d'exploitation	(5,2) %	(1,9) %	18,5 %
Rendement des capitaux propres⁴	9,0 %	11,2 %	8,2 %
Capitaux propres moyens applicables aux porteurs d'actions ordinaires répartis⁴	7 792 \$	7 238 \$	7 095 \$

1) Se reporter aux notes des états financiers consolidés intermédiaires pour de l'information sectorielle supplémentaire.

2) Comprend les produits attribuables au PPP aux États-Unis.

3) Comprendait des produits de 2 M\$ US liés à la désactualisation de l'écart associé à la juste valeur des prêts acquis à la date d'acquisition de The PrivateBank pour le trimestre clos le 31 janvier 2022 (3 M\$ US pour le trimestre clos le 31 octobre 2021 et 4 M\$ US pour le trimestre clos le 31 janvier 2021).

4) Se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR pour plus de précisions.

Aperçu financier

Le résultat net du trimestre s'est établi à 226 M\$ (178 M\$ US), en hausse de 38 M\$ (32 M\$ US) en regard de celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui est principalement attribuable à la hausse des produits et à la diminution de la dotation à la provision pour pertes sur créances, en partie neutralisées par l'augmentation des charges autres que d'intérêts.

Le résultat net a reculé de 30 M\$ (26 M\$ US) par rapport à celui du trimestre précédent, ce qui s'explique principalement par la prise en compte d'une dotation à la provision pour pertes sur créances au trimestre considéré comparativement à une reprise de la provision au trimestre précédent, le tout en partie compensé par une hausse des produits.

Produits

Les produits ont augmenté de 42 M\$ US, ou 10 %, par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Les produits de Groupe Entreprises ont grimpé de 22 M\$ US, ce qui s'explique surtout par la croissance des volumes et la progression des honoraires, neutralisées en partie par la diminution des marges sur produits.

Les produits de Gestion des avoirs ont augmenté de 20 M\$ US, du fait surtout de la hausse des produits tirés des honoraires sous l'effet de la moyenne plus élevée des biens sous gestion et des biens administrés, reflet de l'appréciation des marchés et des ventes nettes.

Les produits ont augmenté de 31 M\$ US, ou 7 %, par rapport à ceux du trimestre précédent.

Les produits de Groupe Entreprises ont augmenté de 25 M\$ US, en raison essentiellement de la croissance des volumes et de la hausse des honoraires.

Les produits de Gestion des avoirs ont augmenté de 6 M\$ US en raison surtout de l'augmentation des produits tirés des honoraires.

Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances a diminué de 13 M\$ US par rapport à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent. La reprise de la provision pour pertes sur prêts productifs a été comparable à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent. La dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux a diminué, sous l'effet de la baisse dans le secteur de l'immobilier, partiellement neutralisée par une augmentation dans le secteur de la fabrication de biens d'équipement.

Au cours du trimestre considéré, une dotation à la provision pour pertes sur créances de 22 M\$ US a été comptabilisée, en regard d'une reprise de la provision de 40 M\$ US au trimestre précédent. La reprise de la provision pour pertes sur prêts productifs a diminué par rapport au trimestre précédent, reflet de l'évolution plus favorable de nos perspectives économiques ainsi que d'une migration du crédit plus avantageuse. La dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux a augmenté, sous l'effet d'une augmentation dans le secteur de la fabrication de biens d'équipement, compensée en partie par une diminution dans le secteur de l'immobilier.

Charges autres que d'intérêts

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 32 M\$ US, ou 15 %, par rapport à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison essentiellement de l'augmentation des salaires du personnel et de la charge liée aux services professionnels.

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 15 M\$ US, ou 6 %, par rapport à celles du trimestre précédent, du fait surtout des salaires du personnel.

Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat a diminué de 9 M\$ US par rapport à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison des modifications dans la proportion du résultat assujettie à différents taux d'impôt.

L'impôt sur le résultat a diminué de 20 M\$ US par rapport à celui du trimestre précédent, en lien principalement avec une baisse du résultat.

Marchés des capitaux

Marchés des capitaux offre des produits et des services intégrés de réseau mondial, des services consultatifs et d'exécution en placement, des solutions de services financiers aux entreprises et des services de recherche de premier plan à nos clients à l'échelle mondiale. Il comprend les Services financiers directs, qui offrent un ensemble cohérent de services bancaires directs et de solutions de placement direct ainsi que de paiement multidevises novateurs aux clients de la CIBC.

Résultats¹

En millions de dollars, pour les trois mois clos les	31 janv. 2022	31 oct. 2021	31 janv. 2021
Produits			
Marchés CIBC, réseau mondial	672 \$	420 \$	614 \$
Services financiers aux entreprises et services de Banque d'investissement	410	382	358
Services financiers directs	222	210	202
Total des produits²	1 304	1 012	1 174
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances			
Prêts douteux	(13)	-	42
Prêts productifs	(25)	(34)	(37)
Total de la dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances	(38)	(34)	5
Charges autres que d'intérêts	596	528	522
Résultat avant impôt sur le résultat	746	518	647
Impôt sur le résultat²	203	140	154
Résultat net	543 \$	378 \$	493 \$
Résultat net applicable aux :			
Actionnaires	543 \$	378 \$	493 \$
Coefficient d'efficacité	45,7 %	52,2 %	44,5 %
Levier d'exploitation	(3,1) %	(7,2) %	10,4 %
Rendement des capitaux propres ³	25,4 %	19,7 %	28,0 %
Capitaux propres moyens applicables aux porteurs d'actions ordinaires répartis ³	8 480 \$	7 632 \$	6 991 \$
Équivalents temps plein	2 275	2 225	1 943

1) Se reporter aux notes des états financiers consolidés intermédiaires pour de l'information sectorielle supplémentaire.

2) Les produits et l'impôt sur le résultat sont présentés sur une BIE. Par conséquent, les produits et l'impôt sur le résultat comprennent un ajustement sur une BIE de 59 M\$ pour le trimestre clos le 31 janvier 2022 (48 M\$ pour le trimestre clos le 31 octobre 2021 et 54 M\$ pour le trimestre clos le 31 janvier 2021). Des montants correspondants sont inclus dans les produits et l'impôt sur le résultat de Siège social et autres.

3) Se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR pour plus de précisions.

Aperçu financier

Le résultat net pour le trimestre considéré s'est établi à 543 M\$, en hausse de 50 M\$ par rapport à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui s'explique principalement par l'augmentation des produits, ainsi que par la prise en compte d'une reprise de la provision au trimestre considéré comparativement à une dotation à la provision pour pertes sur créances au trimestre correspondant de l'exercice précédent, le tout en partie contrebalancé par une hausse des charges autres que d'intérêts.

Le résultat net a progressé de 165 M\$ par rapport à celui du trimestre précédent, ce qui découle essentiellement de l'augmentation des produits, en partie neutralisée par la hausse des charges autres que d'intérêts.

Produits

Les produits ont grimpé de 130 M\$, ou 11 %, par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Les produits de Marchés CIBC, réseau mondial, ont augmenté de 58 M\$, surtout en raison de la hausse des produits tirés de nos activités de négociation de dérivés sur actions et des opérations de change, en partie contrebalancée par la diminution des produits tirés de la négociation de titres à revenu fixe.

Les produits de Services financiers aux entreprises et services de Banque d'investissement ont augmenté de 52 M\$, essentiellement en raison de la hausse des produits tirés des services financiers aux entreprises et de l'accroissement des activités de prise ferme de titres de créance.

Les produits de Services financiers directs ont augmenté de 20 M\$, principalement en raison de l'accroissement du volume et de la croissance de nos activités d'opérations de change et de paiements.

Les produits ont augmenté de 292 M\$, ou 29 %, par rapport à ceux du trimestre précédent.

Les produits de Marchés CIBC, réseau mondial, ont augmenté de 252 M\$, surtout en raison de la hausse des produits tirés de nos activités de négociation de dérivés sur actions, de titres à revenu fixe et des opérations de change.

Les produits de Services financiers aux entreprises et de Banque d'investissement ont augmenté de 28 M\$, essentiellement en raison de la hausse des produits tirés des services financiers aux entreprises et des services consultatifs, en partie contrebalancée par la diminution des activités de prise ferme.

Les produits de Services financiers directs ont augmenté de 12 M\$, principalement en raison de l'accroissement du volume ainsi que de la croissance de nos activités d'opérations de change et de paiements et de la hausse du volume de transactions lié aux solutions de placement direct.

Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances

Pour le trimestre considéré, une reprise de la provision pour pertes sur créances de 38 M\$ a été comptabilisée, comparativement à une dotation à la provision pour pertes sur créances de 5 M\$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent. La reprise de la provision pour pertes sur prêts productifs a augmenté en regard de celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent qui tenait compte d'une migration du crédit plus avantageuse au sein du portefeuille de prêts productifs et d'un nombre plus élevé de prêts productifs reclassés en prêts douteux. Au trimestre considéré, une reprise de la provision pour pertes sur prêts douteux essentiellement liée au secteur pétrolier et gazier a été enregistrée, comparativement à une dotation à la provision pour pertes sur créances attribuable surtout au secteur des services publics au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

La reprise de la provision pour pertes sur créances a augmenté de 4 M\$ par rapport à celle du trimestre précédent. La reprise de la provision pour pertes sur prêts productifs a diminué, compte tenu de la migration de crédit moins avantageuse au trimestre considéré. La reprise de la provision pour pertes sur prêts douteux a augmenté, fait attribuable surtout au secteur pétrolier et gazier.

Charges autres que d'intérêts

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 74 M\$, ou 14 %, par rapport à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison essentiellement de l'augmentation des dépenses liées aux initiatives stratégiques et de la progression des salaires du personnel.

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 68 M\$, ou 13 %, par rapport à celles du trimestre précédent, ce qui découle surtout de la hausse de la rémunération liée au rendement et de la hausse des dépenses liées aux initiatives stratégiques.

Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat a augmenté de 49 M\$ par rapport à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de la hausse du résultat.

L'impôt sur le résultat a augmenté de 63 M\$ par rapport à celui du trimestre précédent, sous l'effet surtout de la hausse du résultat.

Siège social et autres

Siège social et autres comprend les groupes fonctionnels suivants : Technologie, infrastructure et innovation, Gestion du risque, Personnel, culture et marque, Finance et Stratégie de l'entreprise, ainsi que d'autres groupes de soutien. Les charges de ces groupes fonctionnels et de soutien sont habituellement réparties entre les secteurs d'activité au sein des unités d'exploitation stratégiques. La majorité des coûts fonctionnels et des coûts de soutien de CIBC Bank USA sont comptabilisés directement dans l'unité d'exploitation stratégique Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis. Siège social et autres comprend également les résultats de CIBC FirstCaribbean et d'autres investissements stratégiques, ainsi que d'autres postes du compte de résultat et du bilan non directement attribuables aux secteurs d'activité.

Résultats¹

En millions de dollars, pour les trois mois clos les	31 janv. 2022	31 oct. 2021	31 janv. 2021
Produits			
Services bancaires internationaux	190 \$	180 \$	174 \$
Divers	(85)	(58)	(59)
Total des produits ²	105	122	115
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances			
Prêts douteux	11	11	18
Prêts productifs	(20)	(7)	(8)
Total de la dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances	(9)	4	10
Charges autres que d'intérêts	284	513	266
Perte avant impôt sur le résultat	(170)	(395)	(161)
Impôt sur le résultat ²	(121)	(162)	(99)
Résultat net (perte nette)	(49) \$	(233) \$	(62) \$
Résultat net (perte nette) applicable aux :			
Participations ne donnant pas le contrôle	5 \$	4 \$	4 \$
Actionnaires	(54)	(237)	(66)
Équivalents temps plein	23 511	23 017	22 227

1) Se reporter aux notes des états financiers consolidés intermédiaires pour de l'information sectorielle supplémentaire.

2) Les produits et l'impôt sur le résultat de Marchés des capitaux sont présentés selon une BIE. Des montants correspondants sont inclus dans les produits et l'impôt sur le résultat de Siège social et autres. Par conséquent, les produits et l'impôt sur le résultat comprennent un ajustement sur une BIE de 59 M\$ pour le trimestre clos le 31 janvier 2022 (48 M\$ pour le trimestre clos le 31 octobre 2021 et 54 M\$ pour le trimestre clos le 31 janvier 2021).

Aperçu financier

La perte nette pour le trimestre considéré s'est établie à 49 M\$, comparativement à une perte nette de 62 M\$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui est essentiellement attribuable à la diminution de la dotation à la provision pour pertes sur créances.

La perte nette pour le trimestre considéré s'est établie à 49 M\$, comparativement à une perte nette de 233 M\$ au trimestre précédent, ce qui est essentiellement attribuable à la baisse des charges autres que d'intérêts.

Produits

Les produits ont reculé de 10 M\$, ou 9 %, par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Les produits de Services bancaires internationaux ont grimpé de 16 M\$, ce qui découle surtout de la hausse des produits tirés des honoraires dans CIBC FirstCaribbean, en partie contrebalancée par l'incidence de la conversion des monnaies étrangères.

Les produits Divers ont reculé de 26 M\$, en raison principalement d'une baisse des produits de trésorerie et de l'ajustement plus important sur une BIE.

Les produits ont baissé de 17 M\$, ou 14 %, par rapport à ceux du trimestre précédent.

Les produits de Services bancaires internationaux ont grimpé de 10 M\$, ce qui reflète principalement l'incidence de la conversion des monnaies étrangères et la hausse des produits tirés des honoraires liés à CIBC FirstCaribbean.

Les produits Divers ont reculé de 27 M\$, en raison principalement d'une baisse des produits de trésorerie et d'un ajustement plus important sur une BIE.

Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances a donné lieu à une reprise de 9 M\$ au trimestre considéré, comparativement à une dotation à la provision pour pertes sur créances de 10 M\$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent. La reprise de la provision pour pertes sur prêts productifs a augmenté du fait de l'évolution favorable de nos perspectives économiques. La dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux a diminué en raison de la baisse de la dotation à la provision dans CIBC FirstCaribbean.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a donné lieu à une reprise de 9 M\$ au trimestre considéré, comparativement à une dotation à la provision pour pertes sur créances de 4 M\$ au trimestre précédent. La reprise de la provision pour pertes sur prêts productifs a augmenté du fait de l'évolution favorable de nos perspectives économiques. La dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux a été comparable à celle du trimestre précédent.

Charges autres que d'intérêts

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 18 M\$, ou 7 %, par rapport à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison essentiellement d'une hausse des coûts de soutien du siège social non répartis et de l'augmentation des charges dans CIBC FirstCaribbean.

Les charges autres que d'intérêts ont reculé de 229 M\$, ou 45 %, en regard de celles du trimestre précédent, fait attribuable surtout à une charge liée à la consolidation de notre portefeuille de prêts immobiliers et à une augmentation des provisions pour procédures judiciaires au trimestre précédent, toutes deux présentées à titre d'éléments d'importance. Une baisse des coûts de soutien du siège social non répartis a été comptabilisée au trimestre considéré.

Impôt sur le résultat

L'économie d'impôt a augmenté de 22 M\$ par rapport à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison des modifications dans la proportion du résultat assujettie à différents taux d'impôt et d'une perte plus importante.

L'économie d'impôt a chuté de 41 M\$ par rapport à celle du trimestre précédent, en raison surtout d'une perte plus importante.

Situation financière

Revue du bilan consolidé résumé

En millions de dollars, aux	31 janv. 2022	31 oct. 2021
Actif		
Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	43 350 \$	56 997 \$
Valeurs mobilières	179 003	161 401
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres	81 071	79 940
Prêts et acceptations, nets de la provision pour pertes sur créances	483 387	462 879
Dérivés	33 066	35 912
Autres actifs	41 787	40 554
	861 664 \$	837 683 \$
Passif et capitaux propres		
Dépôts	649 708 \$	621 158 \$
Engagements liés à des valeurs prêtées, vendues à découvert ou en vertu de mises en pension de titres	93 980	97 133
Dérivés	29 236	32 101
Autres passifs	35 917	35 922
Titres secondaires	5 531	5 539
Capitaux propres	47 292	45 830
	861 664 \$	837 683 \$

Actif

Au 31 janvier 2022, le total de l'actif avait progressé de 24,0 G\$, ou 3 %, en comparaison de celui au 31 octobre 2021, une tranche d'environ 7 G\$ de ce montant découlant de l'appréciation du dollar américain.

La trésorerie et les dépôts auprès d'autres banques ont diminué de 13,6 G\$, ou 24 %, essentiellement en raison de la baisse des placements à court terme de l'unité Trésorerie.

L'augmentation de 17,6 G\$, ou 11 %, des valeurs mobilières est principalement attribuable à la hausse des titres du Trésor des États-Unis, des titres de participation de sociétés et des titres de créance des gouvernements canadiens, contrebalancée en partie par la diminution des titres de créance de sociétés.

Les valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres se sont accrues de 1,1 G\$, ou 1 %, en raison essentiellement des activités des clients.

Les prêts et acceptations, nets de la provision, ont augmenté de 20,5 G\$, ou 4 %, du fait essentiellement de l'accroissement des prêts aux entreprises et aux gouvernements aux États-Unis, qui tenait compte de l'incidence de la conversion des monnaies étrangères et de l'accroissement des prêts hypothécaires à l'habitation et des prêts aux entreprises et aux gouvernements au Canada.

Les dérivés ont fléchi de 2,8 G\$, ou 8 %, sous l'effet principalement de la baisse des évaluations des dérivés de change et sur actions.

Les autres actifs ont augmenté de 1,2 G\$, ou 3 %, en raison surtout d'une hausse des métaux précieux et de l'impôt à recevoir, contrebalancée en partie par une diminution des biens donnés en garantie sur dérivés.

Passif

Au 31 janvier 2022, le total du passif avait augmenté de 22,5 G\$, ou 3 %, en comparaison de celui au 31 octobre 2021, une tranche d'environ 7 G\$ de ce montant découlant de l'appréciation du dollar américain.

Les dépôts ont augmenté de 28,6 G\$, ou 5 %, en raison surtout de l'accroissement du financement de gros et de la croissance des volumes dans les dépôts de détail au Canada.

Se reporter à la note 7 des états financiers consolidés intermédiaires pour plus de précisions sur la composition des dépôts.

Les engagements liés à des valeurs prêtées, vendues à découvert et en vertu de mises en pension de titres ont fléchi de 3,2 G\$, ou 3 %, en raison essentiellement des activités des clients.

Les dérivés ont diminué de 2,9 G\$, ou 9 %, sous l'effet principalement de la baisse des évaluations des dérivés de change et sur actions.

Capitaux propres

Au 31 janvier 2022, les capitaux propres avaient augmenté de 1,5 G\$, ou 3 %, par rapport à ceux au 31 octobre 2021, en raison surtout d'une hausse nette des résultats non distribués et du cumul des autres éléments du résultat global.

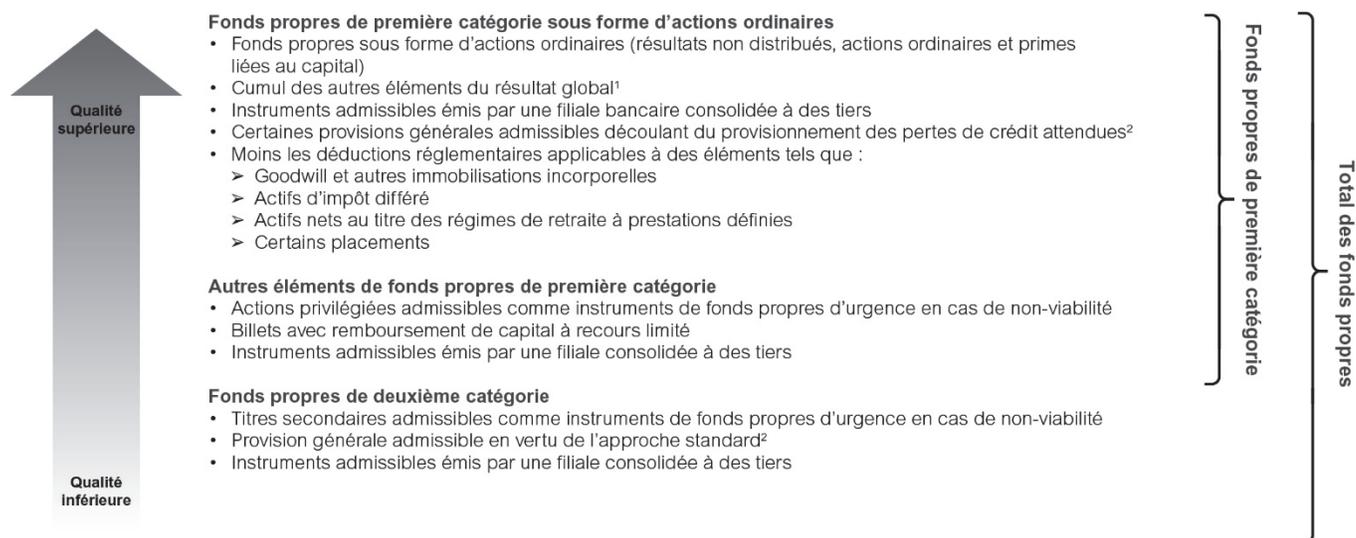
Gestion des fonds propres

Nous gérons activement nos fonds propres pour maintenir des sources de capitaux solides et efficaces qui favorisent la robustesse de notre bilan, l'accroissement de nos activités et la mise en œuvre de notre stratégie, tout en satisfaisant aux exigences réglementaires. Se reporter aux pages 31 à 41 de notre Rapport annuel 2021 pour plus de précisions sur la gestion des fonds propres.

Exigences en matière de fonds propres réglementaires

Le calcul des fonds propres réglementaires est assujéti aux lignes directrices du BSIF, lesquelles découlent du cadre normatif sur les fonds propres élaboré par le CBCB.

Les fonds propres réglementaires sont composés des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires, des fonds propres de première catégorie et des fonds propres de deuxième catégorie. Les catégories de fonds propres réglementaires démontrent une augmentation de la qualité et de la permanence ainsi qu'une meilleure capacité d'absorber les pertes. Les principales composantes de nos fonds propres réglementaires se résument comme suit :



- 1) Excluant le cumul des autres éléments du résultat global lié aux couvertures de flux de trésorerie et les variations de la juste valeur des passifs désignés à la juste valeur attribuables aux variations du risque de crédit propre.
- 2) En réponse à la pandémie de COVID-19, le BSIF a assoupli les attentes réglementaires par la mise en place de mesures transitoires relatives au traitement du provisionnement des pertes de crédit attendues, de sorte qu'une partie des provisions qui aurait autrement fait partie des fonds propres de deuxième catégorie puisse plutôt être incluse dans les fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires, sous réserve de certains facteurs scalaires et limites jusqu'à la fin de l'exercice 2022. Se reporter à la section Amélioration constante des exigences de fonds propres réglementaires pour plus de précisions.

Les instruments de fonds propres réglementaires admissibles doivent pouvoir absorber les pertes en cas de non-viabilité de l'institution financière.

Le BSIF exige que toutes les institutions atteignent des ratios cibles de fonds propres qui comprennent des réserves. Au gré du BSIF, ces ratios de fonds propres cibles peuvent être plus élevés pour certaines institutions. La CIBC a été désignée par le BSIF comme une banque d'importance systémique nationale (BISN) au Canada. Les BISN sont assujétiées à un supplément de fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires correspondant à 1,0 % de l'APR. En outre, le BSIF s'attend à ce que les BISN détiennent une réserve pour stabilité intérieure (RSI), laquelle vise à répondre aux risques associés au deuxième pilier qui ne sont pas adéquatement pris en compte dans les exigences du premier pilier. La RSI est actuellement établie à 2,5 %, mais elle peut être de l'ordre de 0 % à 2,5 % de l'APR. De plus, les banques doivent conserver une réserve anticyclique de fonds propres supplémentaire équivalente à leur réserve moyenne pondérée au Canada et dans certains autres États où elles sont exposées au risque de crédit du secteur privé. Les cibles actuelles du BSIF se résument comme suit :

Au 31 janvier 2022	Minimum	Réserve de conservation des fonds propres	Réserve applicable aux BISN	Cibles du premier pilier ¹	Réserve pour stabilité intérieure ²	Cibles, y compris toutes les réserves
Ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires	4,5 %	2,5 %	1,0 %	8,0 %	2,5 %	10,5 %
Ratio des fonds propres de première catégorie	6,0 %	2,5 %	1,0 %	9,5 %	2,5 %	12,0 %
Ratio du total des fonds propres	8,0 %	2,5 %	1,0 %	11,5 %	2,5 %	14,0 %

1) La réserve anticyclique de fonds propres applicable était négligeable pour la CIBC au 31 janvier 2022.

2) Le 10 décembre 2021, le BSIF a annoncé que la RSI demeurerait fixée à 2,5 % du total de l'APR. Ce niveau demeure inchangé depuis le 31 octobre 2021.

Les exigences en matière de suffisance des fonds propres sont appliquées de façon consolidée, comme c'est le cas pour nos états financiers, à l'exception de nos filiales d'assurance (CIBC Cayman Reinsurance Limited et Compagnie d'assurance-vie CIBC limitée), lesquelles ont été exclues du périmètre réglementaire de consolidation. La méthode de consolidation appliquée aux états financiers est décrite à la note 1 des états financiers consolidés de notre Rapport annuel 2021. Compagnie d'assurance-vie CIBC limitée est assujétiée au test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie du BSIF.

Amélioration constante des exigences de fonds propres réglementaires

Le CBCB et le BSIF ont publié diverses propositions de changements aux exigences actuelles de fonds propres réglementaires visant à renforcer la réglementation relative aux banques, ainsi que leur supervision et l'encadrement de leurs pratiques, et à composer avec les variations des conditions du marché engendrées par la pandémie de COVID-19 dans l'objectif général d'améliorer la stabilité financière (se reporter à la page 34 de notre Rapport annuel 2021). Les paragraphes ci-après présentent un résumé des publications du CBCB et du BSIF depuis la publication de notre Rapport annuel 2021 et des mesures transitoires instaurées en réponse à la pandémie de COVID-19.

Réformes de Bâle III et exigences de communication financière au titre du troisième pilier révisées

Le 31 janvier 2022, le BSIF a publié la version définitive de ses règles de fonds propres, de levier, de liquidité et de communication de renseignements qui comprennent les dernières réformes de Bâle III ainsi que des mises à jour quant au traitement des rajustements de l'évaluation du crédit (REC) et de la couverture du risque de marché d'autres ajustements de valorisation visant les dérivés de gré à gré ainsi qu'à la gestion du risque opérationnel. La mise en œuvre des changements proposés va avoir lieu au deuxième trimestre de 2023, à l'exception des révisions aux REC et aux cadres de risque de marché qui seront apportées au premier trimestre de 2024. Les révisions à la ligne directrice *Normes de liquidité* prendront effet le 1^{er} avril 2023. Les principaux changements comprennent ce qui suit :

- Révisions à l'approche fondée sur les notations internes (NI) et à l'approche standard visant le risque de crédit
- Cadres révisés pour le risque opérationnel, le risque de marché et les REC
- Mise à jour des déductions des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires pour certains actifs
- Mise à jour du plancher de fonds propres selon l'approche standard révisée susmentionnée, avec adoption progressive du coefficient de plancher sur une période de trois ans à compter du deuxième trimestre de 2023
- Modification du cadre régissant le ratio de levier, dont l'imposition d'une exigence de réserve pour les BISN
- Améliorations à la ligne directrice *Normes de liquidité*, y compris la modification des exigences visant les flux de trésorerie nets cumulatifs

Le BSIF a également annoncé une révision des exigences actuelles de divulgation en vertu du troisième pilier avec prise d'effet au deuxième trimestre de 2023 et la publication de nouvelles exigences de divulgation en vertu du troisième pilier au quatrième trimestre de 2023 à l'égard des BISN.

Le 11 novembre 2021, le CBCB a publié le document *Revisions to market risk disclosure requirements*, qui apporte un certain nombre de modifications pour mieux refléter le cadre du risque de marché révisé, présenté en janvier 2019. Le BSIF n'a pas adopté les modifications connexes et exige actuellement que le cadre du risque de marché de 2019 soit mis en œuvre au premier trimestre de 2024.

Mesures transitoires relatives au traitement du provisionnement des pertes de crédit attendues aux fins des fonds propres

En réponse à la pandémie de COVID-19, le BSIF a instauré des mesures transitoires relatives au traitement du provisionnement des pertes de crédit attendues qui sont prévues par le dispositif de Bâle. Ces mesures transitoires sont entrées en vigueur en date de la publication du communiqué du BSIF à cet effet le 27 mars 2020 et aux termes de celles-ci, une partie des provisions qui auraient été incluses autrement dans les fonds propres de deuxième catégorie peuvent être incluses dans les fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires. La partie de la provision pour pertes de crédit attendues pouvant être incluse dans les fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires est déterminée en fonction de l'augmentation des provisions pour les premier et deuxième stades par rapport aux soldes au 31 janvier 2020 utilisés à titre de niveau de référence. Ce montant est ensuite ajusté en fonction des incidences fiscales et multiplié par un facteur scalaire qui diminue au fil du temps. Le facteur scalaire est fixé à 70 % pour l'exercice 2020, à 50 % pour l'exercice 2021 et à 25 % pour l'exercice 2022. Pour les expositions traitées selon l'approche fondée sur les NI, le moindre d'entre ce montant et l'excédent de l'encours des provisions autrement admissibles à l'inclusion dans les fonds propres de deuxième catégorie est inclus dans les fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires selon les mesures transitoires.

Régime au regard des normes de fonds propres d'un programme fédéral de soutien pour les secteurs très touchés

Le 27 janvier 2021, le BSIF a fourni un cadre d'orientation quant au régime de fonds propres applicable aux prêts garantis par le gouvernement octroyés aux termes du programme de garanties de prêts du Programme de crédit pour les secteurs très touchés de la Banque du développement du Canada (BDC). En vertu de ce cadre d'orientation, les prêts sont considérés comme des prêts accordés par une entité souveraine en raison de la garantie de BDC et, par conséquent, la pondération du risque appropriée est appliquée conformément à la ligne directrice NFP. Le montant du prêt en entier est inclus dans la mesure de l'exposition utilisée aux fins du calcul du ratio de levier.

Nous continuons de suivre les développements ayant une incidence sur les exigences de fonds propres réglementaires et les informations à fournir à cet égard et de nous y préparer.

Fonds propres réglementaires et ratios

Nos ratios et fonds propres réglementaires sont présentés dans le tableau ci-après :

En millions de dollars, aux	31 janv. 2022	31 oct. 2021
Fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires ¹	34 796 \$	33 751 \$
Fonds propres de première catégorie ¹	39 139	38 344
Total des fonds propres ¹	44 568	44 202
L'APR se compose de ce qui suit :		
Risque de crédit	243 491	232 311
Risque de marché	9 123	9 106
Risque opérationnel	31 612	31 397
Total de l'APR	284 226	272 814
Ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires	12,2 %	12,4 %
Ratio des fonds propres de première catégorie	13,8 %	14,1 %
Ratio du total des fonds propres	15,7 %	16,2 %

¹ Comprend l'incidence des mesures transitoires pour le provisionnement des pertes de crédit attendues annoncées par le BSIF le 27 mars 2020 dans le contexte du début de la pandémie de COVID-19. Les mesures transitoires permettent d'inclure dans les fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires une partie des provisions pour pertes de crédit attendues qui aurait autrement figuré dans les fonds propres de deuxième catégorie. Le montant est soumis à certains facteurs scalaires et à des restrictions jusqu'à la fin de l'exercice 2022.

Ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires

Au 31 janvier 2022, le ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires avait diminué de 0,2 % par rapport à celui au 31 octobre 2021, porté par l'incidence d'une hausse de l'APR, en partie contrebalancée par l'augmentation des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires.

L'augmentation des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires était essentiellement attribuable au capital autogénéré (résultat net moins les dividendes) et à la hausse du cumul des autres éléments du résultat global. La hausse de l'APR s'explique surtout par l'accroissement de la taille du portefeuille, l'incidence de la conversion des monnaies étrangères et les niveaux accrus de risque opérationnel, en partie neutralisés par l'amélioration de la qualité du crédit.

Ratio des fonds propres de première catégorie

Au 31 janvier 2022, le ratio des fonds propres de première catégorie avait diminué de 0,3 % par rapport à celui au 31 octobre 2021, en raison surtout des facteurs susmentionnés qui ont eu une incidence sur le ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires.

Ratio du total des fonds propres

Au 31 janvier 2022, le ratio du total des fonds propres avait diminué de 0,5 % par rapport à celui au 31 octobre 2021, fait attribuable surtout aux facteurs susmentionnés qui ont eu une incidence sur le ratio des fonds propres de première catégorie et à l'élimination des instruments de fonds propres non admissibles.

Ratio de levier

Les normes relatives aux fonds propres selon le dispositif de Bâle III comprennent une mesure des fonds propres non fondée sur le risque, soit le ratio de levier, qui vient compléter les exigences de fonds propres fondées sur le risque. Le ratio de levier représente les fonds propres de première catégorie divisés par l'exposition aux fins du ratio de levier. L'exposition aux fins du ratio de levier est décrit dans les normes comme étant la somme des éléments suivants :

- i) Les actifs au bilan moins les ajustements réglementaires des fonds propres de première catégorie
- ii) Les expositions sur dérivés
- iii) Les expositions sur opérations de financement par titres
- iv) Les expositions hors bilan (engagements, substituts directs de crédit, lettres de crédit et expositions de titrisation)

Le BSIF s'attend à ce que les institutions de dépôt fédérales adoptent des ratios de levier qui soient au moins équivalents à 3,0 %. Au gré du BSIF, ces ratios peuvent être plus élevés pour certaines institutions.

En millions de dollars, aux	31 janv. 2022	31 oct. 2021
Fonds propres de première catégorie	39 139 \$	38 344 \$
Exposition aux fins du ratio de levier ¹	906 566	823 343
Ratio de levier	4,3 %	4,7 %

¹) L'exclusion temporaire des titres émis par des emprunteurs souverains admissibles de la mesure de l'exposition aux fins du ratio de levier, instaurée dans le contexte du début de la pandémie de COVID-19, n'était plus applicable au début du premier trimestre de 2022. Les réserves auprès des banques centrales continuent d'être exemptées de cette mesure.

Au 31 janvier 2022, le ratio de levier avait diminué de 0,4 % par rapport à celui au 31 octobre 2021, l'incidence de l'augmentation des fonds propres de première catégorie ayant été plus que compensée par l'incidence de la hausse de l'exposition aux fins du ratio de levier. L'augmentation de l'exposition aux fins du ratio de levier était principalement attribuable au renversement de l'exclusion temporaire des titres émis par des emprunteurs souverains admissibles de la mesure de l'exposition et à des hausses des expositions au bilan.

Exigences de capacité totale d'absorption des pertes

Le BSIF exige également que les BISN maintiennent un ratio de capacité totale d'absorption des pertes (CTAP) cible prudentiel (prenant appui sur les ratios de fonds propres fondés sur les risques) et un ratio de levier CTAP minimum (prenant appui sur le ratio de levier).

La CTAP vise à faire en sorte que les BISN non viables disposent d'une capacité d'absorption de pertes suffisante pour assurer leur recapitalisation, pour ainsi faciliter un règlement ordonné pour les BISN tout en réduisant au maximum les répercussions défavorables sur la stabilité du secteur des services financiers et pour les contribuables. La CTAP s'entend de la somme du total des fonds propres et des autres instruments de CTAP, soit essentiellement des instruments de recapitalisation interne admissibles dont l'échéance résiduelle est de plus de 365 jours.

Le BSIF s'attend à ce que les BISN maintiennent un ratio minimum de CTAP fondé sur les risques de 21,5 % et respectent les exigences de RSI alors applicables (2,5 % comme il a été mentionné précédemment) et à ce qu'elles maintiennent aussi un ratio de levier CTAP minimum de 6,75 % à compter du premier trimestre de 2022.

En millions de dollars, aux	31 janv. 2022	31 oct. 2021
CTAP disponible	82 510 \$	76 701 \$
Total de l'APR	284 226	272 814
Exposition aux fins du ratio de levier ¹	906 566	823 343
Ratio de CTAP	29,0 %	28,1 %
Ratio de levier CTAP	9,1 %	9,3 %

¹) L'exclusion temporaire des titres émis par des emprunteurs souverains admissibles de la mesure de l'exposition aux fins du ratio de levier, instaurée dans le contexte du début de la pandémie de COVID-19, n'était plus applicable au début du premier trimestre de 2022. Les réserves auprès des banques centrales continuent d'être exemptées de cette mesure.

Au 31 janvier 2022, le ratio de CTAP avait augmenté de 0,9 % par rapport à celui au 31 octobre 2021, porté par l'augmentation de la CTAP en partie contrebalancée par l'incidence d'une hausse de l'APR. L'augmentation de la CTAP découle essentiellement de l'émission de passifs admissibles à la recapitalisation interne.

Au 31 janvier 2022, le ratio de levier TLAC avait diminué de 0,2 % par rapport à celui au 31 octobre 2021, ce qui découle essentiellement des facteurs qui ont une incidence sur le ratio de levier mentionnés précédemment, contrebalancés en partie par l'émission de passifs admissibles à la recapitalisation interne.

Activités importantes de gestion du capital

Le 13 mars 2020, après le début de la pandémie de COVID-19, le BSIF a imposé des mesures temporaires aux institutions financières fédérales, leur enjoignant d'interrompre les processus d'augmentation des dividendes et de rachat d'actions, afin d'assurer que les fonds propres supplémentaires disponibles soient utilisés pour soutenir les activités de prêt au Canada. Le BSIF a levé ces mesures temporaires le 4 novembre 2021. Voici les principales initiatives liées aux fonds propres mises en œuvre en 2022 :

Offre publique de rachat dans le cours normal des affaires

Le 9 décembre 2021, nous avons annoncé que la Bourse de Toronto avait accepté notre avis d'intention de procéder à une offre publique de rachat dans le cours normal des affaires. L'offre prendra fin à la première des éventualités suivantes : i) la date à laquelle la CIBC aura racheté 10 millions d'actions ordinaires, ii) la date à laquelle la CIBC émettra un avis de cessation ou iii) le 12 décembre 2022. Au cours du trimestre considéré, 900 000 actions ordinaires ont été rachetées et annulées à un prix moyen de 148,86 \$, pour un total de 134 M\$.

Régime d'achat d'actions par les employés

Aux termes du régime d'achat d'actions par les employés, nous avons émis 266 370 actions ordinaires pour une contrepartie de 40 M\$ pour le trimestre clos le 31 janvier 2022.

Régime d'investissement à l'intention des actionnaires

Aux termes du régime d'investissement à l'intention des actionnaires, nous avons émis 226 515 actions ordinaires pour une contrepartie de 36 M\$ pour le trimestre clos le 31 janvier 2022.

Fractionnement d'actions

En février 2022, le conseil d'administration de la CIBC a approuvé le fractionnement des actions ordinaires émises et en circulation de la CIBC, à raison de deux actions pour une, lequel sera effectué par voie d'une modification aux règlements administratifs de la CIBC. Se reporter à la note 8 des états financiers consolidés intermédiaire pour plus de précisions.

Instruments convertibles

Le tableau ci-après présente un sommaire de nos instruments de FPUNV en circulation :

En millions de dollars, sauf le nombre d'actions et les montants par action, au 31 janvier 2022	Actions en circulation		Prix minimal de conversion par action ordinaire	Nombre maximal d'actions ordinaires pouvant être émises à la conversion
	Nombre d'actions	Valeur nominale		
Actions privilégiées^{1, 2}				
Série 39 (FPUNV)	16 000 000	400 \$	5,00 \$	80 000 000
Série 41 (FPUNV)	12 000 000	300	5,00	60 000 000
Série 43 (FPUNV)	12 000 000	300	5,00	60 000 000
Série 45 (FPUNV)	32 000 000	800	5,00	160 000 000
Série 47 (FPUNV)	18 000 000	450	5,00	90 000 000
Série 49 (FPUNV)	13 000 000	325	5,00	65 000 000
Série 51 (FPUNV)	10 000 000	250	5,00	50 000 000
Billets avec remboursement de capital à recours limité^{2, 3}				
Billets de série 1 avec remboursement de capital à recours limité à 4,375 % (FPUNV)	s. o.	750	5,00	150 000 000
Billets de série 2 avec remboursement de capital à recours limité à 4,000 % (FPUNV)	s. o.	750	5,00	150 000 000
Titres secondaires^{2, 4}				
Débetures à 3,45 % échéant le 4 avril 2028 (FPUNV)	s. o.	1 500	5,00	450 000 000
Débetures à 2,95 % échéant le 19 juin 2029 (FPUNV)	s. o.	1 500	5,00	450 000 000
Débetures à 2,01 % échéant le 21 juillet 2030 (FPUNV)	s. o.	1 000	5,00	300 000 000
Débetures à 1,96 % échéant le 21 avril 2031 (FPUNV)	s. o.	1 000	5,00	300 000 000
Total		9 325 \$		2 365 000 000

- Lorsqu'un événement déclencheur survient, chacune des actions est convertible en un certain nombre d'actions ordinaires, déterminé en divisant la valeur nominale de 25,00 \$ l'action, plus les dividendes déclarés et non versés, par le cours moyen de l'action ordinaire (au sens qui en est donné dans le supplément de prospectus pertinent), sous réserve d'un prix minimal par action (sous réserve d'un ajustement dans certaines situations, tel qu'il est décrit dans le supplément de prospectus pertinent). Les porteurs d'actions privilégiées n'ont pas le droit de convertir leurs actions en actions ordinaires.
 - Le nombre maximal d'actions ordinaires pouvant être émises à la conversion ne tient pas compte de l'incidence des dividendes déclarés et non versés et des intérêts courus.
 - Lorsqu'un événement déclencheur survient, les actions privilégiées de série 53 et de série 54 détenues dans la fiducie à recours limité au soutien des billets avec remboursement de capital à recours limité sont convertibles en un certain nombre d'actions ordinaires, déterminé en divisant la valeur nominale de 1 000 \$ par le cours moyen de l'action ordinaire (au sens qui en est donné dans le supplément de prospectus pertinent), sous réserve d'un prix minimal par action ordinaire (sous réserve d'un ajustement dans certaines situations, tel qu'il est décrit dans le supplément de prospectus pertinent).
 - Lorsqu'un événement déclencheur survient, les débetures sont convertibles en un certain nombre d'actions ordinaires, déterminé en divisant 150 % de la valeur nominale, plus les intérêts courus et non payés, par le cours moyen de l'action ordinaire (au sens qui en est donné dans le supplément de prospectus pertinent), sous réserve d'un prix minimal par action ordinaire (sous réserve d'un ajustement dans certaines situations, tel qu'il est décrit dans le supplément de prospectus pertinent).
- s. o. Sans objet.

La survenance d'un événement déclencheur entraînerait la conversion de la totalité des instruments de fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité en circulation dont il est fait mention ci-dessus, ce qui représenterait un effet dilutif de 84 % selon le nombre d'actions ordinaires de la CIBC en circulation au 31 janvier 2022. Tel qu'il a été décrit dans la ligne directrice NFP, un événement déclencheur se produit lorsque le BSIF détermine que la banque n'est plus viable, ou qu'elle est sur le point de ne plus l'être et, si une fois tous les instruments de fonds propres d'urgence convertis et après avoir pris en compte tous les autres facteurs et toutes les autres circonstances considérés comme pertinents, il est raisonnablement probable que la viabilité de la banque sera rétablie ou maintenue ou, si la banque a accepté ou convenu d'accepter une injection de capitaux, ou une aide équivalente, de la part du gouvernement fédéral ou d'un gouvernement provincial, sans laquelle le BSIF aurait déterminé la banque non viable.

En plus des effets dilutifs éventuels liés aux instruments de FPUNV susmentionnés, au 31 janvier 2022, 38,2 G\$ (32,6 G\$ au 31 octobre 2021) de nos passifs en cours étaient assujettis à la conversion au titre du régime de recapitalisation interne des banques. Aux termes du régime de recapitalisation interne, il n'y a pas de ratio de conversion contractuel fixe et préétabli pour la conversion de certaines actions et certains passifs admissibles de la CIBC qui sont assujettis à la conversion en actions ordinaires aux fins de la recapitalisation interne, et il n'y a pas d'exigence particulière quant à la conversion

des passifs assujettis en actions ordinaires de la CIBC ou un membre de son groupe. La Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC) décide du moment de la conversion aux fins de la recapitalisation interne et du montant des actions et des passifs admissibles devant être convertis ainsi que des modalités de la conversion, sous réserve des paramètres énoncés dans le régime de recapitalisation interne. Se reporter à la section Exigences de capacité totale d'absorption des pertes pour plus de précisions.

Exigences de communication publique pour les banques d'importance systémique mondiale

Le 13 août 2021, le BSIF a publié la version révisée de son préavis *Banques d'importance systémique mondiale – Obligations redditionnelles*. La version révisée fait le point sur les changements apportés aux exigences de divulgation annuelles qui figurent dans la méthode d'évaluation remaniée du CBCB pour recenser les banques d'importance systémique mondiale (BISM) et fournit des consignes supplémentaires sur la disponibilité des indicateurs publiés par des BISM et sur la nature des informations quantitatives accompagnant les obligations redditionnelles. Un treizième indicateur, le volume de transactions, qui reflète les activités des banques sur le marché secondaire, a été ajouté à la méthode d'évaluation et doit désormais être divulgué. Les banques fédérales qui ont un ratio de levier supérieur à l'équivalent de 200 G€ à la fin de l'exercice sont tenues annuellement de divulguer au moins les 13 indicateurs (en valeurs libellées en dollars canadiens). La CIBC est une banque fédérale, mais n'a pas été désignée comme une BISM. Les indicateurs sont calculés selon des lignes directrices précises publiées par le CBCB, qui sont mises à jour chaque année, et conformément au périmètre de consolidation réglementaire. Ainsi, les valeurs obtenues ne sont peut-être pas comparables aux autres mesures présentées dans les états financiers consolidés intermédiaires.

Le BSIF exige que les indicateurs ci-après soient divulgués conformément à son préavis *Banques d'importance systémique mondiale – Obligations redditionnelles*.

Le tableau suivant présente les 13 indicateurs utilisés dans la méthode d'évaluation du CBCB permettant de recenser les BISM :

En millions de dollars, aux 31 octobre ou pour les exercices clos à ces dates

Section		Indicateurs	2021	2020
A. Activité transfrontière	1.	Créances transfrontières	263 395 \$	202 927 \$
	2.	Passifs transfrontières	248 781	192 443
B. Taille	3.	Expositions totales telles que définies par le ratio de levier ¹	924 453 \$	847 138 \$
C. Interdépendance	4.	Actifs dans le système financier	73 097 \$	59 736 \$
	5.	Passifs dans le système financier	48 607	45 553
	6.	Titres en circulation	205 704	168 533
D. Substituabilité / infrastructure financière	7.	Activité de paiement	20 926 369 \$	17 709 722 \$
	8.	Actifs sous garde	2 124 555	1 886 628
	9.	Valeurs des transactions placées sur les marchés obligataires et boursiers	76 338	74 474
	10.	Volume de transactions		
		Volumes de transactions – titres à revenu fixe	1 869 055	s. o.
	Volume de transactions – actions et autres titres	222 156	s. o.	
E. Complexité	11.	Valeur notionnelle des dérivés de gré à gré	5 309 123 \$	5 557 139 \$
	12.	Valeurs du compte de négociation et autres valeurs	32 245	27 121
	13.	Actifs de niveau 3	1 588	1 400

1) Le calcul de cette mesure aux fins de la présentation des indicateurs par les BISM ne tient pas compte des ajustements réglementaires visant les déductions en capital ni de l'exemption provisoire du BSIF quant aux réserves auprès des banques centrales ni les titres d'émetteurs souverains qui sont considérés comme des actifs liquides de haute qualité.

s. o. Sans objet. Nouvel indicateur devant être divulgué cette année.

Modifications apportées aux mesures des BISM

Les modifications apportées aux mesures par rapport à celles de 2020 ont surtout trait aux changements courants dans les activités et aux variations des taux de change.

A. Activité transfrontière

L'objectif de cette section est de déterminer l'empreinte mondiale d'une banque (c.-à-d. l'importance des activités d'une banque en dehors de sa juridiction d'origine). Le concept qui sous-tend cette section est que les conséquences à l'échelle mondiale des difficultés financières ou de la défaillance d'une banque varient en fonction de sa part de créances et de passifs transfrontières.

B. Taille

La taille est une mesure clé de l'importance étant donné que les difficultés financières ou la défaillance d'une banque sont plus susceptibles de nuire à l'économie mondiale ou aux marchés financiers si les activités de la banque représentent une large part de l'activité mondiale.

C. Interdépendance

Les difficultés financières d'un établissement peuvent fortement accroître la probabilité de difficultés d'autres établissements en raison du réseau d'obligations contractuelles dans lequel ils évoluent. L'impact systémique d'une banque devrait être positivement corrélé avec son interdépendance vis-à-vis des autres établissements financiers.

D. Substituabilité / infrastructure financière

L'objectif de cette section est de déterminer le rôle de la banque en tant que pourvoyeur d'infrastructures financières. Le concept qui sous-tend cette section est que plus la banque a un rôle important dans une ligne de métier donnée ou comme prestataire de services dans l'infrastructure financière sous-jacente (systèmes de paiement par exemple), plus les perturbations résultant de sa défaillance seront grandes en termes d'insuffisance des services (y compris le coût que représentera, pour les clients de la banque défaillante, la recherche d'un service identique auprès d'un autre établissement) et de réduction de la liquidité des marchés et de l'infrastructure.

E. Complexité

L'impact systémique des difficultés financières ou de la défaillance d'une banque est, en toute logique, corrélé positivement à sa complexité d'ensemble, à savoir sa complexité commerciale, structurelle et opérationnelle. Plus une banque est complexe, plus les coûts et délais nécessaires à la résolution de sa défaillance seront importants.

Arrangements hors bilan

Nous concluons des arrangements hors bilan dans le cours normal des affaires. D'autres précisions sur nos arrangements hors bilan figurent également à la page 40 de notre Rapport annuel 2021 ainsi qu'aux notes 7 et 22 des états financiers consolidés de notre Rapport annuel 2021.

Gestion du risque

Notre approche à l'égard de la gestion du risque est sensiblement la même que celle décrite aux pages 42 à 83 de notre Rapport annuel 2021.

Vue d'ensemble

La CIBC fait face à un grand nombre de risques dans tous ses secteurs d'activité. Le recensement et l'analyse des risques et de leurs répercussions permettent à la CIBC de déterminer son intérêt à l'égard du risque et ses pratiques en matière de gestion du risque. La définition des niveaux de risque acceptables et l'établissement de solides principes, politiques et pratiques en gestion des risques sont essentiels à l'atteinte d'un rendement constant et durable à long terme, tout en demeurant dans les limites de notre intérêt à l'égard du risque.

Notre intérêt à l'égard du risque définit les niveaux de tolérance envers divers risques. Il jette les assises sur lesquelles reposent notre culture et notre cadre de gestion du risque.

Notre cadre de gestion du risque comprend :

- les énoncés sur la tolérance au risque de la CIBC, des unités d'exploitation stratégiques et des groupes fonctionnels;
- des cadres, des politiques, des procédures et des limites de risque visant à harmoniser les activités avec notre intérêt à l'égard du risque;
- la production de rapports périodiques sur la gestion du risque pour établir et communiquer les niveaux de risque;
- un cadre de contrôle indépendant pour identifier et tester la conception et l'efficacité du fonctionnement de nos principaux contrôles;
- des simulations de crise afin d'évaluer les répercussions possibles des changements dans l'environnement de l'entreprise sur le capital, la situation de trésorerie et les résultats;
- la prise en compte proactive des options d'atténuation des risques afin d'optimiser les résultats;
- une surveillance grâce à nos comités axés sur les risques et à notre structure de gouvernance.

La responsabilité de la gestion des risques incombe à tous les employés de la CIBC. Les professionnels des unités d'exploitation et de la gestion du risque travaillent ensemble pour veiller à ce que les stratégies et les activités d'entreprise correspondent à notre intérêt à l'égard du risque. L'approche de la CIBC à l'égard de la gestion du risque à l'échelle de l'entreprise correspond au modèle à trois lignes de défense :

- i) En tant que première ligne de défense, les unités d'exploitation stratégiques et les groupes fonctionnels de la CIBC sont responsables du recensement et de l'appréciation des risques inhérents à ses activités en fonction de l'intérêt à l'égard du risque de la CIBC, et d'en rendre compte. De plus, ils doivent établir et maintenir des contrôles pour atténuer ces risques. La première ligne de défense peut inclure des groupes de gouvernance relevant du secteur approprié pour faciliter les processus liés au cadre de contrôle et les autres processus relatifs aux risques. Les groupes de contrôle fournissent une expertise aux secteurs d'activité et peuvent également mettre en place et gérer des programmes et des activités de contrôle à l'échelle organisationnelle. En plus de collaborer avec les secteurs d'activité pour recenser et gérer les risques, les groupes de contrôle remettent en question les décisions et les stratégies d'atténuation à l'égard des risques.
- ii) La deuxième ligne de défense est indépendante de la première et fournit une vue d'ensemble des types de risques précis à l'échelle de la banque, établit des lignes directrices et remet en question de façon efficace les activités liées aux risques et aux contrôles. La fonction Gestion du risque constitue la principale deuxième ligne de défense. Elle peut avoir recours ou se fier à l'expertise technique d'autres groupes (p. ex., des tiers ou des groupes de contrôle) pour mieux orienter ses évaluations indépendantes, s'il y a lieu.
- iii) En tant que troisième ligne de défense, la fonction Vérification interne de la CIBC fournit une assurance raisonnable à la haute direction et au Comité de vérification du conseil d'administration (conseil) quant à l'efficacité des pratiques de gouvernance, des processus de gestion du risque, et du contrôle interne de la CIBC dans le cadre de son plan de vérification axé sur les risques et conformément à son mandat, comme il est décrit dans la Charte de vérification interne.

Une culture de risque éprouvée et une communication fluide entre les trois lignes de défense constituent des éléments essentiels d'une gestion du risque efficace.

Nous exerçons une surveillance constante sur notre profil de risque en le comparant avec l'intérêt à l'égard du risque que nous avons établi et les limites connexes, et en prenant les mesures qui s'imposent pour maintenir un équilibre entre les risques courus et le rendement obtenu. Pour surveiller notre profil de risque, nous effectuons une analyse prospective de la sensibilité par rapport à des facteurs locaux et mondiaux du marché, à la conjoncture économique et au contexte géopolitique et réglementaire ayant une incidence sur notre profil de risque global.

La tenue de discussions et la production de rapports périodiques et clairs sur les risques par les comités de la haute direction facilitent la communication des risques et l'analyse des stratégies en gestion du risque à l'échelle de l'entreprise.

Principaux risques et nouveaux risques

Nous faisons le suivi des principaux risques et des nouveaux risques qui peuvent avoir une incidence sur nos résultats futurs, nous les examinons et nous prenons les mesures qui s'imposent pour réduire les risques éventuels. Nous procédons à des analyses approfondies, notamment par des simulations de crise de nos expositions aux risques, et nous informons le conseil sur une base régulière des nouveautés et des changements connexes. Les principaux risques et les nouveaux risques sont ceux qui pourraient avoir, à notre avis, une incidence négative qui est importante pour la CIBC. Se reporter aux pages 49 à 53 de notre Rapport annuel 2021 pour plus de précisions sur les principaux risques et nouveaux risques suivants :

- Risque lié aux changements climatiques
- Endettement des consommateurs canadiens et marché du logement canadien
- Risque lié à la technologie, à l'information et à la cybersécurité
- Risque de désintermédiation
- Risque lié aux tiers
- Lutte contre le blanchiment d'argent

- Réglementation bancaire aux États-Unis
- Réforme fiscale
- Transactions d'entreprise

Le reste de la présente section décrit les principaux risques et les nouveaux risques qui ont été mis à jour pour tenir compte des faits nouveaux survenus depuis la publication de notre Rapport annuel 2021, ainsi que des faits nouveaux en matière de réglementation et de comptabilité qui sont importants pour la CIBC.

Pandémies

La pandémie de COVID-19 continue de perturber l'économie mondiale, les marchés financiers, les chaînes d'approvisionnement et la productivité des entreprises de manière imprévisible et sans précédent. Même si l'augmentation des taux de vaccination a permis aux gouvernements du monde entier d'assouplir considérablement les restrictions qu'ils avaient imposées, les progrès vers une réouverture complète de l'économie ont été freinés par les variants du virus, nouveaux et en émergence, ce qui a mené au retour des restrictions sur une base temporaire. Ces facteurs, conjugués à la réticence persistante à la vaccination, continuent de mettre en péril la reprise économique. Nos perspectives demeurent fondées sur l'hypothèse que des mesures sanitaires ciblées seront utilisées pour freiner les prochaines vagues d'infection plutôt que des arrêts généralisés de l'activité économique.

L'évolution de la situation, notamment la gravité et la durée de la pandémie, l'apparition et la progression de nouveaux variants, ainsi que les mesures instaurées par les gouvernements, les autorités monétaires, les organismes de réglementation, les institutions financières et d'autres tiers en réponse à une recrudescence des cas, continuera d'avoir une incidence sur nos perspectives.

Une part importante de nos activités consiste à consentir du crédit ou autrement à fournir des ressources financières aux particuliers, aux entreprises, aux secteurs d'activité et aux gouvernements que la pandémie a pu malmener en minant leur capacité à respecter les dispositions initiales de leurs prêts et, éventuellement, à rembourser ces prêts. Bien que nos estimations des pertes de crédit attendues sur les prêts productifs tiennent compte de la probabilité et de l'étendue des défauts de paiement et de la dépréciation futurs, les résultats réels pourraient différer considérablement des estimations actuelles, compte tenu de l'incertitude rattachée à la COVID-19. Si le contexte de nos activités commerciales ou le taux de chômage ne continue pas de s'améliorer conformément à nos attentes en raison de variants nouveaux et en émergence, ou si les défauts de paiement des prêts des clients sont supérieurs à nos prévisions actuelles, nous pourrions avoir à comptabiliser d'autres pertes sur créances, en plus de celles prises en compte dans nos provisions pour pertes de crédit attendues de l'exercice considéré. L'efficacité des divers programmes gouvernementaux d'allègement à l'intention des particuliers et des entreprises et la capacité des vaccins à contrôler les variants nouveaux et en émergence ont aussi des répercussions sur nos attentes. Dans la même optique, compte tenu de l'évolution de la conjoncture du marché et de l'économie, nous pourrions avoir à comptabiliser des pertes, des dépréciations ou des réductions dans les autres éléments du résultat global relativement à d'autres actifs au cours des périodes ultérieures.

Les produits nets d'intérêts sont fortement tributaires des taux d'intérêt du marché. Cette dynamique de marché est principalement déterminée par les politiques monétaires des banques centrales et les attentes à l'égard de hausses prochaines des taux d'intérêt. En janvier, la Banque du Canada et la Réserve fédérale ont toutes deux confirmé leurs prévisions concernant des hausses de taux d'intérêt en 2022 (se reporter à la section Perspectives économiques pour plus de précisions sur les attentes relatives aux taux d'intérêt).

Les gouvernements, les autorités monétaires, les organismes de réglementation et les institutions financières ont également mis en place des mesures pour soutenir l'économie, accroître les liquidités, atténuer le chômage, offrir une aide financière provisoire et un assouplissement des attentes réglementaires et mettre en œuvre d'autres mesures en vue d'atténuer ou de contrebalancer les répercussions économiques néfastes de la pandémie. S'il y a lieu, nous continuerons de travailler avec les organismes de réglementation et les gouvernements des territoires où nous exerçons nos activités pour soutenir et aider nos clients devant s'inscrire aux programmes des gouvernements.

Nous continuons d'ajuster notre modèle opérationnel en veillant à assurer la sécurité des membres de notre équipe en tout temps, notamment pour les employés qui travaillent en présentiel depuis le début de la pandémie. Nous avons élaboré un plan judicieux pour que les membres de notre équipe actuellement en télétravail puissent retourner au bureau au moment opportun, en fonction de l'évolution de la pandémie et des directives des autorités de santé publique.

Les mesures du risque opérationnel applicables font encore état d'un niveau acceptable. La résilience et la viabilité opérationnelles demeurent les aspects fondamentaux sur lesquels nous nous concentrons, compte tenu de la persistance de la pandémie de COVID-19. Nous continuerons de surveiller notre position en matière de risque et les tendances pour assurer la gestion appropriée et opportune des risques opérationnels.

Advenant que la pandémie de COVID-19 se poursuive au-delà de nos prévisions, ou que l'émergence continue d'autres variants ait des incidences similaires que les vaccins ne sont pas en mesure d'atténuer efficacement et en temps opportun, et que des arrêts généralisés de l'activité économique soient de nouveau imposés pour composer avec de futures vagues d'infection, les répercussions sur l'économie et les marchés financiers pourraient s'aggraver et entraîner davantage de volatilité. Tout fait nouveau imprévu touchant les marchés financiers, le contexte réglementaire ou le comportement ou la confiance des consommateurs pourrait avoir une incidence défavorable additionnelle sur nos activités, nos résultats d'exploitation, notre réputation et notre situation financière.

Risque géopolitique

Le risque géopolitique s'intensifie à certains moments. Bien que l'incidence précise sur l'économie mondiale et sur les marchés du crédit et des capitaux mondiaux dépende de la nature de l'événement, tout événement majeur pourrait être en règle générale une source d'instabilité et de volatilité, ce qui occasionnerait l'élargissement des écarts de taux, une diminution de la valeur des actions, une ruée vers les devises refuges et l'augmentation des achats d'or. À court terme, la perturbation des marchés peut nuire au résultat net tiré de nos positions de risque de marché dans les activités de négociation et les activités autres que de négociation. Le risque géopolitique pourrait entraîner un ralentissement de la croissance économique et, de pair avec les répercussions possibles sur les prix des marchandises et la montée récente du protectionnisme, pourrait avoir des conséquences très graves sur les activités économiques et bancaires courantes. À l'heure actuelle, il existe plusieurs facteurs préoccupants :

- l'incertitude et les répercussions sur les marchés à l'échelle mondiale liées à la propagation de la COVID-19, comme il est décrit ci-dessus;
- l'invasion de l'Ukraine par l'armée russe;
- l'intensification des troubles civils et de l'activisme à l'échelle mondiale;
- les enjeux commerciaux persistants et les relations tendues entre les États-Unis, le Canada et la Chine;
- les répercussions de la politique d'achat aux États-Unis (« Buy American »);
- les relations entre les États-Unis et l'Iran;
- les tensions au Moyen-Orient;
- les préoccupations à la suite de la conclusion de l'entente sur le Brexit.

Bien qu'il soit impossible de prédire quels pays connaîtront des conflits géopolitiques, nous surveillons étroitement les marchés et les régions actuellement ou récemment instables afin d'évaluer l'incidence de ces situations sur les marchés et les secteurs dans lesquels nous exerçons nos activités.

Prix des marchandises

Au cours du dernier trimestre, nous avons vu les marchés de l'énergie être touchés par une volatilité persistante, les prix du gaz naturel demeurant élevés, particulièrement en Europe, et nous avons observé une nouvelle remontée des prix du pétrole, alors que le cours du brut West Texas Intermediate a dépassé les 90 \$ US le baril. Les températures hivernales ont été légèrement supérieures à la normale jusqu'ici en Amérique du Nord, ce qui a permis d'éviter une nouvelle flambée des prix du gaz naturel. Cependant, en raison des facteurs fondamentaux de l'offre et de la demande, une pression à la hausse devrait continuer de s'exercer sur les prix de l'énergie. La demande mondiale est forte, alors que les économies émergent des mesures de confinement liées à la pandémie et que les perturbations de la chaîne d'approvisionnement continuent d'influer sur le niveau des stocks. L'intensification des tensions géopolitiques avec la Russie et les sanctions qui pourraient en découler risquent d'exacerber les contraintes d'approvisionnement à court terme. Nous continuons d'évaluer les clients de notre portefeuille de titres dans le secteur du pétrole et du gaz selon nos mesures de risque améliorées qui tiennent compte du contexte actuel.

Transition liée à la réforme des taux interbancaires offerts

Les taux d'intérêt de référence, dont le taux interbancaire offert à Londres (LIBOR) et d'autres taux de référence, font l'objet d'une réforme et sont en voie d'être remplacés par de nouveaux taux sans risque largement fondés sur les marchés. La Financial Conduct Authority (FCA) du Royaume-Uni a initialement annoncé en juillet 2017 qu'elle n'obligerait pas les banques à soumettre des taux LIBOR après 2021. Conformément à cette annonce, le 31 décembre 2021, les taux LIBOR en livres sterling, en euros, en yens japonais et en francs suisses ont été officiellement abandonnés et remplacés par des taux sans risque de substitution. En outre, les transactions fondées sur le taux LIBOR en dollars américains ont été réduites en prévision de son abandon en juin 2023. Il s'agit là d'une étape importante dans l'abandon du taux LIBOR par le secteur, car ce taux de référence est utilisé pour un grand volume de prêts, de dérivés et d'instruments en espèces dans le monde entier. Nous continuons de surveiller les faits nouveaux au sein du secteur en lien avec ce dossier et nous avons également mis en œuvre des contrôles pour nous assurer que les nouvelles transactions fondées sur le taux LIBOR en dollars américains ne servent que des fins autorisées pendant la transition. De plus, en décembre 2021, le Groupe de travail sur le taux de référence complémentaire pour le marché canadien (TARCOM) a recommandé que le taux offert en dollars canadiens (CDOR) cesse d'être calculé et publié d'ici juin 2024 et suggéré l'utilisation du taux des opérations de pension à un jour (CORRA) comme taux de référence de remplacement. L'administrateur du CDOR a lancé un processus de consultation auprès des parties prenantes du secteur au sujet de cette recommandation.

Faits nouveaux en matière de réglementation

Se reporter aux sections Gestion des fonds propres, Risque de crédit et Questions relatives à la comptabilité et au contrôle pour plus de précisions sur les faits nouveaux en matière de réglementation.

Faits nouveaux en matière de comptabilité

Se reporter à la note 32 des états financiers consolidés qui se trouvent dans notre Rapport annuel 2021 pour des précisions sur les faits nouveaux en matière de comptabilité.

Risques découlant des activités commerciales

Le graphique ci-dessous présente nos activités commerciales et les mesures de risque correspondantes fondées sur l'APR, ainsi que les capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires répartis au 31 janvier 2022 :

	CIBC					Siège social et autres
Unités d'exploitation stratégiques	Services bancaires personnels et PME, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis	Marchés des capitaux		
Activités commerciales	<ul style="list-style-type: none"> Dépôts Prêts hypothécaires à l'habitation Prêts personnels Cartes de crédit Prêts aux entreprises Assurance 	<ul style="list-style-type: none"> Groupe Entreprises Courtage de plein exercice Gestion d'actifs Gestion privée de patrimoine 	<ul style="list-style-type: none"> Groupe Entreprises Gestion d'actifs Gestion privée de patrimoine Services bancaires personnels et PME 	<ul style="list-style-type: none"> Services financiers aux entreprises Marchés CIBC, réseau mondial Services de Banque d'investissement Services financiers directs 		<ul style="list-style-type: none"> Services bancaires internationaux Portefeuilles de placement Coentreprises Groupes fonctionnels et de soutien (voir page 18)
Bilan¹	(en millions de dollars)	(en millions de dollars)	(en millions de dollars)	(en millions de dollars)	(en millions de dollars)	(en millions de dollars)
	Actif moyen 292 987	Actif moyen 78 476	Actif moyen 50 274	Actif moyen 282 750	Actif moyen 166 066	
	Dépôts moyens 196 383	Dépôts moyens 93 849	Dépôts moyens 44 734	Dépôts moyens 93 723	Dépôts moyens 224 176	
APR	(en millions de dollars)	(en millions de dollars)	(en millions de dollars)	(en millions de dollars)	(en millions de dollars)	(en millions de dollars)
	Risque de crédit 51 927	Risque de crédit 57 665	Risque de crédit ² 52 354	Risque de crédit ³ 60 845	Risque de crédit ⁴ 20 700	
	Risque de marché -	Risque de marché -	Risque de marché 24	Risque de marché 8 741	Risque de marché 358	
	Risque opérationnel 11 581	Risque opérationnel 7 062	Risque opérationnel 3 736	Risque opérationnel 8 446	Risque opérationnel 787	
Capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires répartis⁵	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)
	Proportion du total de la CIBC 18	Proportion du total de la CIBC 19	Proportion du total de la CIBC 24	Proportion du total de la CIBC 20	Proportion du total de la CIBC 19	
	Comprend :	Comprend :	Comprend :	Comprend :	Comprend :	
	Risque de crédit 77	Risque de crédit 78	Risque de crédit 55	Risque de crédit 77	Risque de crédit 63	
	Risque de marché -	Risque de marché -	Risque de marché -	Risque de marché 11	Risque de marché 2	
	Risque opérationnel 17	Risque opérationnel 10	Risque opérationnel 4	Risque opérationnel 11	Risque opérationnel 6	
	Autres risques ⁶ 6	Autres risques ⁶ 12	Autres risques ⁶ 41	Autres risques ⁶ 1	Autres risques ⁶ 29	
Profil de risque	Nous sommes exposés au risque de crédit, au risque de marché, au risque de liquidité et au risque opérationnel, ainsi qu'à d'autres risques, comprenant principalement le risque environnemental et le risque social connexe, le risque lié à la conformité réglementaire, le risque d'assurance, les risques juridiques et de réputation et le risque lié au comportement.					

1) Les soldes moyens correspondent à la moyenne pondérée des soldes de clôture quotidiens.

2) Comprend le risque de crédit de contrepartie de 56 M\$, comprenant les dérivés et les transactions assimilées à des mises en pension de titres.

3) Comprend le risque de crédit de contrepartie de 17 946 M\$, comprenant les dérivés et les transactions assimilées à des mises en pension de titres.

4) Comprend le risque de crédit de contrepartie de 230 M\$, comprenant les dérivés et les transactions assimilées à des mises en pension de titres.

5) Les capitaux propres moyens applicables aux porteurs d'actions ordinaires répartis constituent une mesure non conforme aux PCGR. Se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR pour plus de précisions sur la composition de cette mesure non conforme aux PCGR.

6) Correspondent aux capitaux propres moyens applicables aux porteurs d'actions ordinaires répartis liés aux déductions en capital, comme le goodwill et les immobilisations incorporelles, conformément à la ligne directrice *Normes de fonds propres* du BSIF.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque de perte financière résultant du manquement d'un emprunteur ou d'une contrepartie à ses obligations conformément aux dispositions contractuelles.

Le risque de crédit découle de nos activités de prêt dans chacune de nos unités d'exploitation stratégique et dans Services bancaires internationaux, qui est inclus dans Siège social et autres. Le risque de crédit provient également d'autres sources, notamment de nos activités de négociation, ce qui comprend nos dérivés de gré à gré, nos titres de créance et nos transactions assimilées à des mises en pension de titres. En plus des pertes en cas de défaut d'un emprunteur ou d'une contrepartie, des profits latents ou des pertes latentes peuvent survenir en raison des variations des écarts de taux de la contrepartie qui pourraient influencer sur la valeur comptable ou la juste valeur de nos actifs.

Expositions au risque de crédit

En millions de dollars, aux	31 janv. 2022	31 oct. 2021
Portefeuille de prêts aux entreprises et aux gouvernements – approche fondée sur les notations internes avancée (approche NI avancée)		
Engagements utilisés	266 099 \$	257 709 \$
Engagements non utilisés	69 814	71 496
Transactions assimilées à des mises en pension de titres	241 509	242 102
Divers – hors bilan	86 779	79 985
Dérivés de gré à gré	20 983	20 690
Expositions en cas de défaut (ECD) du portefeuille de prêts aux entreprises et aux gouvernements, montant brut	685 184	671 982
Moins : garanties détenues aux fins de transactions assimilées à des mises en pension de titres	223 880	225 399
ECD du portefeuille de prêts aux entreprises et aux gouvernements, montant net	461 304	446 583
Portefeuille de détail – approche NI avancée		
Engagements utilisés	299 948	295 290
Engagements non utilisés	95 251	94 077
Divers – hors bilan	334	367
ECD du portefeuille de détail, montant brut	395 533	389 734
Portefeuilles normalisés ¹	88 479	83 989
Expositions de titrisation – approche NI avancée	12 013	10 823
ECD, montant brut	1 181 209 \$	1 156 528 \$
ECD, montant net	957 329 \$	931 129 \$

1) Comprennent un montant de 77,2 G\$ lié aux prêts aux entreprises et aux gouvernements (73,2 G\$ au 31 octobre 2021), un montant de 6,5 G\$ lié aux portefeuilles de détail (6,3 G\$ au 31 octobre 2021) et un montant de 4,8 G\$ (4,6 G\$ au 31 octobre 2021) lié aux expositions de titrisation. Les prêts aux entreprises et aux gouvernements assujettis à l'approche standard comprennent un montant de 49,4 G\$ au titre de prêts aux entreprises (45,3 G\$ au 31 octobre 2021), un montant de 26,0 G\$ au titre de prêts aux entités souveraines (26,3 G\$ au 31 octobre 2021) et un montant de 1,8 G\$ au titre de prêts aux banques (1,6 G\$ au 31 octobre 2021).

Politique en matière d'allégement

Nous utilisons des techniques d'allégement pour gérer les relations avec nos clients et réduire les pertes sur créances en cas de défaut, de saisie ou de reprise de possession. Dans certains cas, nous devons peut-être modifier les modalités d'un emprunt pour des raisons découlant des difficultés financières d'un emprunteur, réduisant ainsi la possibilité de défaut. Dans un tel cas, la restructuration de la dette est soumise à notre test courant de dépréciation trimestriel qui évalue, entre autres facteurs, les clauses restrictives ou les défauts de paiement. La dotation à la provision pour pertes sur créances est ajustée, le cas échéant.

En ce qui concerne les prêts de détail, les techniques d'allégement comprennent la capitalisation des intérêts, la révision de l'amortissement et la consolidation de dettes. Nous avons instauré des conditions d'admissibilité qui permettent à l'équipe de la Gestion des comptes de clients de formuler des mesures correctives qui conviennent et de proposer des solutions adaptées à la situation de chaque emprunteur.

Les solutions qui existent pour les entreprises clientes et les clients commerciaux dépendent de la situation de chaque client et sont offertes de façon circonspecte dans les cas où il a été établi que le client a ou risque d'avoir de la difficulté à s'acquitter de ses obligations. Les clauses restrictives permettent souvent de déceler des changements dans la situation financière du client avant que ne se concrétise un changement sur le plan de ses habitudes de remboursement, et prévoient généralement un droit pour la banque de rajuster le taux d'intérêt ou d'accélérer le remboursement du prêt. Les solutions peuvent être temporaires ou peuvent faire intervenir d'autres options spéciales de gestion.

Prêts personnels garantis par des biens immobiliers

Le portefeuille de prêts personnels garantis par des biens immobiliers comprend des prêts hypothécaires à l'habitation, des prêts personnels et des marges garanties par des biens immobiliers résidentiels. Ce portefeuille ne présente qu'un faible risque, car nous détenons un privilège de premier rang sur la plupart des biens immobiliers et un privilège de deuxième rang sur une petite partie du portefeuille. Nous utilisons les mêmes critères de prêt pour approuver les prêts, qu'ils soient assortis d'un privilège de premier rang ou de deuxième rang.

Les informations suivantes sont exigées par le BSIF aux termes de la ligne directrice B-20, *Pratiques et procédures de souscription de prêts hypothécaires résidentiels* (ligne directrice B-20).

Le tableau suivant présente le détail de nos portefeuilles de prêts hypothécaires à l'habitation et de marges de crédit hypothécaires :

En milliards de dollars, au 31 janvier 2022	Prêts hypothécaires à l'habitation ¹				Marges de crédit hypothécaires ²		Total			
	Assurés		Non assurés		Non assurées		Assurés		Non assurés	
Ontario ³	24,2 \$	18 %	111,6 \$	82 %	10,2 \$	100 %	24,2 \$	17 %	121,8 \$	83 %
Colombie-Britannique et territoires ⁴	8,3	17	41,9	83	3,9	100	8,3	15	45,8	85
Alberta	12,7	48	13,9	52	2,1	100	12,7	44	16,0	56
Québec	5,4	28	13,9	72	1,2	100	5,4	26	15,1	74
Provinces des Prairies / du Centre	3,4	45	4,2	55	0,6	100	3,4	41	4,8	59
Provinces de l'Atlantique	3,5	40	5,3	60	0,7	100	3,5	37	6,0	63
Portefeuille canadien ^{5, 6}	57,5	23	190,8	77	18,7	100	57,5	22	209,5	78
Portefeuille américain ⁵	-	-	2,1	100	-	-	-	-	2,1	100
Autre portefeuille international ⁵	-	-	2,5	100	-	-	-	-	2,5	100
Total des portefeuilles	57,5 \$	23 %	195,4 \$	77 %	18,7 \$	100 %	57,5 \$	21 %	214,1 \$	79 %
31 octobre 2021	59,6 \$	24 %	187,9 \$	76 %	18,8 \$	100 %	59,6 \$	22 %	206,7 \$	78 %

1) Les soldes reflètent la valeur du capital.

2) Nous n'avons aucune marge de crédit hypothécaire assurée au 31 janvier 2022 et au 31 octobre 2021.

3) Comprend un montant de 11,2 G\$ (11,7 G\$ au 31 octobre 2021) au titre des prêts hypothécaires à l'habitation assurés, un montant de 70,5 G\$ (67,7 G\$ au 31 octobre 2021) au titre des prêts hypothécaires à l'habitation non assurés et un montant de 6,0 G\$ (6,0 G\$ au 31 octobre 2021) au titre des marges de crédit hypothécaires de la région du Grand Toronto.

4) Comprend un montant de 3,7 G\$ (3,8 G\$ au 31 octobre 2021) au titre des prêts hypothécaires à l'habitation assurés, un montant de 28,8 G\$ (27,9 G\$ au 31 octobre 2021) au titre des prêts hypothécaires à l'habitation non assurés et un montant de 2,5 G\$ (2,4 G\$ au 31 octobre 2021) au titre des marges de crédit hypothécaires de la région du Grand Vancouver.

5) L'emplacement géographique est fondé sur l'adresse du bien immobilier.

6) Une tranche de 63 % (64 % au 31 octobre 2021) des prêts hypothécaires à l'habitation canadiens sont assurés par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) et le solde, par deux assureurs canadiens du secteur privé, tous les deux notés au moins AA (faible) par DBRS Limited (DBRS).

Le tableau suivant présente les ratios prêt-garantie¹ moyens pour nos prêts hypothécaires à l'habitation et nos marges de crédit hypothécaires non assurés qui ont été montés et acquis au cours du trimestre clos le 31 janvier 2022.

Pour les trois mois clos les	31 janv. 2022		31 oct. 2021		31 janv. 2021	
	Prêts hypothécaires à l'habitation	Marges de crédit hypothécaires	Prêts hypothécaires à l'habitation	Marges de crédit hypothécaires	Prêts hypothécaires à l'habitation	Marges de crédit hypothécaires
Ontario ²	66 %	66 %	66 %	66 %	63 %	68 %
Colombie-Britannique et territoires ³	63	65	63	64	59	66
Alberta	72	72	71	72	66	73
Québec	69	72	69	72	68	74
Provinces des Prairies / du Centre	71	73	70	73	68	75
Provinces de l'Atlantique	71	72	69	72	68	75
Portefeuille canadien ⁴	66 %	67 %	66 %	67 %	63 %	69 %
Portefeuille américain ⁴	65 %	54 %	63 %	66 %	63 %	63 %
Autre portefeuille international ⁴	73 %	négl.	75 %	négl.	76 %	négl.

1) Les ratios prêt-garantie pour les prêts hypothécaires à l'habitation et les marges de crédit hypothécaires montés et acquis depuis peu sont calculés en fonction de la moyenne pondérée.

2) Les ratios prêt-garantie moyens pour les prêts hypothécaires à l'habitation non assurés de la région du Grand Toronto qui ont été montés au cours du trimestre se sont établis à 65 % (65 % au 31 octobre 2021 et 63 % au 31 janvier 2021).

3) Les ratios prêt-garantie moyens pour les prêts hypothécaires à l'habitation non assurés de la région du Grand Vancouver qui ont été montés au cours du trimestre se sont établis à 63 % (62 % au 31 octobre 2021 et 57 % au 31 janvier 2021).

4) L'emplacement géographique est fondé sur l'adresse du bien immobilier. négl. Négligeable.

Le tableau suivant présente les ratios prêt-garantie moyens pour l'ensemble du portefeuille de prêts hypothécaires à l'habitation au Canada :

	Assurés	Non assurés
31 janvier 2022 ^{1, 2}	51 %	48 %
31 octobre 2021 ^{1, 2}	51 %	49 %

1) Les ratios prêt-garantie pour les prêts hypothécaires à l'habitation sont calculés en fonction de la moyenne pondérée. Les estimations du prix des maisons pour le 31 janvier 2022 et le 31 octobre 2021 sont fondées sur les indices liés aux régions de tri d'acheminement tirés de l'indice composé de Prix de Maison Teranet canadien – Banque Nationale (Teranet) respectivement au 31 décembre 2021 et au 30 septembre 2021. L'indice Teranet constitue une estimation indépendante du taux de changement dans les prix des maisons au Canada.

2) Le ratio prêt-garantie moyen pour notre portefeuille de prêts hypothécaires à l'habitation non assurés de la région du Grand Toronto s'est élevé à 47 % (47 % au 31 octobre 2021). Le ratio prêt-garantie moyen pour notre portefeuille de prêts hypothécaires à l'habitation non assurés de la région du Grand Vancouver s'est élevé à 45 % (45 % au 31 octobre 2021).

Le tableau ci-après résume le profil des périodes d'amortissement restantes concernant l'ensemble de nos prêts hypothécaires à l'habitation canadiens, américains et internationaux en fonction des paiements réels des clients.

	Moins de 5 ans	De 5 ans à 10 ans	De 10 ans à 15 ans	De 15 ans à 20 ans	De 20 ans à 25 ans	De 25 ans à 30 ans	De 30 ans à 35 ans	Plus de 35 ans
Portefeuille canadien								
31 janvier 2022	1 %	3 %	7 %	17 %	45 %	27 %	- %	- %
31 octobre 2021	1 %	3 %	7 %	17 %	45 %	27 %	- %	- %
Portefeuille américain								
31 janvier 2022	1 %	3 %	6 %	8 %	9 %	73 %	- %	- %
31 octobre 2021	1 %	3 %	6 %	9 %	10 %	71 %	- %	- %
Autre portefeuille international								
31 janvier 2022	7 %	13 %	21 %	23 %	20 %	15 %	1 %	- %
31 octobre 2021	7 %	12 %	21 %	24 %	19 %	15 %	1 %	- %

Nous avons deux types de risques liés aux copropriétés au Canada : les prêts hypothécaires et les prêts octroyés aux promoteurs. Les deux visent principalement les régions de Toronto et de Vancouver. Au 31 janvier 2022, nos prêts hypothécaires liés aux copropriétés au Canada s'élevaient à 35,8 G\$ (34,7 G\$ au 31 octobre 2021), et une tranche de 23 % de ces prêts (24 % au 31 octobre 2021) était assurée. Le montant utilisé des prêts que nous avons octroyés aux promoteurs s'établissait à 1,2 G\$ (1,1 G\$ au 31 octobre 2021) ou 0,7 % (0,7 % au 31 octobre 2021) de notre portefeuille de prêts aux entreprises et aux gouvernements, et les engagements non utilisés connexes s'élevaient à 5,0 G\$ (4,9 G\$ au 31 octobre 2021). Le risque lié aux promoteurs de copropriétés est réparti entre 102 projets.

Nous soumettons nos portefeuilles de prêts hypothécaires et de marges de crédit hypothécaires à des simulations de crise afin d'évaluer l'incidence possible d'événements économiques variés. Nos simulations de crise peuvent faire appel à différentes variables, telles que le taux de chômage, le ratio du service de la dette et les variations des prix des logements, afin d'établir des modèles de résultats possibles dans des circonstances précises. Ces simulations font intervenir des variables qui pourraient se comporter différemment selon les situations. Les variables économiques utilisées pour nos principales simulations se situent dans des fourchettes, soit semblables à celles liées à des événements historiques s'étant déroulés lorsque le Canada a connu une récession, soit plus prudentes que celles-ci, tout en tenant compte de l'incidence de la pandémie de COVID-19. Nos résultats démontrent qu'en période de récession, notre solide situation de fonds propres devrait suffire pour absorber les pertes liées aux prêts hypothécaires et aux marges de crédit hypothécaires.

Le 17 décembre 2021, le BSIF et le ministère des Finances ont confirmé que le taux admissible minimal pour les prêts hypothécaires non assurés et assurés demeurera le taux le plus élevé entre : i) le taux du contrat hypothécaire majoré de 2 %; ou ii) 5,25 %, comme taux plancher minimal.

Risque de crédit lié aux activités de négociation

Nous nous exposons à un risque de crédit lié aux activités de négociation (auss appelé risque de crédit de contrepartie) qui découle de nos activités liées aux dérivés de gré à gré et de nos transactions assimilées à des mises en pension de titres. La nature de nos expositions aux dérivés et la façon dont nous les réduisons sont décrites à la note 13 des états financiers consolidés de notre Rapport annuel 2021. Les transactions assimilées à des mises en pension de titres se composent de nos valeurs mobilières acquises ou vendues en vertu de mises en pension de titres, de même que de nos activités d'emprunt de valeurs et de prêts de valeurs.

Le tableau ci-après fait état de la notation des créances évaluées à la valeur de marché liée à des dérivés de gré à gré :

En milliards de dollars, aux	31 janv. 2022		31 oct. 2021	
	Expositions ¹			
De première qualité	9,43 \$	69,9 %	9,87 \$	68,9 %
De qualité inférieure	3,80	28,2	4,39	30,6
Liste de surveillance	0,26	1,9	0,07	0,5
Défaut	-	-	-	-
Sans note	-	-	-	-
	13,49 \$	100,0 %	14,33 \$	100,0 %

1) Évaluation à la valeur de marché des contrats de dérivés de gré à gré, compte tenu des accords généraux de compensation, mais compte non tenu des garanties.

Prêts douteux

Le tableau ci-après présente le détail des prêts douteux et de la provision pour pertes sur créances :

En millions de dollars, aux dates indiquées et pour les trois mois clos les	31 janv. 2022			31 oct. 2021			31 janv. 2021		
	Prêts aux entreprises et aux gouvernements	Prêts à la consommation	Total	Prêts aux entreprises et aux gouvernements	Prêts à la consommation	Total	Prêts aux entreprises et aux gouvernements	Prêts à la consommation	Total
Prêts douteux bruts									
Solde au début de la période	1 033 \$	800 \$	1 833 \$	1 088 \$	813 \$	1 901 \$	1 359 \$	990 \$	2 349 \$
Classement dans les prêts douteux au cours de la période	109	333	442	81	375	456	407	433	840
Transfert dans les prêts productifs au cours de la période	(20)	(75)	(95)	(28)	(78)	(106)	(68)	(201)	(269)
Remboursements nets ¹	(42)	(104)	(146)	(59)	(167)	(226)	(126)	(84)	(210)
Montants radiés	(10)	(147)	(157)	(44)	(141)	(185)	(70)	(150)	(220)
Change et autres	16	7	23	(5)	(2)	(7)	(26)	(9)	(35)
Solde à la fin de la période	1 086 \$	814 \$	1 900 \$	1 033 \$	800 \$	1 833 \$	1 476 \$	979 \$	2 455 \$
Provision pour pertes sur créances – prêts douteux	520 \$	276 \$	796 \$	508 \$	264 \$	772 \$	686 \$	266 \$	952 \$
Prêts douteux nets²									
Solde au début de la période	525 \$	536 \$	1 061 \$	548 \$	546 \$	1 094 \$	709 \$	726 \$	1 435 \$
Variation nette des prêts douteux bruts	53	14	67	(55)	(13)	(68)	117	(11)	106
Variation nette de la provision	(12)	(12)	(24)	32	3	35	(36)	(2)	(38)
Solde à la fin de la période	566 \$	538 \$	1 104 \$	525 \$	536 \$	1 061 \$	790 \$	713 \$	1 503 \$
Prêts douteux nets en pourcentage des prêts et des acceptations nets			0,23%			0,23%			0,36%

1) Comprennent les cessions de prêts.

2) Les prêts douteux nets correspondent aux prêts douteux bruts, nets de la provision pour pertes sur créances de troisième stade.

Prêts douteux bruts

Au 31 janvier 2022, les prêts douteux bruts s'élevaient à 1 900 M\$, soit une baisse de 555 M\$ comparativement à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de baisses dans le portefeuille de prêts hypothécaires à l'habitation au Canada, ainsi que dans les secteurs de l'immobilier et de la construction, du pétrole et du gaz et des services de détail et de gros, en partie contrebalancées par une augmentation dans le secteur de la fabrication de biens d'équipement.

Les prêts douteux bruts ont augmenté de 67 M\$ comparativement à ceux du trimestre précédent, en raison surtout d'une augmentation dans le secteur de la fabrication de biens d'équipement et de l'incidence de la conversion des monnaies étrangères.

Une tranche de 52 % des prêts douteux bruts se rapportait au Canada, dont la majorité était liée aux portefeuilles de prêts hypothécaires à l'habitation et de prêts personnels, ainsi qu'aux secteurs du commerce de détail et de gros et des services publics.

Une tranche de 27 % des prêts douteux bruts était liée aux États-Unis, dont la majorité dans les secteurs de l'immobilier et de la construction, de la fabrication de biens d'équipement et des institutions financières.

Les prêts douteux bruts restants se rapportaient à CIBC FirstCaribbean, dont la majorité était liée aux portefeuilles de prêts hypothécaires à l'habitation et de prêts personnels, ainsi qu'aux secteurs des services aux entreprises, de l'immobilier et de la construction.

Provision pour pertes sur créances – prêts douteux

La provision pour pertes sur prêts douteux s'est élevée à 796 M\$, soit une baisse de 156 M\$ comparativement à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout des diminutions dans les secteurs des services aux entreprises, du pétrole et du gaz, de l'immobilier et de la construction et du commerce de détail et de gros, en partie contrebalancées par des augmentations dans CIBC FirstCaribbean et dans le secteur de la fabrication de biens d'équipement.

La provision pour pertes sur prêts douteux a augmenté de 24 M\$ comparativement à celle du trimestre précédent, en raison surtout d'une hausse dans le secteur de la fabrication de biens d'équipement.

Prêts en souffrance aux termes du contrat, mais non douteux

Le tableau suivant présente une analyse chronologique des prêts non douteux, dont les remboursements de principal ou les versements d'intérêts sont en souffrance aux termes du contrat. Les prêts en souffrance depuis moins de 30 jours sont exclus, car ces prêts ne sont en général pas représentatifs de la capacité des emprunteurs de s'acquitter de leurs obligations de paiement.

En millions de dollars, aux	31 janv. 2022			31 oct. 2021	
	De 31 jours à 90 jours	Plus de 90 jours	Total	Total	Total
Prêts hypothécaires à l'habitation	767 \$	- \$	767 \$	703 \$	
Prêts personnels	182	-	182	146	
Cartes de crédit	168	79	247	203	
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	295	-	295	162	
	1 412 \$	79 \$	1 491 \$	1 214 \$	

Expositions à certains pays et à certaines régions

Le tableau suivant présente nos expositions à certains pays et à certaines régions à l'extérieur du Canada et des États-Unis.

Nos expositions directes présentées dans le tableau ci-après se composent : A) des expositions capitalisées – les prêts au bilan (présentés au coût amorti, compte non tenu de la provision pour pertes sur créances de troisième stade, le cas échéant), les dépôts auprès d'autres banques (présentés au coût amorti, compte non tenu de la provision pour pertes sur créances de troisième stade, le cas échéant) et les valeurs mobilières (présentées à leur valeur comptable); B) des expositions non capitalisées – les engagements de crédit inutilisés, les lettres de crédit et cautionnements (présentés au montant notionnel, compte non tenu de la provision pour pertes sur créances de troisième stade, le cas échéant); et C) des créances réévaluées à la valeur de marché liées à des dérivés (présentées à leur juste valeur) et des transactions assimilées à des mises en pension de titres (présentées à leur juste valeur).

Le tableau ci-après présente un sommaire de nos positions dans ces régions :

En millions de dollars, au 31 janvier 2022	Expositions directes											
	Capitalisées			Non capitalisées			Créances réévaluées à la valeur de marché liées à des dérivés et transactions assimilées à des mises en pension de titres ¹					
	Prêts aux entreprises	Prêts aux entités souveraines	Prêts aux banques	Total des expositions capitalisées (A)	Prêts aux entreprises	Prêts aux banques	Total des expositions non capitalisées (B)	Prêts aux entreprises	Prêts aux entités souveraines	Prêts aux banques	Expositions nettes (C)	Total de l'exposition directe (A)+(B)+(C)
Royaume-Uni	4 684 \$	2 203 \$	1 416 \$	8 303 \$	3 552 \$	297 \$	3 849 \$	793 \$	15 \$	134 \$	942 \$	13 094 \$
Europe, compte non tenu du Royaume-Uni	3 243	439	5 977	9 659	2 760	876	3 636	437	59	403	899	14 194
Caraïbes	4 789	2 077	2 912	9 778	1 825	2 560	4 385	24	-	24	48	14 211
Amérique latine ²	128	121	22	271	83	-	83	3	41	-	44	398
Asie	612	4 529	2 834	7 975	1	339	340	-	216	383	599	8 914
Océanie ³	2 966	1 246	1 270	5 482	1 687	66	1 753	59	-	25	84	7 319
Divers	176	-	3	179	396	1	397	-	2	-	2	578
Total⁴	16 598 \$	10 615 \$	14 434 \$	41 647 \$	10 304 \$	4 139 \$	14 443 \$	1 316 \$	333 \$	969 \$	2 618 \$	58 708 \$
31 octobre 2021 ⁵	13 496 \$	12 483 \$	9 153 \$	35 132 \$	9 366 \$	5 422 \$	14 788 \$	912 \$	339 \$	1 630 \$	2 881 \$	52 801 \$

1) Les montants sont présentés nets des REC et des garanties. La garantie offerte à l'égard des créances réévaluées à la valeur de marché liées à des dérivés s'établissait à 5,8 G\$ (4,6 G\$ au 31 octobre 2021), et la garantie offerte à l'égard des transactions assimilées à des mises en pension de titres s'élevait à 60,6 G\$ (60,5 G\$ au 31 octobre 2021), les deux garanties comprenant des liquidités et des titres de créance de qualité supérieure.

2) Comprend le Mexique, l'Amérique centrale et l'Amérique du Sud.

3) Comprend l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

4) Compte non tenu d'expositions de 3 932 M\$ (4 947 M\$ au 31 octobre 2021) à des entités supranationales (organisation multinationale ou union politique dont les membres sont des États-nations).

5) Les montants des périodes précédentes ont été retraités afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour le trimestre considéré.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque de perte financière dans nos portefeuilles de négociation et nos portefeuilles autres que de négociation attribuable aux fluctuations défavorables de facteurs sous-jacents du marché, dont les taux d'intérêt, les taux de change, le cours des actions, le prix des marchandises, les écarts de taux et le comportement des clients à l'égard des produits de détail. Il découle des activités de négociation et de trésorerie de la CIBC et englobe toutes les activités de positionnement sur le marché et les activités de tenue de marché.

Le portefeuille de négociation s'entend des positions sur instruments financiers et marchandises détenues dans le but de répondre aux besoins à court terme de nos clients.

Les portefeuilles autres que de négociation comprennent des positions détenues dans diverses devises qui ont trait à la gestion de l'actif et du passif et aux activités de placement.

Mesure de risque

Le tableau suivant présente les soldes du bilan consolidé intermédiaire qui sont exposés au risque de marché. Certains écarts entre le classement comptable et le classement fondé sur les risques sont expliqués en détail dans les notes de bas de tableau ci-après :

En millions de dollars, aux	31 janv. 2022				31 oct. 2021				Risque autre que de négociation – principale sensibilité aux risques
	Exposés au risque de marché ¹		Non exposés au risque de marché	Bilan consolidé	Exposés au risque de marché ¹		Non exposés au risque de marché	Bilan consolidé	
	Activités de négociation	Activités autres que de négociation				Activités de négociation			Activités autres que de négociation
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques	23 259 \$	- \$	2 792 \$	20 467 \$	34 573 \$	- \$	2 661 \$	31 912 \$	de change
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	20 091	49	20 042	-	22 424	19	22 405	-	de taux d'intérêt
Valeurs mobilières	179 003	63 331	115 672	-	161 401	56 028	105 373	-	de taux d'intérêt, lié aux actions
Garanties au comptant au titre de valeurs empruntées	14 096	-	14 096	-	12 368	-	12 368	-	de taux d'intérêt
Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres	66 975	-	66 975	-	67 572	-	67 572	-	de taux d'intérêt
Prêts									
Prêts hypothécaires à l'habitation	257 109	-	257 109	-	251 526	-	251 526	-	de taux d'intérêt
Prêts personnels	42 679	-	42 679	-	41 897	-	41 897	-	de taux d'intérêt
Cartes de crédit	11 122	-	11 122	-	11 134	-	11 134	-	de taux d'intérêt
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	164 697	26 548 ²	138 149	-	150 213	24 780 ²	125 433	-	de taux d'intérêt
Provision pour pertes sur créances	(2 838)	-	(2 838)	-	(2 849)	-	(2 849)	-	de taux d'intérêt
Dérivés	33 066	30 806	2 260	-	35 912	34 589	1 323	-	de taux d'intérêt, de change
Engagements de clients en vertu d'acceptations	10 618	-	10 618	-	10 958	-	10 958	-	de taux d'intérêt
Autres actifs	41 787	3 963	26 033	11 791	40 554	2 977	26 743	10 834	de taux d'intérêt, lié aux actions, de change
	861 664 \$	124 697 \$	704 709 \$	32 258 \$	837 683 \$	118 393 \$	676 544 \$	42 746 \$	
Dépôts	649 708 \$	678 ³	575 649 \$	73 381 \$	621 158 \$	609 ³	548 419 \$	72 130 \$	de taux d'intérêt
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	23 272	21 469	1 803	-	22 790	19 472	3 318	-	de taux d'intérêt
Garanties au comptant au titre de valeurs prêtées	2 286	-	2 286	-	2 463	-	2 463	-	de taux d'intérêt
Engagements liés à des valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres	68 422	-	68 422	-	71 880	-	71 880	-	de taux d'intérêt
Dérivés	29 236	28 113	1 123	-	32 101	30 882	1 219	-	de taux d'intérêt, de change
Acceptations	10 656	-	10 656	-	10 961	-	10 961	-	de taux d'intérêt
Autres passifs	25 261	3 120	11 261	10 880	24 961	2 705	11 344	10 912	de taux d'intérêt
Titres secondaires	5 531	-	5 531	-	5 539	-	5 539	-	de taux d'intérêt
	814 372 \$	53 380 \$	676 731 \$	84 261 \$	791 853 \$	53 668 \$	655 143 \$	83 042 \$	

1) Les expositions au titre des rajustements de l'évaluation liés au financement (REF) sont exclues des activités de négociation aux fins du calcul des fonds propres réglementaires, les dérivés de couverture connexes pour ces expositions au titre des REF étant également exclus du calcul.

2) Exclut des prêts de 15 M\$ (48 M\$ au 31 octobre 2021) qui sont entreposés à des fins de titrisation future. Ces éléments sont considérés comme des activités autres que de négociation aux fins du risque de marché.

3) Comprend des dépôts désignés à la juste valeur qui sont considérés comme des activités de négociation aux fins du risque de marché.

Activités de négociation

Nous détenons des positions dans des contrats financiers négociés en vue de répondre aux besoins de nos clients en matière de gestion du risque et de placement. Les produits de négociation (produits nets d'intérêts et produits autres que d'intérêts) proviennent de ces transactions. Les instruments de négociation sont comptabilisés à leur juste valeur et comprennent des titres de créance, des titres de participation et des dérivés de taux d'intérêt, de change, sur actions, sur marchandises et de crédit.

Valeur à risque

Notre méthode de la VAR est une technique statistique qui permet de mesurer la perte envisageable en un jour selon un degré de confiance de 99 %. Nous utilisons une méthode de réévaluation totale au moyen d'une simulation historique pour calculer la VAR, la VAR en situation de crise et d'autres mesures de risque.

Le tableau ci-après présente la VAR, la VAR en situation de crise et les exigences supplémentaires liées aux risques selon la catégorie de risque pour nos activités de négociation en fonction d'une approche fondée sur des modèles internes.

En millions de dollars, aux dates indiquées et pour les trois mois clos les	31 janv. 2022				31 oct. 2021		31 janv. 2021	
	Haut	Bas	Clôture	Moyenne	Clôture	Moyenne	Clôture	Moyenne
Risque de taux d'intérêt	16,3 \$	5,5 \$	13,1 \$	9,6 \$	5,7 \$	9,6 \$	5,2 \$	6,6 \$
Risque d'écart de taux	11,0	5,4	5,4	8,1	8,4	8,3	8,8	8,0
Risque lié aux actions	10,5	2,6	3,9	4,8	6,5	5,4	3,7	3,4
Risque de change	4,8	0,5	2,2	2,1	1,6	1,7	1,4	1,7
Risque lié aux marchandises	6,0	1,2	4,5	3,1	1,3	3,0	3,2	3,1
Risque spécifique de la dette	3,3	2,0	2,7	2,5	2,9	2,9	4,1	3,2
Effet de diversification ¹	négl.	négl.	(23,1)	(21,2)	(18,5)	(22,6)	(19,4)	(18,2)
Total de la VAR (mesure de un jour)	14,6 \$	6,2 \$	8,7 \$	9,0 \$	7,9 \$	8,3 \$	7,0 \$	7,8 \$
Total de la VAR en situation de crise (mesure de un jour)	43,1 \$	21,2 \$	30,6 \$	33,2 \$	33,2 \$	29,9 \$	30,0 \$	27,1 \$
Exigences supplémentaires liées aux risques (mesure sur un exercice)	178,9 \$	117,9 \$	142,8 \$	142,7 \$	182,3 \$	208,7 \$	181,0 \$	172,2 \$

1) Le total de la VAR est inférieur à la somme des VAR des différents risques de marché, en raison de la réduction du risque découlant de l'effet de diversification du portefeuille.
négl. Négligeable. Comme la valeur maximale (haut) et la valeur minimale (bas) peuvent se présenter pendant des jours différents pour divers types de risque, le calcul de l'effet de diversification est négligeable.

La VAR totale moyenne pour le trimestre clos le 31 janvier 2022 a augmenté de 0,7 M\$ par rapport à celle du trimestre précédent, du fait surtout de la baisse de l'avantage de diversification et de la hausse du risque de change, en partie neutralisées par la baisse du risque lié aux actions et du risque spécifique de la dette.

La VAR totale moyenne en situation de crise pour le trimestre clos le 31 janvier 2022 a augmenté de 3,3 M\$ par rapport à celle du trimestre précédent, du fait de la hausse de risque lié aux actions et du risque lié au change, en partie neutralisée par la hausse de l'avantage de diversification et la baisse du risque lié aux taux d'intérêt. Pour tous les trimestres présentés, notre créneau de VAR en situation de crise a été celui de la crise financière mondiale de 2008-2009. Cette période historique a été marquée non seulement par une volatilité accrue des taux d'intérêt, mais également par une volatilité accrue du cours des actions combinée à une réduction des taux d'intérêt, ainsi qu'une augmentation des écarts de taux.

Les exigences supplémentaires moyennes liées aux risques pour le trimestre clos le 31 janvier 2022 ont diminué de 66,0 M\$ comparativement à celles du trimestre précédent, ce qui s'explique par le fait qu'il y avait moins d'obligations détenues et que celles-ci étaient mieux cotées.

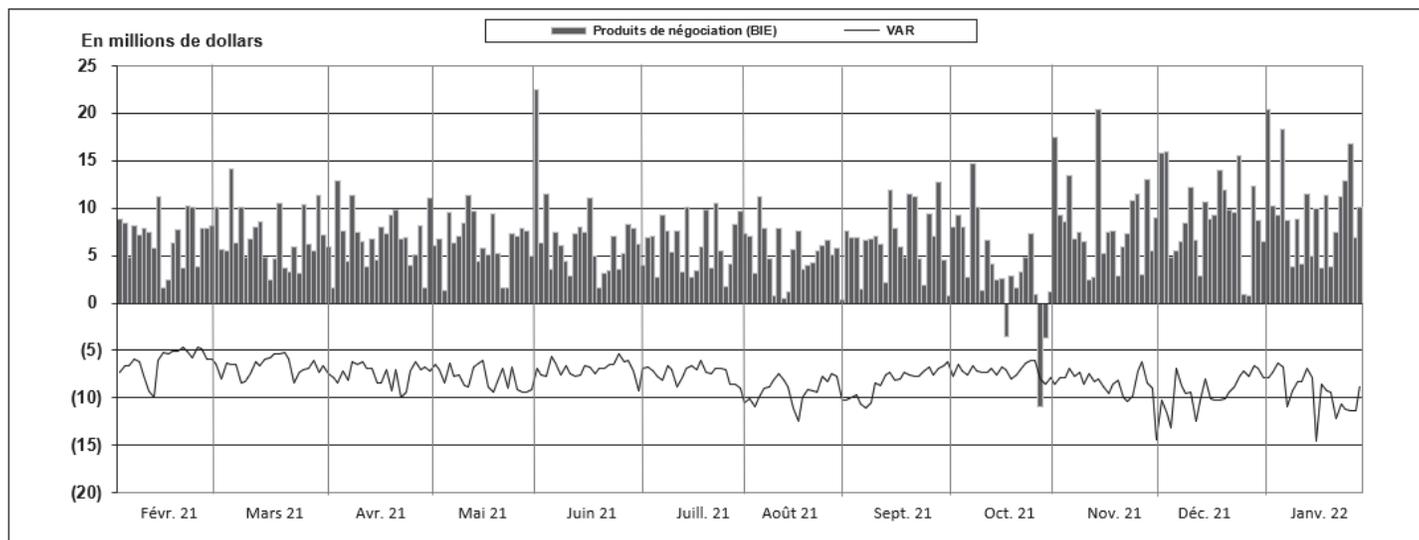
Produits de négociation

Les produits de négociation (BIE) comprennent les produits nets d'intérêts et les produits autres que d'intérêts et excluent la rémunération de prise ferme et les commissions. Les produits de négociation (BIE) présentés dans le graphique ci-dessous excluent certains portefeuilles abandonnés.

Au cours du trimestre, les produits de négociation (BIE) ont été positifs pendant 100 % des jours. Les produits quotidiens moyens de négociation (BIE) se sont établis à 9,0 M\$ au cours du trimestre. Les produits quotidiens moyens de négociation (BIE) correspondent au total des produits de négociation (BIE), divisé par le nombre de jours ouvrables dans la période.

Produits de négociation (BIE)¹ c. la VAR²

Le graphique des produits de négociation (BIE) par rapport à la VAR ci-après présente les produits quotidiens de négociation (BIE) du trimestre considéré et des trois trimestres précédents par rapport aux mesures de la VAR à la fermeture des bureaux.



- 1) Exclut certains rajustements de prix de transfert de fin de mois et d'autres rajustements divers.
- 2) Les ajustements de la juste valeur sont exclus des activités de négociation aux fins du calcul des fonds propres réglementaires, les dérivés de couverture connexes liés aux ajustements de la juste valeur étant également exclus du calcul.

Activités autres que de négociation

Risque de taux d'intérêt structurel

Le risque de taux d'intérêt structurel s'entend essentiellement du risque découlant d'écart entre l'actif et le passif, qui ne provient pas d'activités de négociation et d'activités liées à la négociation. La gestion du risque de taux d'intérêt structurel vise à pérenniser les marges des produits et à générer des produits nets d'intérêts stables et prévisibles au fil du temps, tout en gérant le risque pour la valeur économique de nos actifs découlant des fluctuations des taux d'intérêt.

Le risque de taux d'intérêt structurel résulte des différences entre les échéances ou les dates de réévaluation des actifs et passifs figurant au bilan et hors bilan, des options intégrées des produits de détail, ainsi que d'autres caractéristiques des produits qui pourraient influencer sur le calendrier prévu des flux de trésorerie, comme les options relatives au remboursement anticipé des prêts ou au rachat des dépôts à terme avant leur échéance contractuelle. Les modèles utilisés pour mesurer le risque de taux d'intérêt structurel se fondent sur un certain nombre d'hypothèses touchant les flux de trésorerie, la révision des prix des produits et l'administration des taux. Les hypothèses clés ont trait au profil de financement prévu des engagements hypothécaires, aux comportements en matière de remboursement anticipé des prêts à taux fixe et de rachat des dépôts à terme, ainsi qu'au traitement des dépôts sans échéance et des capitaux propres. Toutes les hypothèses sont tirées de l'observation empirique des comportements passés des clients, de la composition du bilan et de la tarification des produits en prenant en compte d'éventuels changements prospectifs. Tous les modèles et toutes les hypothèses utilisés pour mesurer le risque de taux d'intérêt structurel font l'objet d'une surveillance indépendante par le groupe Gestion du risque. Divers instruments de trésorerie et dérivés, principalement des swaps de taux d'intérêt, sont employés pour gérer ces risques.

Le tableau ci-après présente l'incidence avant impôt potentielle qu'aurait, de manière immédiate et soutenue, une hausse de 100 points de base et une baisse de 25 points de base des taux d'intérêt sur les produits nets d'intérêts et la valeur économique des capitaux propres prévus sur 12 mois pour notre bilan structurel, en supposant qu'il n'y ait aucune opération de couverture ultérieure. Même si un choc immédiat et soutenu de 100 points de base est généralement appliqué, et nonobstant la possibilité de taux négatifs, en raison du contexte de faibles taux d'intérêt au Canada et aux États-Unis, un choc à la baisse immédiat de 25 points de base a été appliqué, tout en maintenant les taux d'intérêt pour le marché et les clients à un plancher de zéro.

Sensibilité au risque de taux d'intérêt structurel – mesures

En millions de dollars (avant impôt), aux	31 janv. 2022		31 oct. 2021		31 janv. 2021	
	\$ CA ¹	\$ US	\$ CA ¹	\$ US	\$ CA ¹	\$ US
Hausse de 100 points de base des taux d'intérêt						
Augmentation (diminution) des produits nets d'intérêts	380 \$	74 \$	270 \$	134 \$	384 \$	42 \$
Augmentation (diminution) de la valeur économique des capitaux propres	(651)	(216)	(684)	(161)	(564)	(365)
Baisse de 25 points de base des taux d'intérêt						
Augmentation (diminution) des produits nets d'intérêts	(124)	(33)	(117)	(70)	(122)	(66)
Augmentation (diminution) de la valeur économique des capitaux propres	142	57	161	29	77	40

- 1) Comprend l'exposition au dollar canadien et à d'autres devises.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque de ne pas disposer de suffisamment de trésorerie et d'équivalents de trésorerie en temps opportun et de manière rentable pour faire face à des engagements financiers à mesure qu'ils arrivent à échéance. Les sources courantes de risque de liquidité propres aux services bancaires comprennent les retraits non prévus de dépôts, l'incapacité de remplacer les dettes arrivant à échéance, les engagements au titre du crédit et des liquidités et les autres exigences en matière de mise en gage ou de garantie.

Notre approche en matière de gestion du risque de liquidité appuie notre stratégie d'entreprise, s'harmonise avec notre intérêt à l'égard du risque et respecte les attentes en matière de réglementation.

Nos stratégies, objectifs et pratiques en matière de gestion sont évalués régulièrement afin de refléter les changements du contexte de liquidité, dont les faits nouveaux sur le plan de la réglementation, des affaires et/ou des marchés. Le risque de liquidité demeure dans les limites de l'intérêt à l'égard du risque de la CIBC.

Gouvernance et gestion

Nous gérons le risque de liquidité de façon à pouvoir résister à une crise de liquidité sans mettre en péril la survie de nos activités. Les flux de trésorerie réels et prévus découlant des positions au bilan et hors bilan sont évalués et suivis régulièrement pour assurer leur conformité aux limites convenues. Nous incluons des simulations de crise à notre gestion et à notre évaluation du risque de liquidité. Les résultats des simulations de crise nous aident à élaborer les hypothèses concernant la liquidité et à relever les contraintes éventuelles en matière de planification du financement, et favorisent l'élaboration de notre plan de financement d'urgence.

Le Comité mondial de gestion de l'actif et du passif (CMGAP) dirige la gestion du risque de liquidité de la CIBC en s'assurant que les méthodes, hypothèses et paramètres clés liés à la gestion du risque de liquidité sont évalués régulièrement et qu'ils tiennent compte des exigences de la CIBC. Le Comité de gestion du risque de liquidité, un sous-comité du CMGAP, surveille le risque global de liquidité et a la responsabilité de s'assurer que le profil de risque de liquidité de la CIBC est évalué et géré de façon exhaustive conformément à l'orientation stratégique et à l'intérêt à l'égard du risque de la CIBC ainsi qu'aux exigences réglementaires.

Le Comité de gestion du risque (CGR) assure la gouvernance au moyen d'un examen semestriel de la politique de gestion du risque de liquidité de la CIBC et recommande au conseil un seuil de tolérance au risque de liquidité dans l'énoncé sur l'intérêt à l'égard du risque, lequel est examiné chaque année.

Actifs liquides

Les actifs liquides disponibles se composent de liquidités et de titres négociables non grevés au bilan et hors bilan pouvant être utilisés pour accéder à du financement en temps opportun. Les actifs liquides grevés, qui comprennent les actifs donnés en garantie et les actifs qui sont réputés être soumis à des restrictions juridiques, opérationnelles ou de tout autre ordre, ne sont pas considérés comme des sources de liquidités disponibles lorsque nous évaluons le risque de liquidité.

Le sommaire de nos actifs liquides grevés et non grevés au bilan et hors bilan est présenté ci-après :

En millions de dollars, aux		Actifs liquides détenus par la banque	Valeurs mobilières obtenues en garantie	Total des actifs liquides	Actifs liquides grevés	Actifs liquides non grevés ¹
31 janv. 2022	Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	43 350 \$	- \$	43 350 \$	261 \$	43 089 \$
	Valeurs mobilières émises ou garanties par des entités souveraines, des banques centrales et des banques multilatérales de développement	123 208	101 435	224 643	132 147	92 496
	Autres titres de créance	5 529	5 509	11 038	1 981	9 057
	Titres de participation	43 969	28 031	72 000	28 435	43 565
	Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la Loi nationale sur l'habitation garantis par le gouvernement canadien	36 491	856	37 347	15 230	22 117
	Autres actifs liquides ²	13 031	3 178	16 209	6 736	9 473
		265 578 \$	139 009 \$	404 587 \$	184 790 \$	219 797 \$
31 oct. 2021	Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	56 997 \$	- \$	56 997 \$	252 \$	56 745 \$
	Valeurs mobilières émises ou garanties par des entités souveraines, des banques centrales et des banques multilatérales de développement	113 515	100 944	214 459	134 370	80 089
	Autres titres de créance	5 681	5 510	11 191	1 827	9 364
	Titres de participation	37 855	22 996	60 851	25 133	35 718
	Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la Loi nationale sur l'habitation garantis par le gouvernement canadien	36 116	948	37 064	14 677	22 387
	Autres actifs liquides ²	12 772	3 927	16 699	7 203	9 496
		262 936 \$	134 325 \$	397 261 \$	183 462 \$	213 799 \$

1) Les actifs liquides non grevés correspondent aux actifs au bilan, aux actifs empruntés ou acquis en vertu de prises en pension de titres et aux autres garanties hors bilan reçues, moins les actifs liquides grevés.

2) Comprennent des liquidités données en garantie dans le cadre de transactions sur dérivés, certains titres adossés à des créances mobilières et des métaux précieux.

Le tableau ci-après présente un sommaire des actifs liquides non grevés détenus par la CIBC (société mère) et ses filiales canadiennes et étrangères :

En millions de dollars, aux	31 janv. 2022	31 oct. 2021
CIBC (société mère)	151 501 \$	153 971 \$
Filiales canadiennes	19 112	12 271
Filiales étrangères	49 184	47 557
	219 797 \$	213 799 \$

Dans un scénario de crise de liquidité, des décotes hypothétiques et des hypothèses liées à l'ampleur de la monétisation des actifs sont appliquées pour déterminer la valeur de la liquidité des actifs. Les décotes tiennent compte des marges applicables aux banques centrales, comme la Banque du Canada et la Réserve fédérale américaine, d'observations historiques, et de caractéristiques liées aux valeurs mobilières, y compris le type, l'émetteur, la note de crédit, la devise et la durée à courir jusqu'à l'échéance, ainsi que les lignes directrices réglementaires applicables.

Nos actifs liquides non grevés ont augmenté de 6 G\$ depuis le 31 octobre 2021, du fait surtout des titres détenus qui étaient plus liquides, en partie contrebalancés par une baisse des positions de trésorerie.

En outre, nous conservons notre admissibilité au programme d'aide d'urgence de la Banque du Canada et au guichet d'escompte de la Réserve fédérale américaine.

Actifs assortis d'une charge

Dans le cours de nos activités quotidiennes, des valeurs mobilières et d'autres actifs sont donnés en gage afin de garantir des obligations, de participer aux systèmes de compensation et de règlement et à d'autres fins de gestion des garanties.

Le tableau ci-après présente un sommaire de nos actifs grevés et non grevés au bilan et hors bilan :

En millions de dollars, aux	Actifs grevés		Actifs non grevés		Total de l'actif
	Donnés en garantie	Divers ¹	Disponibles à titre de garantie	Divers ²	
31 janv. 2022					
Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	- \$	261 \$	43 089 \$	- \$	43 350 \$
Valeurs mobilières ³	155 960	3 763	153 164	-	312 887
Prêts, nets de la provision ⁴	1 486	48 713	29 385	393 185	472 769
Autres actifs	5 689	-	4 051	75 731	85 471
	163 135 \$	52 737 \$	229 689 \$	468 916 \$	914 477 \$
31 oct. 2021					
Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	- \$	252 \$	56 745 \$	- \$	56 997 \$
Valeurs mobilières ³	154 382	1 817	134 018	-	290 217
Prêts, nets de la provision ⁴	1 488	44 615	29 331	376 487	451 921
Autres actifs	6 599	-	3 005	77 820	87 424
	162 469 \$	46 684 \$	223 099 \$	454 307 \$	886 559 \$

1) Comprend les actifs qui soutiennent les activités de financement à long terme de la CIBC et les actifs faisant l'objet de restrictions d'ordre juridique ou autre, dont celles visant les liquidités soumises à restrictions.

2) Les autres actifs non grevés ne font l'objet d'aucune restriction quant à leur utilisation pour obtenir du financement ou à titre de garantie, mais ils ne sont pas considérés comme disponibles immédiatement aux fins des programmes d'emprunts existants.

3) Le total des valeurs mobilières comprend certaines valeurs mobilières au bilan et celles hors bilan obtenues dans le cadre de prises en pension de titres, de transactions d'emprunts garantis et d'échanges de sûretés.

4) Les prêts figurant comme disponibles à titre de garantie correspondent aux prêts sous-jacents aux titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* et aux prêts admissibles auprès des Federal Home Loan Banks.

Restrictions sur les mouvements de fonds

Nos filiales ne sont pas soumises à des restrictions importantes qui empêcheraient le transfert de fonds, le versement de dividendes ou les remboursements de capital. Cependant, certaines filiales sont soumises à des exigences distinctes en matière de fonds propres et de liquidité, qui sont fixées par les organismes de réglementation des banques et des valeurs mobilières compétents.

Nous suivons et gérons les exigences en matière de liquidité et de fonds propres dans ces entités afin d'assurer l'utilisation efficace des ressources et le respect, par les entités, des exigences réglementaires et politiques régionales.

Ratio de liquidité à court terme

L'objectif du LCR est de favoriser la résilience à court terme du profil de risque de liquidité d'une banque en veillant à ce qu'elle dispose de suffisamment de ressources liquides de haute qualité non grevées pour répondre à ses besoins de liquidité dans un scénario de crise grave qui durerait 30 jours. Les banques canadiennes sont tenues par le BSIF d'atteindre un LCR minimal de 100 %. Nous respectons cette exigence.

Conformément à la méthode de calibrage contenue dans la ligne directrice *Normes de liquidité* du BSIF, nous présentons chaque mois des rapports sur le LCR au BSIF. Le ratio est calculé comme le total d'actifs liquides de haute qualité (« HQLA ») non grevés sur le total des sorties nettes de trésorerie sur les 30 jours calendaires suivants.

Le numérateur du LCR est l'encours des HQLA non grevés, lequel respecte un ensemble de critères d'admissibilité définis par le BSIF qui tient compte des caractéristiques fondamentales et liées au marché, et de la capacité opérationnelle relative de monétiser les actifs en temps opportun en période de crise. Notre portefeuille d'actifs liquides, dont la gestion est centralisée, comprend les actifs liquides présentés dans les HQLA, tels que les bons du Trésor et les obligations du gouvernement central, les dépôts de la banque centrale ainsi que les titres d'État, d'organismes, de provinces et de sociétés ayant une cote élevée. Les limites quant à l'admissibilité des actifs inhérentes au LCR ne reflètent pas nécessairement notre évaluation interne quant à notre capacité à monétiser nos actifs négociables en situation de crise.

Le dénominateur du ratio reflète les sorties nettes de trésorerie attendues dans un scénario de crise pour le LCR durant une période de 30 jours calendaires. Les sorties de trésorerie attendues représentent les taux de retrait et de décaissement définis pour le LCR appliqués respectivement aux soldes de passifs et aux engagements hors bilan. Les retraits sur dépôts des entreprises et des institutions financières, les retraits sur les marges de crédit non utilisées ainsi que les créances non garanties à l'échéance sont parmi nos principales sorties de trésorerie pour le LCR. Les sorties de trésorerie sont en partie contrebalancées par les entrées de trésorerie, qui sont calculées selon les taux d'entrées de trésorerie prescrits pour le LCR par le BSIF et qui comprennent les remboursements de prêts productifs et les actifs négociables qui ne sont pas des HQLA arrivant à échéance.

De plus, la CIBC présente au BSIF des rapports sur le LCR dans différentes monnaies. Ainsi, elle détermine la mesure d'éventuelles asymétries de devises en vertu du ratio. La CIBC transige principalement dans les grandes monnaies échangées sur des marchés des changes larges et fongibles.

Lors d'une crise financière, les institutions peuvent utiliser leurs ressources de HQLA, les faisant passer sous le seuil des 100 %, puisque le fait de maintenir le LCR au seuil de 100 % en pareilles circonstances pourrait entraîner des répercussions négatives excessives pour les institutions et d'autres participants au marché.

Le LCR est calculé et présenté à l'aide d'un modèle standard prescrit par le BSIF.

En millions de dollars, moyenne des trois mois clos le 31 janvier 2022		Valeur non pondérée totale ¹	Valeur pondérée totale ²
HQLA			
1	HQLA	s. o.	174 677 \$
Sorties de trésorerie			
2	Dépôts de détail et dépôts de petites entreprises, dont :	221 519 \$	16 388
3	Dépôts stables	96 737	2 902
4	Dépôts moins stables	124 782	13 486
5	Financement de gros non garanti, dont :	222 946	108 197
6	Dépôts opérationnels (toutes contreparties) et dépôts dans les réseaux de banques coopératives	85 790	20 973
7	Dépôts non opérationnels (toutes contreparties)	107 449	57 517
8	Dettes non garanties	29 707	29 707
9	Financement de gros garanti	s. o.	4 656
10	Exigences supplémentaires, dont :	144 932	34 725
11	Sorties associées aux expositions sur dérivés et autres sûretés exigées	22 201	12 026
12	Sorties associées à une perte de financement sur produits de dette	2 544	2 544
13	Facilités de crédit et de liquidité	120 187	20 155
14	Autres obligations de financement contractuelles	3 073	3 073
15	Autres obligations de financement conditionnelles	345 140	6 595
16	Total des sorties de trésorerie	s. o.	173 634
Entrées de trésorerie			
17	Prêts garantis (p. ex., prises en pension de titres)	85 344	16 207
18	Entrées liées aux expositions parfaitement productives	18 872	8 862
19	Autres entrées de trésorerie	6 372	6 372
20	Total des entrées de trésorerie	110 588 \$	31 441 \$
		Valeur ajustée totale	
21	Total des HQLA	s. o.	174 677 \$
22	Total des sorties nettes de trésorerie	s. o.	142 193 \$
23	LCR	s. o.	123 %
En millions de dollars, moyenne des trois mois clos le 31 octobre 2021		Valeur ajustée totale	
24	Total des HQLA	s. o.	174 728 \$
25	Total des sorties nettes de trésorerie	s. o.	137 870 \$
26	LCR	s. o.	127 %

1) Les valeurs des entrées et sorties de trésorerie non pondérées sont calculées comme étant les soldes impayés qui arrivent à échéance ou qui deviennent exigibles dans les 30 jours des différents types ou catégories de passifs, d'éléments hors bilan ou de créances contractuelles.

2) Les valeurs pondérées sont calculées après application des décotes (aux fins des HQLA) et des taux d'entrées et de sorties de trésorerie prescrits par le BSIF.

s. o. Sans objet, conformément au modèle de divulgation commun du LCR.

Au 31 janvier 2022, notre LCR moyen avait diminué, passant de 127 % au trimestre précédent à 123 %, ce qui découle surtout de l'augmentation des prêts, compensée en partie par la croissance des dépôts et du financement.

Ratio de liquidité à long terme (NSFR)

Dérivée du dispositif de Bâle III du CBCB et incorporée dans la ligne directrice *Normes de liquidité* du BSIF, la norme NSFR vise à créer les conditions propices à une résilience à long terme du secteur des services financiers en exigeant des banques qu'elles maintiennent un profil de financement durable à long terme relativement à la composition de leurs actifs et à leurs activités hors bilan. Les banques canadiennes désignées BISN sont tenues de maintenir un NSFR minimal de 100 % sur une base consolidée bancaire. La CIBC se conforme à cette exigence.

Conformément à la méthode de calibrage contenue dans la ligne directrice *Normes de liquidité* du BSIF, nous présentons chaque trimestre des rapports sur le NSFR au BSIF. Le ratio est calculé comme le total du financement stable disponible (FSD) sur le total du financement stable exigé (RSF).

Le numérateur est la part des fonds propres et des passifs qui est considérée comme fiable sur une période d'un an. Le NSFR considère que les sources de financement à long terme sont plus stables que le financement à court terme et que les dépôts de clients de détail et d'entreprises sont plus stables dans les faits que le financement de gros de même durée. Conformément à notre stratégie en matière de financement, les principaux facteurs qui sous-tendent notre FSD comprennent les dépôts provenant des clients, ainsi que le financement de gros garanti et non garanti et les instruments de fonds propres.

Le dénominateur du ratio représente le montant du financement stable requis en fonction des caractéristiques de liquidité définies par le BSIF et de la durée résiduelle des actifs et des expositions hors bilan. Le NSFR attribue divers niveaux de RSF, de telle sorte que les HQLA et les expositions à court terme sont présumés avoir des exigences de financement moins élevées que les expositions moins liquides et à plus long terme. Notre RSF est en grande partie influencé par les prêts de détail, commerciaux et aux entreprises, les investissements dans des actifs liquides, les expositions sur dérivés, ainsi que les marges de crédit non utilisées et les liquidités.

Le FSD et le RSF peuvent être ajustés à 0 % pour certains passifs et actifs qui sont considérés comme interdépendants s'ils respectent les critères définis pour le NSFR, lesquels tiennent compte notamment de la fin servie par ces passifs et actifs interdépendants, de leur montant, des flux de trésorerie qui y sont associés, de leur durée et de leurs contreparties afin de s'assurer que l'institution agit exclusivement en tant qu'unité de transmission pour les transactions sous-jacentes. Le cas échéant, nous présentons les actifs et passifs interdépendants des opérations qui sont admissibles à un tel traitement selon la ligne directrice *Normes de liquidité* du BSIF.

Le NSFR est calculé et présenté à l'aide d'un modèle de déclaration prescrit par le BSIF, lequel présente les principaux renseignements quantitatifs en fonction des caractéristiques de liquidité propres au NSFR, comme il est défini dans la ligne directrice *Normes de liquidité*. Par conséquent, les montants présentés dans le tableau ci-après pourraient ne pas permettre d'effectuer une comparaison directe entre eux et les montants présentés dans les états financiers consolidés intermédiaires.

	Valeur non pondérée par échéance résiduelle					
	a	b	c	d	e	
	Sans échéance	Moins de 6 mois	De 6 mois à 1 an	Plus de 1 an	Valeur pondérée	
En millions de dollars, au 31 janvier 2022						
Élément de FSD						
1	Fonds propres	47 595 \$	- \$	- \$	4 938 \$	52 533 \$
2	Fonds propres réglementaires	47 595	-	-	4 938	52 533
3	Autres instruments de fonds propres	-	-	-	-	-
4	Dépôts de détail et dépôts de petites entreprises	203 766	30 570	7 919	11 376	234 068
5	Dépôts stables	91 715	12 290	4 850	6 888	110 301
6	Dépôts moins stables	112 051	18 280	3 069	4 488	123 767
7	Financement de gros	160 341	157 487	38 102	79 723	196 456
8	Dépôts opérationnels	83 018	4 322	-	-	43 670
9	Autres financements de gros	77 323	153 165	38 102	79 723	152 786
10	Passifs et leurs actifs interdépendants correspondants	-	1 755	1 646	13 597	-
11	Autres passifs	-	-	93 288 ¹	-	6 873
12	Passifs d'instruments dérivés du NSFR	-	-	6 425 ¹	-	-
13	Tous autres passifs ou fonds propres non couverts par les catégories ci-dessus	-	57 989	126	28 748	6 873
14	FSD total	-	-	-	-	489 930
Élément de RSF						
15	Total des HQLA du NSFR	-	-	-	-	17 305
16	Dépôts détenus auprès d'autres institutions financières à des fins opérationnelles	-	3 294	-	30	1 677
17	Prêts et titres productifs	59 325	104 120	40 915	318 553	341 126
18	Prêts productifs à des institutions financières garantis par des HQLA de niveau 1	-	23 595	1 145	784	2 612
19	Prêts productifs à des institutions financières garantis par des HQLA autres que de niveau 1 et prêts productifs à des institutions financières non garantis	436	31 787	5 472	15 833	22 567
20	Prêts productifs à des entreprises non financières, prêts à la clientèle de détail et aux petites entreprises, et prêts à des entités souveraines, des banques centrales et des organismes publics, dont :	27 275	33 350	15 665	109 855	141 576
21	Prêts présentant un risque pondéré inférieur ou égal à 35 % dans l'approche standard de Bâle II pour le risque de crédit	-	-	-	-	-
22	Crédits hypothécaires au logement productifs, dont :	17 936	13 700	18 117	186 908	157 245
23	Prêts présentant un risque pondéré inférieur ou égal à 35 % dans l'approche standard de Bâle II pour le risque de crédit	17 936	13 624	18 037	182 254	153 212
24	Titres qui ne sont pas en défaut et qui ne remplissent pas les critères définissant les HQLA, y compris les actions négociées sur les marchés organisés	13 678	1 688	516	5 173	17 126
25	Actifs et leurs passifs interdépendants correspondants	-	1 755	1 646	13 597	-
26	Autres actifs	14 503	-	83 102 ¹	-	48 875
27	Produits de base physiques, y compris l'or	4 051	-	-	-	3 443
28	Actifs versés en tant que marge initiale dans le cadre de contrats dérivés et contributions à des fonds de garantie de contrepartie centrale	-	-	9 334 ¹	-	7 934
29	Actifs d'instruments dérivés du NSFR	-	-	10 433 ¹	-	4 008
30	Passifs d'instruments dérivés du NSFR avant déduction de la marge de variation versée	-	-	13 598 ¹	-	680
31	Tous autres actifs non couverts par les catégories ci-dessus	10 452	44 725	88	4 924	32 810
32	Éléments hors bilan	-	-	340 037 ¹	-	11 939
33	RSF total	-	-	-	-	420 922 \$
34	NSFR	-	-	-	-	116 %
En millions de dollars, au 31 octobre 2021						
35	FSD total					Valeur pondérée
36	RSF total					472 518 \$
37	NSFR					401 362 \$
						118 %

1) Aucune période définie pour la conception du modèle de présentation.

Au 31 janvier 2022, notre NSFR avait diminué, passant de 118 % au trimestre précédent à 116 % en raison d'une augmentation des prêts selon la croissance des activités stratégiques, largement compensée par une hausse du financement et des dépôts à long terme.

La CIBC tient compte de l'incidence de ses décisions d'affaires sur le LCR, le NSFR et les autres mesures du risque de liquidité qu'elle surveille régulièrement grâce à une solide fonction de gestion du risque de liquidité. Les variables pouvant avoir un effet sur les mesures de mois en mois comprennent, sans s'y limiter, des éléments tels que les activités et les échéances du financement de gros, les initiatives stratégiques au chapitre du bilan ainsi que les opérations et les conditions de marché ayant une incidence sur les garanties.

La présentation du LCR et du NSFR est calibrée de façon centralisée par l'unité Trésorerie, en collaboration avec les unités d'exploitation stratégiques et d'autres groupes fonctionnels.

Financement

Nous finançons nos activités par l'entremise de dépôts provenant des clients, ainsi qu'au moyen d'une grande variété de financements de gros.

Notre approche principale vise à financer notre bilan consolidé au moyen de dépôts mobilisés principalement par l'entremise des services aux particuliers et des services aux entreprises. Nous conservons des dépôts de base fondés sur les relations clients, dont la stabilité fait régulièrement l'objet d'évaluations statistiques élaborées en interne.

Nous avons régulièrement accès à des sources de financement à court et à long terme, garanties et non garanties, et qui sont diversifiées en termes de pays, de type de déposant, d'instrument, de devise et d'échéance. Nous mobilisons du financement à long terme grâce à nos programmes actuels, y compris les obligations sécurisées, les titrisations d'actifs et les créances non garanties.

Nous évaluons constamment les occasions de diversification de nos produits de financement et des segments d'investisseurs afin d'optimiser la souplesse du financement et de réduire la concentration des sources de fonds et les coûts de financement. Nous surveillons régulièrement les niveaux de financement de gros et les concentrations par rapport aux limites internes permises, ce qui est conforme au profil de risque de liquidité que nous recherchons.

Le CMGAP et le CGR examinent et approuvent le plan de financement de la CIBC, qui englobe la croissance projetée des actifs et des passifs, les échéances du financement et les données découlant de nos prévisions sur la situation de liquidité.

Le tableau suivant présente le profil des échéances contractuelles de nos sources de financement de gros, à leur valeur comptable :

En millions de dollars, au 31 janvier 2022	Moins de 1 mois	De 1 mois à 3 mois	De 3 mois à 6 mois	De 6 mois à 12 mois	Moins de 1 an au total	De 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans	Total
Dépôts provenant d'autres banques ¹	3 994 \$	158 \$	574 \$	1 227 \$	5 953 \$	- \$	- \$	5 953 \$
Certificats de dépôt et papier commercial	12 514	10 690	21 160	21 489	65 853	3 244	-	69 097
Billets de dépôt au porteur et acceptations bancaires	280	1 310	1 532	324	3 446	-	-	3 446
Papier commercial adossé à des créances	-	-	-	-	-	-	-	-
Billets à moyen terme non garantis de premier rang ²	-	1 309	4 952	4 892	11 153	20 305	23 292	54 750
Billets structurés non garantis de premier rang	-	-	-	224	224	-	64	288
Obligations sécurisées/titres adossés à des créances mobilières	-	-	-	-	-	-	-	-
Titrisation de créances hypothécaires	-	1 277	481	1 656	3 414	3 343	10 474	17 231
Obligations sécurisées	-	-	4 915	3 754	8 669	2 927	16 748	28 344
Titrisation de créances sur cartes de crédit	-	-	-	-	-	-	1 895	1 895
Passifs subordonnés	-	-	-	-	-	-	5 531	5 531
Divers	-	-	254	-	254	-	8	262
	16 788 \$	14 744 \$	33 868 \$	33 566 \$	98 966 \$	29 819 \$	58 012 \$	186 797 \$
Dont :								
Garanti	- \$	1 277 \$	5 396 \$	5 410 \$	12 083 \$	6 270 \$	29 117 \$	47 470 \$
Non garanti	16 788	13 467	28 472	28 156	86 883	23 549	28 895	139 327
	16 788 \$	14 744 \$	33 868 \$	33 566 \$	98 966 \$	29 819 \$	58 012 \$	186 797 \$
31 octobre 2021	16 671 \$	23 696 \$	16 387 \$	36 144 \$	92 898 \$	25 488 \$	52 514 \$	170 900 \$

1) Comprennent des dépôts à terme non négociables provenant d'autres banques.

2) Comprennent des passifs liés au financement de gros qui peuvent être convertis en vertu des règlements relatifs à la recapitalisation interne. Se reporter à la section Gestion des fonds propres pour plus de précisions.

Le tableau ci-après présente la diversification du financement de gros de la CIBC par devise :

En milliards de dollars, aux	31 janv. 2022		31 oct. 2021	
\$ CA	47,7 \$	26 %	48,0 \$	28 %
\$ US	99,5	53	91,5	54
Divers	39,6	21	31,4	18
	186,8 \$	100 %	170,9 \$	100 %

Nous gérons le risque de liquidité de façon à pouvoir résister à des crises de liquidité graves. Le financement de gros peut présenter un risque de raréfaction plus élevé dans des situations de crise et, pour l'atténuer, nous maintenons des portefeuilles importants d'actifs liquides non grevés. Se reporter à la section Actifs liquides pour plus de précisions.

Notes de crédit

Notre accès à du financement de gros et les coûts s'y rattachant dépendent de plusieurs facteurs, notamment des notes de crédit fournies par les agences de notation. Les opinions des agences de notation sont fondées sur des méthodes internes et sont susceptibles de changer en fonction de divers facteurs, dont la solidité financière, la position concurrentielle, le contexte macroéconomique et la situation de liquidité.

Le 22 février 2022, S&P a annoncé la mise à jour de nos notes de crédit et a fait passer les créances de premier rang de BBB+ à A-, les titres secondaires de BBB+ à A-, les titres secondaires – FPUNV de BBB à BBB+, les billets avec remboursement à recours limité – FPUNV de BB+ à BBB-, et les actions privilégiées – FPUNV de P-3(élevé) à P-2(faible). La révision des notes de crédit reflète l'appréciation par S&P de l'amélioration de notre position de risque.

Nos notes de crédit sont résumées dans le tableau suivant :

Au 31 janvier 2022	DBRS	Fitch	Moody's	S&P
Dépôt/contrepartie ¹	AA	AA	Aa2	A+
Anciennes créances de premier rang ²	AA	AA	Aa2	A+
Créances de premier rang ³	AA(faible)	AA-	A2	BBB+
Titres secondaires	A(élevé)	A	Baa1	BBB+
Titres secondaires – instruments de FPUNV ⁴	A(faible)	A	Baa1	BBB
Billets avec remboursement de capital à recours limité – instruments de FPUNV ⁴	BBB(élevé)	s. o.	Baa3	BB+
Actions privilégiées – instruments de FPUNV ⁴	Pfd-2	s. o.	Baa3	P-3(élevé)
Créances à court terme	R-1(élevé)	F1+	P-1	A-1
Perspective	Stable	Stable	Stable	Stable

- 1) Note d'émetteur à long terme attribuée par DBRS, note de contrepartie à des dérivés et de dépôt de l'émetteur à long terme attribuée par Fitch Ratings Inc. (Fitch), note d'évaluation du risque de contrepartie et des dépôts à long terme attribuée par Moody's Investors Service Inc. (Moody's), et note de crédit de l'émetteur attribuée par Standard & Poor's (S&P).
- 2) Comprennent les créances de premier rang émises avant le 23 septembre 2018 ainsi que les créances de premier rang émises à compter du 23 septembre 2018 qui ne sont pas assujetties aux règlements relatifs à la recapitalisation interne.
- 3) Comprennent des passifs qui peuvent être convertis en vertu des règlements relatifs à la recapitalisation interne. Se reporter à la section Gestion des fonds propres pour plus de précisions.
- 4) Comprennent les instruments traités comme des instruments de FPUNV conformément à la ligne directrice *Normes de fonds propres* du BSIF.
- s. o. Sans objet.

Exigences supplémentaires en matière de garantie à l'égard des baisses de note de crédit

Nous sommes tenus de fournir des garanties à certaines des contreparties avec lesquelles nous avons conclu des contrats de dérivés dans l'éventualité d'une baisse de notre note de crédit actuelle. Cette exigence de garantie est fondée sur les renseignements sur l'évaluation à la valeur de marché, l'évaluation des garanties et les seuils des ententes de garantie applicables. Le tableau suivant présente des exigences supplémentaires cumulatives en matière de garantie à l'égard des baisses de note de crédit :

En milliards de dollars, aux	31 janv. 2022	31 oct. 2021
Baisse de un cran	0,1 \$	0,1 \$
Baisse de deux crans	0,2	0,2
Baisse de trois crans	0,3	0,3

Obligations contractuelles

Les obligations contractuelles donnent lieu à des engagements de paiements futurs ayant une incidence sur nos besoins en matière de liquidités et de fonds propres à court et à long terme. Ces obligations comprennent des passifs financiers, des engagements de crédit et de liquidités et d'autres obligations contractuelles.

Actifs et passifs

Le tableau suivant présente le profil des échéances contractuelles de nos actifs, de nos passifs et de nos capitaux propres au bilan selon leur valeur comptable. L'analyse contractuelle n'est pas représentative de notre exposition au risque de liquidité, mais cette information sert à informer notre direction du risque de liquidité et à fournir des données pour établir un bilan tenant compte des facteurs comportementaux.

En millions de dollars, au 31 janvier 2022	Moins de 1 mois	De 1 mois à 3 mois	De 3 mois à 6 mois	De 6 mois à 9 mois	De 9 mois à 12 mois	De 1 an à 2 ans	De 2 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance précise	Total
Actif										
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques ¹	23 259 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	23 259 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	20 091	-	-	-	-	-	-	-	-	20 091
Valeurs mobilières	3 126	5 733	6 601	3 956	4 975	17 256	54 684	36 297	46 375	179 003
Garanties au comptant au titre de valeurs empruntées	14 096	-	-	-	-	-	-	-	-	14 096
Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres	39 822	15 428	9 118	1 098	509	1 000	-	-	-	66 975
Prêts										
Prêts hypothécaires à l'habitation	1 720	4 200	11 736	13 024	9 613	40 968	166 658	9 190	-	257 109
Prêts personnels	1 250	742	893	827	926	500	3 432	4 453	29 656	42 679
Cartes de crédit	234	467	701	701	701	2 802	5 516	-	-	11 122
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	9 569	7 244	11 086	9 402	10 537	28 162	62 263	17 975	8 459	164 697
Provision pour pertes sur créances	-	-	-	-	-	-	-	-	(2 838)	(2 838)
Dérivés	2 878	3 383	2 522	1 913	5 613	5 006	4 765	6 986	-	33 066
Engagements de clients en vertu d'acceptations	9 603	986	14	14	1	-	-	-	-	10 618
Autres actifs	-	-	-	-	-	-	-	-	41 787	41 787
	125 648 \$	38 183 \$	42 671 \$	30 935 \$	32 875 \$	95 694 \$	297 318 \$	74 901 \$	123 439 \$	861 664 \$
31 octobre 2021	133 285 \$	39 067 \$	39 932 \$	35 900 \$	31 154 \$	95 910 \$	276 311 \$	70 812 \$	115 312 \$	837 683 \$
Passif										
Dépôts ²	29 104 \$	27 797 \$	51 476 \$	27 556 \$	34 430 \$	39 841 \$	55 618 \$	15 200 \$	368 686 \$	649 708 \$
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	23 272	-	-	-	-	-	-	-	-	23 272
Garanties au comptant au titre de valeurs prêtées	2 286	-	-	-	-	-	-	-	-	2 286
Engagements liés à des valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres	52 704	11 946	2 935	387	450	-	-	-	-	68 422
Dérivés	2 739	3 057	3 034	1 670	3 002	3 727	4 755	7 252	-	29 236
Acceptations	9 641	986	14	14	1	-	-	-	-	10 656
Autres passifs	23	55	78	81	58	321	667	910	23 068	25 261
Titres secondaires	-	-	-	-	-	-	-	5 531	-	5 531
Capitaux propres	-	-	-	-	-	-	-	-	47 292	47 292
	119 769 \$	43 841 \$	57 537 \$	29 708 \$	37 941 \$	43 889 \$	61 040 \$	28 893 \$	439 046 \$	861 664 \$
31 octobre 2021	114 437 \$	58 465 \$	42 381 \$	43 224 \$	28 107 \$	40 038 \$	54 440 \$	27 969 \$	428 622 \$	837 683 \$

1) La trésorerie comprend les dépôts à vue productifs d'intérêts auprès de la Banque du Canada.

2) Comprennent des dépôts des particuliers totalisant 220,1 G\$ (202,2 G\$ au 31 octobre 2021); des dépôts d'entreprises et de gouvernements et des emprunts garantis totalisant 409,9 G\$ (351,6 G\$ au 31 octobre 2021); et des dépôts bancaires totalisant 19,8 G\$ (17,0 G\$ au 31 octobre 2021).

Les variations du profil des échéances contractuelles découlent principalement de la migration naturelle des échéances et reflètent également l'incidence de nos activités régulières.

Engagements au titre du crédit

Le tableau ci-après présente les échéances contractuelles des engagements de crédit (montants notionnels). Comme une partie importante des engagements devrait arriver à échéance sans que des prélèvements soient effectués, le total des montants contractuels n'est pas représentatif des liquidités futures requises.

En millions de dollars, au 31 janvier 2022	Moins de 1 mois	De 1 mois à 3 mois	De 3 mois à 6 mois	De 6 mois à 9 mois	De 9 mois à 12 mois	De 1 an à 2 ans	De 2 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance précise ¹	Total
Engagements de crédit inutilisés	1 322 \$	11 234 \$	4 547 \$	4 771 \$	5 415 \$	19 834 \$	61 556 \$	2 401 \$	192 425 \$	303 505 \$
Prêts de valeurs ²	47 514	3 922	2 758	-	-	-	-	-	-	54 194
Lettres de crédit de soutien et de bonne fin	2 502	1 679	3 732	3 219	3 843	556	825	153	-	16 509
Facilités de garantie de liquidité	70	12	1 636	6	10 217	123	-	-	-	12 064
Lettres de crédit documentaires et commerciales	21	51	55	10	9	17	28	-	-	191
Divers	1 169	-	-	-	-	-	-	-	-	1 169
	52 598 \$	16 898 \$	12 728 \$	8 006 \$	19 484 \$	20 530 \$	62 409 \$	2 554 \$	192 425 \$	387 632 \$
31 octobre 2021	49 440 \$	28 564 \$	10 516 \$	9 343 \$	7 902 \$	25 284 \$	57 866 \$	3 678 \$	188 449 \$	381 042 \$

1) Comprend les marges de crédit personnelles, les marges de crédit garanties par un bien immobilier et les marges sur cartes de crédit, lesquelles sont annulables sans condition en tout temps à notre gré, d'un montant de 144,7 G\$ (141,5 G\$ au 31 octobre 2021).

2) Exclut les prêts de valeurs de 2,3 G\$ (2,5 G\$ au 31 octobre 2021) contre espèces puisqu'ils sont comptabilisés au bilan consolidé intermédiaire.

Autres obligations contractuelles hors bilan

Le tableau suivant présente les échéances contractuelles des autres obligations contractuelles hors bilan ayant une incidence sur nos besoins en financement :

En millions de dollars, au 31 janvier 2022	Moins de 1 mois	De 1 mois à 3 mois	De 3 mois à 6 mois	De 6 mois à 9 mois	De 9 mois à 12 mois	De 1 an à 2 ans	De 2 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Obligations d'achat ¹	77 \$	128 \$	271 \$	146 \$	156 \$	450 \$	653 \$	63 \$	1 944 \$
Engagements au titre de contrats de location futurs ²	-	2	3	3	3	11	77	711	810
Engagements d'investissement	-	3	-	-	14	-	4	320	341
Engagements de prise ferme	129	-	-	-	-	-	-	-	129
Cotisations de retraite ³	19	39	58	58	-	-	-	-	174
	225 \$	172 \$	332 \$	207 \$	173 \$	461 \$	734 \$	1 094 \$	3 398 \$
31 octobre 2021 ²	414 \$	176 \$	221 \$	320 \$	185 \$	483 \$	735 \$	1 187 \$	3 721 \$

1) Les obligations d'achat s'entendent des ententes exécutoires en droit en vertu desquelles nous convenons d'acheter des biens ou des services pour une quantité minimale ou de référence précise, à des prix fixes, minimums ou variables stipulés, sur une période donnée. Les obligations d'achat sont comprises jusqu'aux dates de fin de contrat précisées dans les ententes respectives, même si les contrats sont renouvelables. Nombre des contrats d'achat de biens et de services comprennent des dispositions nous permettant de résilier les ententes avant la fin des contrats moyennant un préavis donné. Cependant, le tableau ci-dessus présente nos obligations sans égard à ces clauses de résiliation (à moins que nous n'ayons fait connaître notre intention de résilier le contrat à la contrepartie). Le tableau exclut les achats de titres de créance et de titres de participation réglés dans les délais standards du marché.

2) Ce tableau exclut les obligations locatives qui sont comptabilisées selon l'IFRS 16, qui sont habituellement comptabilisées dans le bilan consolidé, et les charges d'exploitation et les charges d'impôt inhérentes aux engagements au titre de contrats de location simple. Le tableau comprend les obligations locatives qui ne sont pas comptabilisées selon l'IFRS 16, y compris celles liées aux engagements au titre de contrats de location futurs pour lesquels nous n'avons pas comptabilisé une obligation locative et un actif au titre du droit d'utilisation, qui sont toujours comptabilisées dans le présent tableau.

3) Comprendent les cotisations minimales estimées dans nos régimes de retraite à prestations définies par capitalisation au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni et dans les Caraïbes. Les cotisations minimales estimées seront uniquement comptabilisées au cours de la dernière période de l'exercice qui se terminera le 31 octobre 2022, étant donné que les cotisations minimales dépendent de divers facteurs, dont le rendement du marché et les exigences réglementaires, et qu'elles sont donc assujetties à une grande variabilité.

Autres risques

Nous disposons de politiques et de processus en vue d'évaluer, de surveiller et de contrôler les autres risques auxquels nous sommes exposés, dont le risque stratégique, le risque de réputation, le risque environnemental et social et le risque opérationnel, dont le risque d'assurance, le risque lié à la technologie, à l'information et à la cybersécurité et le risque de réglementation. Ces risques, de même que les politiques et les processus s'y rattachant, sont sensiblement les mêmes que ceux décrits aux pages 80 à 83 de notre Rapport annuel 2021.

Questions relatives à la comptabilité et au contrôle

Méthodes comptables critiques et estimations

Les présents états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés selon la Norme comptable internationale 34 (IAS 34), *Information financière intermédiaire*, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). Un sommaire des principales méthodes comptables est présenté à la note 1 des états financiers consolidés de notre Rapport annuel 2021. Les états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés selon les mêmes méthodes comptables que celles utilisées pour dresser les états financiers consolidés de la CIBC au 31 octobre 2021 et pour l'exercice clos à cette date.

Certaines méthodes comptables exigent que nous posions des jugements et fassions des estimations, dont certains ont trait à des questions incertaines. La pandémie de COVID-19 continue d'exiger une part plus élevée de jugement, comme il est décrit aux pages 84 à 90 de notre Rapport annuel 2021, et pourrait avoir une incidence importante sur nos résultats financiers, particulièrement en ce qui a trait à l'estimation des pertes de crédit attendues. En particulier, tout changement dans les jugements et les estimations en lien avec l'IFRS 9 peut avoir une incidence importante sur le montant des provisions pour pertes de crédit attendues et la volatilité de la dotation à la provision pour pertes de crédit d'une période à l'autre. Se reporter à la note 6 des états financiers consolidés de notre Rapport annuel 2021 et à la note 6 des états financiers consolidés intermédiaires pour plus de précisions sur le niveau élevé de jugement inhérent à l'estimation de la provision pour pertes de crédit attendues, y compris en ce qui a trait à l'incidence de la pandémie de COVID-19.

Faits nouveaux en matière de comptabilité

Se reporter à la note 32 des états financiers consolidés de notre Rapport annuel 2021 pour plus de précisions sur les modifications de méthodes comptables futures.

Autres faits nouveaux en matière de réglementation

Réforme des taux d'intérêt de référence

Divers indices de taux d'intérêt et autres indices qui sont présumés être des « indices de référence » (y compris le LIBOR) sont assujettis à des lignes directrices réglementaires internationales et à des propositions de réforme. Les organismes de réglementation de divers pays ont préconisé la transition des taux interbancaires offerts vers des taux d'intérêt de référence alternatifs (taux alternatifs), fondés sur des taux sans risque établis au moyen de transactions réelles sur le marché. La Financial Conduct Authority (FCA) du Royaume-Uni a initialement annoncé en juillet 2017 qu'elle n'obligerait pas les banques à soumettre des taux LIBOR après décembre 2021. En mars 2021, la FCA et la ICE Benchmark Administration (IBA) ont annoncé que les taux LIBOR en livres sterling, en euros, en francs suisses et en yens japonais cesseront d'être utilisés le 31 décembre 2021 et que la plupart des échéances pour les taux LIBOR en dollars américains seront abandonnées le 30 juin 2023. Cette annonce a entraîné un écart fixe entre le taux LIBOR et le taux alternatif pour une échéance donnée qui s'applique à l'abandon des taux LIBOR concernés. Même si la prolongation jusqu'au 30 juin 2023 de la plupart des échéances pour les taux LIBOR en dollars américains permet à de nombreux anciens contrats d'arriver à échéance avant la date de cessation, la réalisation de montages de nouveaux produits fondés sur le taux LIBOR en dollars américains devrait cesser presque totalement après la fin de 2021.

En décembre 2021, le Groupe de travail sur le taux de référence complémentaire pour le marché canadien (TARCOM) a recommandé à l'administrateur du taux offert en dollars canadiens (CDOR), Refinitiv Benchmark Services (UK) Limited (RBSL), de cesser de calculer et de publier le taux CDOR après le 30 juin 2024 et a proposé une approche en deux étapes pour effectuer la transition entre le taux CDOR et le taux des opérations de pension à un jour (CORRA). La décision de mettre fin à la publication du taux CDOR appartient toujours à RBSL, et les recommandations du TARCOM ne constituent pas une déclaration publique ou une publication d'information indiquant que l'administrateur du CDOR a cessé ou cessera de fournir le taux. RBSL a lancé un processus de consultation pour solliciter les commentaires des parties prenantes du secteur sur les recommandations du TARCOM.

La transition des taux d'intérêt de référence actuels vers les taux alternatifs comporte un certain nombre de risques pour la CIBC et pour l'ensemble du secteur. Un nombre important de contrats de dérivés, de valeurs mobilières, de prêts et de dépôts de la CIBC font référence à divers taux d'intérêt de référence, y compris des contrats dont les échéances vont au-delà des dates de cessation annoncées par la FCA en mars 2021. En réponse à la réforme proposée des taux d'intérêt de référence, nous avons mis en place un programme de transition à l'égard des taux interbancaires offerts à l'échelle de l'entreprise (le programme) pour gérer et coordonner tous les aspects liés à la transition. Le programme s'appuie sur une structure de gouvernance officielle et des groupes de travail spécialisés formés de parties intéressées provenant des principaux secteurs d'activité ainsi que des groupes fonctionnels comme Trésorerie, Technologie et opérations, Gestion du risque, Affaires juridiques et Finance afin de faciliter la transition.

Dans le cadre du programme, nous avons essentiellement fini de mettre à jour les modalités des contrats de nos produits indexés à un taux autre que le LIBOR en dollars américains d'une manière qui est conforme aux attentes en matière de réglementation. Par conséquent, le fait que la FCA a annoncé en janvier 2022 que l'administrateur du taux de référence LIBOR continuera de publier certains taux LIBOR en livres sterling et en yens japonais sur une base synthétique non représentative au cours de 2022, ce qui permettrait à un certain nombre d'anciens contrats de continuer d'utiliser certains taux LIBOR pour une période limitée après la date de cessation, n'aura pas d'incidence importante sur notre transition.

Conformément aux attentes en matière de réglementation, il n'y a eu aucun montage de nouveaux produits fondés sur le taux LIBOR en dollars américains après le 31 décembre 2021, et seules quelques exceptions seront autorisées pendant la transition. Nous nous employons à effectuer la transition de nos contrats fondés sur le taux LIBOR en dollars américains existants vers ceux faisant référence au nouveau taux de financement à un jour garanti (SOFR) et nous avons élaboré des processus opérationnels connexes en appui à la transition. Dans le cadre de ce processus, nous continuons également d'échanger avec des associations sectorielles au sujet des développements en cours et nous poursuivons l'intégration des développements récents à notre plan de mise en œuvre. Nous suivons également de près les développements liés à l'éventuelle transition entre le taux CDOR et le taux CORRA.

Dans le cadre du programme, la haute direction, y compris le comité de direction, et le conseil sont informés régulièrement des progrès réalisés.

Contrôles et procédures

Contrôles et procédures de communication de l'information

La direction de la CIBC, en collaboration avec le président et chef de la direction et le chef des services financiers, a évalué l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information de la CIBC en date du 31 janvier 2022 (conformément aux règles de la SEC et des Autorités canadiennes en valeurs mobilières). D'après cette évaluation, le président et chef de la direction et le chef des services financiers ont conclu que ces contrôles et procédures étaient efficaces.

Modification du contrôle interne à l'égard de l'information financière

Au cours du trimestre clos le 31 janvier 2022, le contrôle interne de la CIBC à l'égard de l'information financière n'a fait l'objet d'aucun changement qui a modifié de façon importante son contrôle interne à l'égard de l'information financière, ou qui aurait raisonnablement pu le faire.

Transactions entre parties liées

Les procédures et les politiques de la CIBC concernant les transactions entre parties liées n'ont fait l'objet d'aucun changement important depuis le 31 octobre 2021. Pour plus de précisions, se reporter aux pages 91 à 192 de notre Rapport annuel 2021.

Glossaire

Actif productif d'intérêts moyen

L'actif productif d'intérêts moyen comprend les dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques, les dépôts à vue productifs d'intérêts auprès de la Banque du Canada, les valeurs mobilières, les garanties au comptant au titre de valeurs empruntées ou de valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres, les prêts, nets de la provision pour pertes sur créances, et certains actifs associés à des contrats de sous-location.

Base d'imposition équivalente (BIE)

Mesure qui consiste à majorer les produits exonérés d'impôt gagnés sur certaines valeurs pour les ramener au montant de la BIE. Il s'agit d'un ajustement compensatoire de la charge d'impôt sur le résultat.

Biens administrés

Biens administrés par la CIBC qui sont la propriété réelle des clients et qui, par conséquent, ne sont pas présentés au bilan consolidé. Les services fournis par la CIBC sont de nature administrative et comprennent les services de garde des valeurs, la présentation de rapports aux clients et la tenue des dossiers, le recouvrement du produit du placement et le règlement des transactions d'achat et de vente. De plus, les biens sous gestion sont compris dans les montants présentés au titre des biens administrés.

Biens sous gestion

Biens gérés par la CIBC qui sont la propriété réelle des clients et qui, par conséquent, ne sont pas présentés au bilan consolidé. Le service fourni relativement à ces biens consiste en la gestion d'un portefeuille discrétionnaire pour le compte des clients.

Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF)

Le BSIF surveille et réglemente toutes les banques, de même que l'ensemble des sociétés de fiducie et de prêt, des sociétés d'assurance, des associations coopératives de crédit, des sociétés de secours mutuel et des régimes de retraite fédéraux au Canada qui sont constitués en vertu d'une loi fédérale ou inscrits.

Capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires

Les capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires comprennent les actions ordinaires, le surplus d'apport, les résultats non distribués et le cumul des autres éléments du résultat global.

Cautionnements et lettres de crédit de soutien

Représentent essentiellement l'obligation de la CIBC, sous réserve de certaines conditions, d'effectuer des paiements à des tiers pour le compte de clients si ces derniers ne peuvent pas effectuer les paiements ou ne sont pas en mesure de satisfaire aux obligations contractuelles précisées.

Coefficient d'efficacité

Charges autres que d'intérêts exprimées en pourcentage du total des produits (produits nets d'intérêts et produits autres que d'intérêts).

Coefficient de pertes sur créances

Ratio obtenu en divisant la dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux par les prêts et acceptations bancaires moyens, nets de la provision pour pertes sur créances.

Contrat à terme de gré à gré

Contrat non normalisé visant l'achat ou la vente d'un actif précis à un prix stipulé et à une date ultérieure donnée.

Contrat à terme normalisé

Contrat normalisé visant l'achat ou la vente d'une marchandise, d'une devise ou d'un instrument financier donné, dont la quantité et la qualité sont normalisées, à une date ultérieure déterminée et à un prix stipulé d'avance. Ces contrats sont négociés en Bourse.

Contrat de dérivés négocié en Bourse

Contrat de dérivés normalisé (p. ex., des contrats à terme normalisés et des options) qui est négocié par l'intermédiaire de Bourses organisées et réglé par l'entremise d'une chambre de compensation centrale, et est généralement assujéti à des montants de garantie standards.

Contrat de garantie de taux d'intérêt

Contrat à terme de gré à gré fixant un taux d'intérêt à verser ou à recevoir à compter d'une date ultérieure donnée pour une période préalable.

Coût amorti

Montant qui permet de calculer la valeur d'un actif ou d'un passif financier, à sa comptabilisation initiale, moins les remboursements, plus ou moins toute prime ou tout rabais non amorti accordé à la date d'octroi, plus ou moins tout ajustement de base découlant d'une couverture de la juste valeur et moins toute réduction pour dépréciation (appliquée directement ou au moyen d'un compte de provision). La valeur d'un actif ou d'un passif financier, évaluée à sa comptabilisation initiale, correspond au coût de l'actif ou du passif financier, y compris les coûts de transaction incorporés et les honoraires différés.

Coût de remplacement courant

Coût estimé du remplacement d'un actif au moment présent selon sa valeur actuelle.

Couverture

Transaction visant à contrebalancer les pertes et profits potentiels qui peuvent survenir dans le cadre d'une transaction ou dans un portefeuille.

Dérivés

Contrat financier dont la valeur est dérivée du rendement d'un instrument sous-jacent, d'un indice ou d'un taux d'intérêt.

Dérivés de crédit

Catégorie d'instruments financiers qui permet à une partie (le bénéficiaire) de séparer et de transférer le risque de crédit d'un non-paiement ou d'un paiement partiel d'un instrument financier sous-jacent à une autre partie (le garant).

Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances

Montant imputé aux résultats permettant de rajuster la provision pour pertes sur créances au niveau approprié pour les actifs financiers productifs et dépréciés. La dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances à l'égard des prêts et des acceptations et des engagements de prêts connexes hors bilan est comptabilisée au poste Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances du compte de résultat consolidé. La dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances à l'égard des titres de créance évalués à la JVAERG ou au coût amorti est comptabilisée au poste Profits (pertes) sur les titres de créance évalué(e)s à la JVAERG et au coût amorti, montant net.

Entités structurées

Entités conçues de telle manière que les droits de vote ou droits similaires ne constituent pas le facteur déterminant pour établir qui contrôle l'entité; c'est notamment le cas lorsque les droits de vote concernent uniquement des tâches administratives et que les activités pertinentes sont dirigées au moyen d'accords contractuels.

Équivalents temps plein

Mesure qui normalise le nombre d'employés à temps plein et à temps partiel, le nombre d'employés qui touchent un salaire de base et des commissions et le nombre d'employés entièrement rémunérés à la commission dans les unités d'équivalents temps plein selon le nombre réel d'heures de travail rémunéré au cours d'une période donnée, pour ce qui est des personnes dont la rémunération est incluse au poste Salaires et avantages du personnel du compte de résultat consolidé.

Évaluation à la valeur de marché

Juste valeur (comme il est défini ci-dessous) à laquelle un actif peut être vendu et un passif peut être transféré.

Garanties

Actifs donnés à titre de garantie du remboursement d'un prêt ou d'une autre obligation, qui sont confisqués si l'obligation n'est pas remboursée.

Instrument financier hors bilan

Contrat financier qui est fondé principalement sur un montant notionnel et qui représente un actif ou un passif éventuel d'une institution. Ces instruments comprennent les ententes relatives au crédit.

Juste valeur

Prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché principal à la date d'évaluation dans les conditions actuelles du marché.

Levier d'exploitation

Écart entre les variations en pourcentage des produits et celles des charges autres que d'intérêts d'un exercice à l'autre.

Marge d'intérêts nette sur l'actif productif d'intérêts moyen

Produits nets d'intérêts exprimés en pourcentage de l'actif productif d'intérêts moyen.

Méthode du taux d'intérêt effectif

Méthode servant à calculer le coût amorti d'un actif financier ou d'un passif financier et à répartir les produits d'intérêts et les charges d'intérêts entre les périodes pertinentes. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les sorties ou les rentrées de trésorerie futures estimatives sur la durée de vie prévue de l'instrument financier ou, selon le cas, sur une période plus courte, de manière à obtenir la valeur comptable nette de l'actif financier ou du passif financier.

Montant notionnel

Valeur nominale d'un contrat financier servant à calculer les paiements effectués à l'égard de ce contrat.

Offre publique de rachat dans le cours normal des affaires

Rachat, de temps à autre, par une société cotée, de ses propres actions aux fins d'annulation par l'entremise d'une Bourse ou d'un autre marché organisé, assujéti aux diverses règles des commissions des valeurs mobilières et des Bourses.

Options

Contrat financier en vertu duquel le vendeur donne le droit à l'acheteur, mais non l'obligation, d'acheter (option d'achat) ou de vendre (option de vente) un montant déterminé d'un actif ou d'un instrument sous-jacent, à un prix stipulé d'avance et au plus tard à une date donnée.

Point de base

Équivaut à un centième de point de pourcentage (0,01 %).

Produits nets d'intérêts

Écart entre l'intérêt gagné sur les actifs (comme les prêts et les valeurs) et l'intérêt engagé sur les passifs (comme les dépôts et les titres secondaires).

Provision pour pertes sur créances

Selon la Norme internationale d'information financière (IFRS) 9, la provision pour pertes sur créances se rapporte aux pertes de crédit attendues sur 12 mois en ce qui concerne les instruments qui n'ont pas subi une hausse importante du risque de crédit, alors qu'elle se rapporte aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie en ce qui concerne les instruments qui ont subi une hausse importante du risque de crédit, notamment pour ce qui est des instruments dépréciés. La provision pour pertes de crédit attendues à l'égard des prêts et des acceptations est incluse dans la provision pour pertes sur créances du bilan consolidé. Les provisions pour pertes de crédit attendues à l'égard des titres de créance évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG) sont inscrites à titre de composante de la valeur comptable des titres, évalués à leur juste valeur. La provision pour pertes de crédit attendues à l'égard des autres actifs financiers est comprise dans la valeur comptable de l'instrument. La provision pour pertes de crédit attendues à l'égard des garanties et des engagements de prêts est inscrite dans les autres passifs.

La provision pour pertes sur créances est ajustée en fonction de la dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances et diminue en fonction des radiations, déduction faite des recouvrements.

Rajustement de l'évaluation du crédit (REC)

Rajustement de l'évaluation qui doit être pris en considération dans l'évaluation de la juste valeur des dérivés de gré à gré pour tenir compte du risque qu'une contrepartie donnée ne soit pas ultimement en mesure de respecter ses engagements. En évaluant notre exposition nette au risque de crédit de la contrepartie, nous prenons également en compte les facteurs d'atténuation du risque, comme les accords de garantie, les accords généraux de compensation et les règlements par l'intermédiaire d'une chambre de compensation.

Ratio de versement de dividendes

Dividendes sur actions ordinaires exprimés en pourcentage du résultat net, déduction faite des dividendes versés sur actions privilégiées, des primes versées aux rachats d'actions privilégiées et des distributions associées aux autres titres de capitaux propres.

Rendement de l'actif moyen ou de l'actif productif d'intérêts moyens

Résultat net exprimé en pourcentage de l'actif moyen ou de l'actif productif d'intérêts moyen.

Rendement des actions

Dividendes par action ordinaire divisés par le cours de clôture des actions ordinaires.

Rendement des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires

Résultat net applicable aux actionnaires exprimé en pourcentage de la moyenne des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires.

Rendement total pour les actionnaires

Rendement total tiré d'un placement dans les actions ordinaires de la CIBC. Le rendement mesure la variation de la valeur pour les actionnaires, compte tenu des dividendes versés qui sont réinvestis dans des actions supplémentaires.

Swaps

Contrat financier entre des contreparties portant sur l'échange d'une série de flux de trésorerie, en fonction d'un montant notionnel donné pendant une période déterminée.

Titres adossés à des créances avec flux groupés (TAC flux groupés)

Titrisation d'une combinaison de titres de créance de sociétés, de titres adossés à des créances mobilières (TACM), de titres adossés à des créances hypothécaires (TACH) ou de tranches d'autres TAC flux groupés pour former un bloc d'actifs diversifiés et décomposés par tranches de titres qui comportent divers degrés de risque et de rendement pour répondre à la demande des investisseurs.

Titres adossés à des prêts avec flux groupés (TAP flux groupés)

Titrisation de portefeuilles diversifiés comprenant des titres de créance de sociétés et/ou des TACM décomposés par tranches de titres qui comportent divers degrés de risque et de rendement pour répondre à la demande des investisseurs.

Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres

Valeurs achetées avec l'engagement par l'acheteur de les revendre au vendeur original à une date ultérieure déterminée et à un prix stipulé d'avance.

Valeurs empruntées

Valeurs généralement empruntées pour couvrir les positions à découvert. L'emprunt nécessite qu'un bien soit donné en garantie par l'emprunteur, notamment sous forme de trésorerie ou de valeurs bien cotées.

Valeurs prêtées

Valeurs généralement prêtées pour couvrir les positions à découvert de l'emprunteur. L'emprunt nécessite qu'un bien soit donné en garantie par l'emprunteur, notamment sous forme de trésorerie ou de valeurs bien cotées.

Valeurs vendues à découvert

Engagement du vendeur à vendre des valeurs dont il n'est pas le propriétaire. En règle générale, le vendeur emprunte d'abord les valeurs pour pouvoir les remettre à l'acheteur. À une date ultérieure, il achète des valeurs identiques sur le marché pour remplacer les valeurs empruntées.

Valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres

Valeurs vendues avec l'engagement par le vendeur de les racheter de l'acheteur original à une date ultérieure déterminée et à un prix stipulé d'avance.

Glossaire en matière de risque et de fonds propres

Accord général de compensation

Accord standard conçu pour réduire le risque de crédit d'opérations multiples avec une contrepartie par la création d'un droit juridiquement reconnu de compenser les obligations de la contrepartie en cas de défaut de cette dernière et par l'établissement d'une provision pour le règlement net de tous les contrats au moyen d'un seul paiement.

Actif pondéré en fonction du risque (APR)

L'APR est constitué de trois éléments : i) l'APR reflétant le risque de crédit, qui est calculé au moyen de l'approche NI avancée et de l'approche standard, ii) l'APR reflétant le risque de marché, et iii) l'APR reflétant le risque opérationnel. Selon l'approche NI avancée, l'APR est calculé au moyen des probabilités de défaut, des pertes en cas de défaut et des expositions en cas de défaut et, dans certains cas, des ajustements d'échéance. Selon l'approche standard, l'APR est calculé à l'aide de facteurs de pondération précisés dans les lignes directrices du BSIF pour les expositions au bilan et hors bilan. L'APR reflétant le risque de marché du portefeuille de négociation est estimé d'après les modèles internes approuvés par le BSIF, à l'exception de l'APR pour les actifs de titrisation négociés pour lequel nous utilisons la méthode définie par le BSIF. L'APR reflétant le risque opérationnel lié au risque de pertes découlant de l'erreur humaine, du caractère inadéquat ou de l'échec de processus ou de systèmes internes, ou d'événements externes est calculé au moyen de l'approche standard.

Depuis l'adoption du dispositif de Bâle II en 2008, le BSIF a imposé une exigence relative au plancher de fonds propres pour les institutions qui appliquent l'approche NI avancée visant le risque de crédit. On détermine le plancher de fonds propres en comparant les fonds propres selon les exigences de l'approche standard de Bâle II à ceux selon les exigences de l'approche de Bâle III, tel qu'il est indiqué par le BSIF. Toute insuffisance relativement aux exigences de fonds propres selon Bâle III est ajoutée aux APR.

Approche complète visant les opérations de financement par titres

Cadre d'évaluation du risque de crédit de contrepartie visant les opérations de financement par titres qui utilise la valeur du bien donné en garantie ajustée en fonction de la volatilité afin de réduire l'exposition.

Approche des modèles internes (AMI) visant le risque de crédit de contrepartie (RCC)

Modèles, conçus par la CIBC et approuvés par le BSIF, servant à mesurer le RCC lié aux dérivés de gré à gré.

Approche des modèles internes (AMI) visant le risque de marché

Modèles, conçus par la CIBC et approuvés par le BSIF, servant à mesurer les risques et les fonds propres réglementaires dans le portefeuille de négociation pour le risque général de marché, le risque spécifique de la dette et le risque spécifique des actions.

Approche fondée sur les notations internes avancée (NI avancée) visant le risque de crédit

Modèles internes servant à calculer les exigences de fonds propres fondés sur les données historiques découlant des principales hypothèses sur le risque, telles que la PD, la PCD ou l'ECD, sous réserve de l'approbation du BSIF. Un plancher de fonds propres fondé sur l'approche standard est également calculé par les banques en vertu de l'approche NI avancée pour le risque de crédit, et un rajustement de l'APR pourrait être requis, selon les exigences du BSIF.

Approche fondée sur les notations internes (NI) visant les expositions de titrisation

Cette approche comprend deux méthodes de calcul des fonds propres pour les expositions de titrisation qui doivent être approuvées par le BSIF : l'approche fondée sur les notations internes (SEC-IRBA) qui peut être utilisée par les banques ayant l'autorisation d'utiliser l'approche NI pour les expositions sous-jacentes titrisées et l'approche fondée sur les évaluations internes (SEC-IAA) qui peut être utilisée pour certaines expositions liées à la titrisation relevant de programmes de papier commercial adossé à des créances (PCAC).

Approche standard visant le risque de crédit

Appliquée lorsqu'il n'y a pas suffisamment d'informations pour permettre l'application de l'approche NI avancée visant le risque de crédit. Les exigences en matière de fonds propres au titre du risque de crédit sont calculées en fonction d'un ensemble normalisé de pondérations du risque, tel qu'il est recommandé dans la ligne directrice NFP. Les pondérations normalisées du risque sont fondées sur des évaluations de crédit effectuées par des organismes externes, lorsqu'elles sont disponibles, et sur d'autres facteurs de risque, notamment les agences de crédit à l'exportation, l'exposition au titre des catégories d'actif, les garanties, etc.

Approche standard visant le risque opérationnel

Fonds propres calculés en fonction d'un pourcentage établi qui varie selon l'activité commerciale et s'applique aux produits bruts moyens des trois dernières années.

Approche standard visant les expositions de titrisation

Cette approche comprend des méthodes de calcul pour les expositions de titrisation qui n'ont pas à être approuvées par le BSIF, soit l'approche fondée sur les notations externes (SEC-ERBA) et l'approche standard (SEC-SA).

Autres expositions hors bilan

Montant lié au risque de crédit découlant de l'émission de cautionnements et de lettres de crédit.

Autres prêts de détail

Catégorie de prêts comprenant tous les prêts autres que les prêts de détail renouvelables admissibles et les prêts personnels garantis par des biens immobiliers accordés à des particuliers et à des PME conformément au référentiel en matière de fonds propres réglementaires.

Capacité totale d'absorption des pertes (CTAP)

Somme du total des fonds propres et des passifs admissibles à la recapitalisation interne (comme ils sont définis ci-dessous) qui comportent une échéance résiduelle supérieure à un an.

Capital économique

Le capital économique fournit le cadre permettant d'évaluer le rendement de chaque unité d'exploitation stratégique, proportionnellement au risque pris. Le capital économique est une mesure de risque non conforme aux PCGR fondée sur une estimation interne des capitaux propres requis par les secteurs d'activité pour absorber les pertes non prévues, en fonction de la cote de risque ciblée sur une période de un an. Le capital économique se compose principalement du capital de risque de crédit et de marché, ainsi que de risque opérationnel et stratégique.

Contrepartie centrale (CC)

Chambre de compensation qui s'interpose entre les contreparties qui ont négocié des contrats sur un ou plusieurs marchés financiers et qui devient l'acheteur auprès de chaque vendeur et le vendeur auprès de chaque acheteur, et qui garantit la performance des contrats ouverts.

Contrepartie centrale admissible (CC admissible)

Entité agréée pour agir en qualité de CC et autorisée par l'autorité de réglementation/surveillance compétente à exercer sa fonction pour les produits offerts par cette CC.

Engagements non utilisés

Montant lié au risque de crédit découlant de prêts non versés à un client donné, mais qu'il pourrait utiliser plus tard.

Engagements utilisés

Montant lié au risque de crédit découlant de prêts déjà consentis à des clients et d'autres créances.

Exigences supplémentaires liées aux risques

Exigences de fonds propres appliquées en plus des fonds propres à l'égard du risque de marché afin de couvrir spécifiquement le risque de défaut et le risque de migration des actifs de crédit non titrisés de liquidité diverse détenus dans le portefeuille de négociation.

Expositions à des transactions assimilées à des mises en pension

Montant lié au risque de crédit découlant de nos valeurs acquises ou vendues en vertu de prises en pension de titres, de même que nos activités d'emprunt de valeurs et de prêts de valeurs.

Expositions aux banques

Toutes les expositions au risque de crédit direct lié à des institutions acceptant des dépôts et à des sociétés réglementées en courtage de valeurs, ainsi que les expositions garanties par ces entités.

Expositions aux dérivés de gré à gré

Montant lié au risque de crédit découlant de produits dérivés se négociant directement entre deux parties plutôt que sur les marchés boursiers.

Expositions aux entités souveraines

Toutes les expositions au risque de crédit direct lié aux gouvernements, aux banques centrales et à certaines entités du secteur public, ainsi que les expositions garanties par ces entités.

Expositions aux entreprises

Expositions au risque de crédit direct lié à des sociétés, des sociétés en nom collectif et des entreprises individuelles, ainsi que les prêts garantis par ces entités.

Exposition aux fins du ratio de levier

L'exposition aux fins du ratio de levier est définie selon les règles du BSIF, comme la somme des actifs au bilan (non pondérés), diminuée des ajustements réglementaires appliqués aux fonds propres de première catégorie, et majorée des expositions sur dérivés, des expositions sur opérations de financement par titres avec la possibilité d'une forme restreinte de compensation sous réserve de certaines conditions, et d'autres expositions hors bilan (engagements, substituts directs de crédit, achats à terme d'éléments d'actif, crédits de confirmation et lettres de crédit commercial, et expositions de titrisation). L'exclusion temporaire des titres émis par des emprunteurs souverains admissibles de la mesure de l'exposition aux fins du ratio de levier annoncée par le BSIF dans le contexte du début de la pandémie de COVID-19 ne s'appliquait plus à partir du premier trimestre de 2022. Le BSIF permet toujours d'exclure les réserves auprès des banques centrales qui sont considérées comme des actifs liquides de haute qualité (HQLA) de la mesure de l'exposition aux fins du ratio de levier.

Expositions en cas de défaut (ECD)

Estimation du montant à risque associé à un client en cas de défaut, au moment du défaut.

Flux de trésorerie nets cumulatifs

Les flux de trésorerie nets cumulatifs constituent un indicateur avec horizon de liquidité défini, dans la ligne directrice *Normes de liquidité* du BSIF, comme un outil de surveillance et de suivi du risque de liquidité qui mesure de façon détaillée les flux de trésorerie d'une institution afin de saisir le risque que posent les asymétries de financement entre les actifs et les passifs.

Fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV)

Avec prise en effet le 1^{er} janvier 2013, afin d'être admissibles à titre de fonds propres réglementaires, tous les instruments de fonds propres réglementaires de catégorie 1 et de catégorie 2 autres que sous forme d'actions ordinaires doivent pouvoir absorber les pertes en cas de non-viabilité de l'institution financière. Les investisseurs dans de tels instruments seront en mesure d'assumer les pertes avant les contribuables si le gouvernement décide qu'il est dans l'intérêt public de renflouer une banque non viable.

Fonds propres réglementaires

Les fonds propres réglementaires, conformément à leur définition dans la ligne directrice *Normes de fonds propres* du BSIF, sont composés des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires, des autres éléments des fonds propres de première catégorie et des fonds propres de deuxième catégorie. Les fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires comprennent les actions ordinaires, les résultats non distribués, le cumul des autres éléments du résultat global (à l'exception du cumul des autres éléments du résultat global lié aux couvertures de flux de trésorerie et des variations de la juste valeur des passifs désignés à leur juste valeur attribuables aux variations du risque de crédit propre), ainsi que les

instruments admissibles émis par une filiale bancaire consolidée à des tiers, diminués des ajustements réglementaires apportés à des éléments comme le goodwill et les autres immobilisations incorporelles, certains actifs d'impôt différé, les actifs nets au titre des régimes de retraite à prestations définies et certains placements. Le 27 mars 2020, le BSIF a instauré des mesures transitoires pour le traitement du provisionnement des pertes attendues aux fins des fonds propres afin qu'une partie des provisions pour pertes de crédit attendues qui aurait autrement été admissible à titre de fonds propres de deuxième catégorie soit admissible à titre de fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires, sous réserve de certains facteurs scalaires et de certaines restrictions jusqu'à la fin de l'exercice 2022. Les autres éléments des fonds propres de première catégorie comprennent principalement les actions privilégiées admissibles comme FPNV, les billets avec remboursement de capital à recours limité et les instruments admissibles émis par une filiale consolidée à des tiers. Les fonds propres de première catégorie se composent des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires et des autres éléments de fonds propres de première catégorie. Les fonds propres de deuxième catégorie comprennent les titres secondaires admissibles comme FPNV, les provisions générales admissibles, ainsi que les instruments admissibles émis par une filiale consolidée à des tiers. Le total des fonds propres comprend les fonds propres de première catégorie et les fonds propres de deuxième catégorie. Les instruments de fonds propres réglementaires admissibles doivent pouvoir absorber les pertes en cas de non-viabilité de l'institution financière.

Gestion de l'actif et du passif (GAP)

Gestion des risques qui découlent d'écart entre l'actif et le passif, surtout dans les secteurs non liés à la négociation de la banque. Des techniques servent à gérer la durée relative des actifs (comme les prêts) et des passifs (comme les dépôts) de la CIBC, afin de réduire l'incidence défavorable des fluctuations des taux d'intérêt.

Mesures transitoires relatives au traitement du provisionnement des pertes de crédit attendues aux fins des fonds propres

Le 27 mars 2020, le BSIF a instauré des mesures transitoires aux fins du provisionnement des pertes de crédit attendues. Aux termes de ces mesures transitoires, une partie des provisions qui auraient été incluses autrement dans les fonds propres de deuxième catégorie peuvent être incluses dans les fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires. La partie de la provision pour pertes de crédit attendues pouvant être incluse dans les fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires est déterminée en fonction de l'augmentation des provisions pour les premier et deuxième stades par rapport aux soldes au 31 janvier 2020 utilisés à titre de niveau de référence. Ce montant est ensuite ajusté en fonction des incidences fiscales et multiplié par un facteur scalaire qui diminue au fil du temps. Le facteur scalaire est fixé à 70 % pour l'exercice 2020, à 50 % pour l'exercice 2021 et à 25 % pour l'exercice 2022. Pour les expositions traitées selon l'approche NI, le moindre d'entre ce montant et l'excédent de l'encours des provisions autrement admissibles à l'inclusion dans les fonds propres de deuxième catégorie est inclus dans les fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires selon les mesures transitoires.

Passifs admissibles à la recapitalisation interne

Les passifs admissibles à la recapitalisation interne englobent des créances à long terme (soit une échéance initiale de plus de 400 jours) non garanties de premier rang émises à compter du 23 septembre 2018 qui sont échangeables et cessibles, ainsi que toutes les actions privilégiées et tous les titres secondaires qui ne sont pas des FPUNV. Les dépôts des clients, les passifs garantis (y compris les obligations sécurisées), certains contrats financiers (y compris les dérivés) et certains billets structurés ne sont pas admissibles à la recapitalisation interne.

Perte en cas de défaut (PCD)

Estimation du montant d'un prêt à un client donné qui ne sera pas remboursé en cas de défaut par ce client, exprimée en pourcentage de l'ECD. La PCD est habituellement fondée sur les hypothèses prévues pour tout le cycle en matière de fonds propres réglementaires et généralement fondée sur des hypothèses ponctuelles qui reflètent les informations prospectives aux fins des pertes de crédit attendues selon l'IFRS 9.

Portefeuilles de détail

Catégorie de prêts comprenant principalement les prêts consentis à des particuliers et à des PME par lesquels l'acceptation s'appuie surtout sur les modèles d'évaluation du crédit.

Portefeuilles de prêts aux entreprises et aux gouvernements

Catégorie de risque comprenant les prêts consentis à des entreprises et à des gouvernements où l'acceptation du prêt s'appuie principalement sur l'établissement et l'attribution de notations du risque, qui reflètent le risque de crédit lié aux prêts.

Prêts de détail renouvelables admissibles

Catégorie de prêts comprenant les prêts sur cartes de crédit, les marges de crédit non garanties et les autorisations de découvert conclus avec des particuliers. En vertu de l'approche standard, ces prêts seraient inclus dans Autres prêts de détail.

Prêts personnels garantis par des biens immobiliers

Catégorie de prêts comprenant les prêts hypothécaires à l'habitation et les prêts et marges de crédit garanties par un bien immobilier conclus avec des particuliers.

Probabilité de défaut (PD)

Estimation de la probabilité de défaut d'un client donné, qui se produit lorsque ce client n'est pas en mesure de satisfaire à ses obligations lorsqu'elles deviennent exigibles en vertu du contrat. La PD est habituellement fondée sur les hypothèses pour tout le cycle en matière de fonds propres réglementaires et généralement fondée sur des hypothèses ponctuelles qui reflètent les informations prospectives aux fins des pertes de crédit attendues selon l'IFRS 9.

Profit économique

Mesure de performance non conforme aux PCGR, ajustée en fonction du risque, qui est utilisée pour calculer la valeur ajoutée économique. Cette mesure correspond au résultat de chaque secteur d'activité, déduction faite d'un montant au titre du coût du capital.

Programme interne d'évaluation de l'adéquation des fonds propres (PIEAFP)

Cadre et processus conçus pour fournir une vision d'ensemble de l'adéquation des fonds propres, telle qu'elle a été définie dans le cadre du deuxième pilier de l'Accord de Bâle, en vertu desquels nous recensons et mesurons nos risques de façon continue afin de nous assurer que les fonds propres disponibles suffisent à couvrir tous les risques à l'échelle de la CIBC.

Ratio de capacité totale d'absorption des pertes

Mesure de la CTAP divisée par les APR déterminée par les lignes directrices du BSIF.

Ratio de fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires, ratio des fonds propres de première catégorie et ratio du total des fonds propres

Fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires, fonds propres de première catégorie et total des fonds propres réglementaires divisés par l'APR, conformément à leur définition dans la ligne directrice *Normes de fonds propres (NFP)* du BSIF, laquelle découle du cadre normatif du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB).

Ratio de levier

Fonds propres de première catégorie divisés par l'exposition du ratio de levier déterminée par les lignes directrices du BSIF, lesquelles se fondent sur le cadre normatif du CBCB.

Ratio de levier de capacité totale d'absorption des pertes

Mesure de la CTAP divisée par l'exposition aux fins du ratio de levier déterminée par les lignes directrices du BSIF.

Ratio de liquidité à court terme

Dérivé du dispositif de Bâle III du CBCB et intégré dans la ligne directrice *Normes de liquidité* du BSIF, le ratio de liquidité à court terme est une norme de liquidité visant à s'assurer qu'une institution dispose de suffisamment de ressources liquides de haute qualité (HQLA) non grevées, sous forme de trésorerie ou d'actifs pouvant être convertis en liquidités sur des marchés privés sans perdre (ou en perdant très peu) de leur valeur, pour répondre à ses besoins de liquidités dans un scénario de crise qui durerait 30 jours.

Ratio de liquidité à long terme (NSFR)

Dérivée du dispositif de Bâle III du CBCB et incorporée dans la ligne directrice *Normes de liquidité* du BSIF, la norme NSFR vise à créer les conditions propices à une résilience à long terme du secteur des services financiers en exigeant des banques qu'elles maintiennent un profil de financement durable à long terme relativement à la composition de leurs actifs et à leurs activités hors bilan.

Retitrisation

Exposition de titrisation en vertu de laquelle le risque lié à une réserve sous-jacente d'expositions est divisé en tranches et au moins une exposition sous-jacente est une exposition de titrisation.

Risque de change structurel

Risque principalement inhérent à l'investissement net dans des établissements à l'étranger découlant des écarts de taux de change ainsi qu'à l'actif pondéré en fonction du risque libellé en monnaie étrangère et aux déductions des fonds propres libellées en monnaie étrangère.

Risque de crédit

Risque de perte financière résultant du manquement d'un emprunteur ou d'une contrepartie à ses obligations conformément aux dispositions contractuelles.

Risque de liquidité

Risque de ne pas disposer de la trésorerie ou des équivalents de trésorerie en temps opportun et de manière efficace sur le plan des coûts pour faire face à des engagements financiers à mesure qu'ils arrivent à échéance.

Risque de marché

Risque de perte financière dans nos portefeuilles de négociation et nos portefeuilles autres que de négociation attribuable aux fluctuations défavorables des facteurs sous-jacents du marché, dont les taux d'intérêt, les taux de change, le cours des actions, le prix des marchandises, les écarts de taux et le comportement des clients à l'égard des produits de détail.

Risque de réputation

Risque qu'une publicité négative, qu'elle soit fondée ou non, portant sur la conduite des affaires et des pratiques de la CIBC, puisse nuire grandement à la réputation de la CIBC à titre d'institution financière de premier rang, ou alors puisse avoir des effets importants et néfastes sur les entreprises, les activités ou la situation financière de la CIBC.

Risque de taux d'intérêt structurel

Le risque de taux d'intérêt structurel s'entend essentiellement du risque découlant d'écarts entre l'actif et le passif, qui ne provient pas d'activités de négociation et d'activités liées à la négociation.

Risque opérationnel

Le risque opérationnel est le risque de pertes découlant d'une erreur humaine, du caractère inadéquat ou de l'échec de processus ou de systèmes internes, ou encore d'événements externes.

Risque stratégique

Risque de la mise en œuvre inefficace ou inadéquate des stratégies d'affaires, y compris les fusions et acquisitions. Il comprend les pertes financières potentielles engendrées par l'échec des initiatives de croissance interne ou par l'incapacité à réagir de façon appropriée aux changements dans l'environnement de l'entreprise.

Titrisation

Opération consistant à vendre des actifs (habituellement des actifs financiers comme des prêts, des contrats de location, des comptes clients, des créances sur cartes de crédit ou des prêts hypothécaires) à des fiduciaires ou à des entités structurées. Les entités structurées émettent habituellement des valeurs ou d'autres formes de droit aux investisseurs ou au cédant, et utilisent le produit tiré de l'émission des valeurs ou d'autres formes de droit pour acheter les actifs cédés. Les entités structurées utilisent généralement les flux de trésorerie tirés des actifs pour satisfaire aux obligations liées aux valeurs ou aux autres droits émis par les entités structurées, ce qui peut comporter un certain nombre de profils de risque différents.

Valeur à risque (VAR)

Mesure du risque généralement reconnue qui utilise des modèles statistiques pour estimer la distribution de rendements possibles sur un portefeuille en particulier selon un degré de confiance et une période déterminés.

Valeur à risque en situation de crise

Calcul de la valeur à risque qui utilise une période d'observation d'une durée d'un an pour laquelle des pertes importantes ont été subies par un portefeuille en particulier, selon un degré de confiance et une période déterminés.

États financiers consolidés intermédiaires (non audités)

Table des matières

56	Bilan consolidé
57	Compte de résultat consolidé
58	État du résultat global consolidé
59	État des variations des capitaux propres consolidé
60	Tableau des flux de trésorerie consolidé
61	Notes des états financiers consolidés intermédiaires

61	Note 1	–	Changements de méthodes comptables	74	Note 8	–	Capital-actions
61	Note 2	–	Incidence de la COVID-19	75	Note 9	–	Avantages postérieurs à l'emploi
62	Note 3	–	Évaluation de la juste valeur	75	Note 10	–	Impôt sur le résultat
66	Note 4	–	Transactions importantes	76	Note 11	–	Résultat par action
66	Note 5	–	Valeurs mobilières	76	Note 12	–	Passifs éventuels et provisions
68	Note 6	–	Prêts	77	Note 13	–	Produits d'intérêts et charges d'intérêts
73	Note 7	–	Dépôts	77	Note 14	–	Informations sectorielles

Bilan consolidé

Non audité, en millions de dollars canadiens, aux	31 janv. 2022	31 oct. 2021
ACTIF		
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques	23 259 \$	34 573 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	20 091	22 424
Valeurs mobilières (note 5)	179 003	161 401
Garanties au comptant au titre de valeurs empruntées	14 096	12 368
Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres	66 975	67 572
Prêts (note 6)		
Prêts hypothécaires à l'habitation	257 109	251 526
Prêts personnels	42 679	41 897
Cartes de crédit	11 122	11 134
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	164 697	150 213
Provision pour pertes sur créances	(2 838)	(2 849)
	472 769	451 921
Divers		
Dérivés	33 066	35 912
Engagements de clients en vertu d'acceptations	10 618	10 958
Immobilisations corporelles	3 325	3 286
Goodwill	5 060	4 954
Logiciels et autres immobilisations incorporelles	2 070	2 029
Placements dans des entreprises associées et des coentreprises comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence	682	658
Actif d'impôt différé	287	402
Autres actifs	30 363	29 225
	85 471	87 424
	861 664 \$	837 683 \$
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		
Dépôts (note 7)		
Particuliers	220 082 \$	213 932 \$
Entreprises et gouvernements	362 362	344 388
Banques	19 794	20 246
Emprunts garantis	47 470	42 592
	649 708	621 158
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	23 272	22 790
Garanties au comptant au titre de valeurs prêtées	2 286	2 463
Engagements liés à des valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres	68 422	71 880
Divers		
Dérivés	29 236	32 101
Acceptations	10 656	10 961
Passif d'impôt différé	44	38
Autres passifs	25 217	24 923
	65 153	68 023
Titres secondaires	5 531	5 539
Capitaux propres		
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres	4 325	4 325
Actions ordinaires (note 8)	14 457	14 351
Surplus d'apport	116	110
Résultats non distribués	26 807	25 793
Cumul des autres éléments du résultat global	1 398	1 069
Total des capitaux propres applicables aux actionnaires	47 103	45 648
Participations ne donnant pas le contrôle	189	182
Total des capitaux propres	47 292	45 830
	861 664 \$	837 683 \$

Les notes ci-jointes et les parties ombragées de la section Gestion du risque du rapport de gestion font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

Compte de résultat consolidé

	31 janv. 2022	31 oct. 2021	31 janv. 2021
Non audité, en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire, pour les trois mois clos les			
Produits d'intérêts (note 13)¹			
Prêts	3 206 \$	3 103 \$	3 071 \$
Valeurs mobilières	629	527	569
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres	78	75	90
Dépôts auprès d'autres banques	28	32	41
	3 941	3 737	3 771
Charges d'intérêts (note 13)			
Dépôts	638	612	755
Valeurs vendues à découvert	68	61	56
Valeurs prêtées ou vendues en vertu de mises en pension de titres	54	42	71
Titres secondaires	29	29	35
Divers	20	13	15
	809	757	932
Produits nets d'intérêts	3 132	2 980	2 839
Produits autres que d'intérêts			
Rémunération de prise ferme et honoraires de consultation	148	151	134
Frais sur les dépôts et les paiements	214	216	195
Commissions sur crédit	322	295	287
Honoraires d'administration de cartes	135	125	123
Honoraires de gestion de placements et de garde	445	441	373
Produits tirés des fonds communs de placement	479	469	424
Produits tirés des assurances, nets des réclamations	94	87	97
Commissions liées aux transactions sur valeurs mobilières	106	101	103
Profits (pertes) sur les instruments financiers évalués/désignés à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN), montant net	259	82	213
Profits (pertes) sur les titres de créance évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG) et au coût amorti, montant net	19	22	36
Produits tirés des opérations de change autres que de négociation	73	50	69
Produits tirés des entreprises associées et des coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	13	11	16
Divers	59	34	54
	2 366	2 084	2 124
Total des produits	5 498	5 064	4 963
Dotation à la provision pour pertes sur créances (note 6)	75	78	147
Charges autres que d'intérêts			
Salaires et avantages du personnel	1 747	1 669	1 564
Frais d'occupation	204	327	193
Matériel informatique, logiciels et matériel de bureau	530	552	467
Communications	80	76	79
Publicité et expansion des affaires	63	87	45
Honoraires	71	95	47
Taxes d'affaires et taxes sur le capital	32	28	31
Divers	296	301	300
	3 023	3 135	2 726
Résultat avant impôt sur le résultat	2 400	1 851	2 090
Impôt sur le résultat	531	411	465
Résultat net	1 869 \$	1 440 \$	1 625 \$
Résultat net applicable aux participations ne donnant pas le contrôle	5 \$	4 \$	4 \$
Porteurs d'actions privilégiées et d'autres instruments de capitaux propres	41 \$	47 \$	30 \$
Porteurs d'actions ordinaires	1 823	1 389	1 591
Résultat net applicable aux actionnaires	1 864 \$	1 436 \$	1 621 \$
Résultat par action (en dollars) (note 11)			
De base	4,04 \$	3,08 \$	3,56 \$
Dilué	4,03	3,07	3,55
Dividendes par action ordinaire (en dollars)	1,61	1,46	1,46

1) Comprendent des produits d'intérêts de 3,5 G\$, calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif, pour le trimestre clos le 31 janvier 2022 (3,4 G\$ pour le trimestre clos le 31 octobre 2021 et 3,4 G\$ pour le trimestre clos le 31 janvier 2021).

Les notes ci-jointes et les parties ombragées de la section Gestion du risque du rapport de gestion font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

État du résultat global consolidé

Non audité, en millions de dollars canadiens, pour les trois mois clos les	31 janv. 2022	31 oct. 2021	31 janv. 2021
Résultat net	1 869 \$	1 440 \$	1 625 \$
Autres éléments du résultat global, nets de l'impôt sur le résultat, qui pourraient faire l'objet d'un reclassement subséquent en résultat net			
Écart de change, montant net			
Profits nets (pertes nettes) sur investissements dans des établissements à l'étranger	1 051	(301)	(1 417)
Profits nets (pertes nettes) sur transactions de couverture d'investissements dans des établissements à l'étranger	(616)	172	798
	435	(129)	(619)
Variation nette des titres de créance évalués à la JVAERG			
Profits nets (pertes nettes) sur les valeurs évaluées à la JVAERG	(169)	(33)	56
Reclassement en résultat net de (profits nets) pertes nettes	(14)	(15)	(26)
	(183)	(48)	30
Variation nette des couvertures de flux de trésorerie			
Profits nets (pertes nettes) sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	7	(187)	124
Reclassement en résultat net de (profits nets) pertes nettes	(72)	32	(148)
	(65)	(155)	(24)
Autres éléments du résultat global, nets de l'impôt sur le résultat, qui ne pourraient pas faire l'objet d'un reclassement subséquent en résultat net			
Profits nets (pertes nettes) au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies	106	254	199
Profits nets (pertes nettes) découlant de la variation de la juste valeur des passifs désignés à leur juste valeur attribuable aux variations du risque de crédit	39	17	(35)
Profits nets (pertes nettes) sur les titres de participation désignés à la JVAERG	19	30	24
	164	301	188
Total des autres éléments du résultat global¹	351	(31)	(425)
Résultat global	2 220 \$	1 409 \$	1 200 \$
Résultat global applicable aux participations ne donnant pas le contrôle	5 \$	4 \$	4 \$
Porteurs d'actions privilégiées et d'autres instruments de capitaux propres	41 \$	47 \$	30 \$
Porteurs d'actions ordinaires	2 174	1 358	1 166
Résultat global applicable aux actionnaires	2 215 \$	1 405 \$	1 196 \$

1) Comprend des pertes de 27 M\$ pour le trimestre clos le 31 janvier 2022 (pertes de 9 M\$ pour le trimestre clos le 31 octobre 2021 et pertes de 6 M\$ pour le trimestre clos le 31 janvier 2021) ayant trait à nos placements dans des entreprises associées et des contreparties comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence.

Non audité, en millions de dollars canadiens, pour les trois mois clos les	31 janv. 2022	31 oct. 2021	31 janv. 2021
(Charge) économie d'impôt sur le résultat attribuée à chacune des composantes des autres éléments du résultat global			
Éléments qui pourraient faire l'objet d'un reclassement subséquent en résultat net			
Écart de change, montant net			
Profits nets (pertes nettes) sur investissements dans des établissements à l'étranger	(35) \$	11 \$	11 \$
Profits nets (pertes nettes) sur transactions de couverture d'investissements dans des établissements à l'étranger	40	(10)	(15)
	5	1	(4)
Variation nette des titres de créance évalués à la JVAERG			
Profits nets (pertes nettes) sur les valeurs évaluées à la JVAERG	34	5	(25)
Reclassement en résultat net de (profits nets) pertes nettes	5	5	9
	39	10	(16)
Variation nette des couvertures de flux de trésorerie			
Profits nets (pertes nettes) sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(4)	66	(45)
Reclassement en résultat net de (profits nets) pertes nettes	26	(11)	53
	22	55	8
Éléments qui ne peuvent faire l'objet d'un reclassement subséquent en résultat net			
Profits nets (pertes nettes) au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies	(38)	(74)	(71)
Profits nets (pertes nettes) découlant de la variation de la juste valeur des passifs désignés à leur juste valeur attribuable aux variations du risque de crédit	(14)	(6)	13
Profits nets (pertes nettes) sur les titres de participation désignés à la JVAERG	(8)	(10)	(8)
	(60)	(90)	(66)
	6 \$	(24) \$	(78) \$

Les notes ci-jointes et les parties ombragées de la section Gestion du risque du rapport de gestion font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

État des variations des capitaux propres consolidé

	31 janv. 2022	31 oct. 2021	31 janv. 2021
Non audité, en millions de dollars canadiens, pour les trois mois clos les			
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres			
Solde au début de la période	4 325 \$	3 575 \$	3 575 \$
Émission d'actions privilégiées et de billets avec remboursement de capital à recours limité	-	750	-
Solde à la fin de la période	4 325 \$	4 325 \$	3 575 \$
Actions ordinaires (note 8)			
Solde au début de la période	14 351 \$	14 252 \$	13 908 \$
Émission d'actions ordinaires	135	99	99
Achat d'actions ordinaires aux fins d'annulation	(29)	-	-
Actions autodétenues	-	-	(16)
Solde à la fin de la période	14 457 \$	14 351 \$	13 991 \$
Surplus d'apport			
Solde au début de la période	110 \$	117 \$	117 \$
Charge de rémunération découlant des attributions fondées sur des actions réglées en instruments de capitaux propres	9	2	6
Exercice d'options sur actions et règlement d'autres attributions fondées sur des actions réglées en instruments de capitaux propres	(6)	(14)	(5)
Divers ¹	3	5	1
Solde à la fin de la période	116 \$	110 \$	119 \$
Résultats non distribués			
Solde au début de la période	25 793 \$	25 055 \$	22 119 \$
Résultat net applicable aux actionnaires	1 864	1 436	1 621
Dividendes et distributions			
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres	(41)	(47)	(30)
Actions ordinaires	(726)	(657)	(653)
Prime à l'achat d'actions ordinaires aux fins d'annulation	(105)	-	-
Profits réalisés (pertes réalisées) sur les titres de participation désignés à la JVAERG reclassés du cumul des autres éléments du résultat global	22	9	3
Divers	-	(3)	-
Solde à la fin de la période	26 807 \$	25 793 \$	23 060 \$
Cumul des autres éléments du résultat global, net de l'impôt sur le résultat			
Cumul des autres éléments du résultat global, net de l'impôt sur le résultat, qui pourraient faire l'objet d'un reclassement subséquent en résultat net			
Écart de change, montant net			
Solde au début de la période	58 \$	187 \$	1 173 \$
Variation nette de l'écart de change	435	(129)	(619)
Solde à la fin de la période	493 \$	58 \$	554 \$
Profits nets (pertes nettes) sur les titres de créance évalués à la JVAERG			
Solde au début de la période	193 \$	241 \$	309 \$
Variation nette des valeurs évaluées à la JVAERG	(183)	(48)	30
Solde à la fin de la période	10 \$	193 \$	339 \$
Profits nets (pertes nettes) sur couvertures de flux de trésorerie			
Solde au début de la période	137 \$	292 \$	274 \$
Variation nette des couvertures de flux de trésorerie	(65)	(155)	(24)
Solde à la fin de la période	72 \$	137 \$	250 \$
Cumul des autres éléments du résultat global, net de l'impôt sur le résultat, qui ne pourraient pas faire l'objet d'un reclassement subséquent en résultat net			
Profits nets (pertes nettes) au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies			
Solde au début de la période	634 \$	380 \$	(283) \$
Variation nette des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies	106	254	199
Solde à la fin de la période	740 \$	634 \$	(84) \$
Profits nets (pertes nettes) découlant de la variation de la juste valeur des passifs désignés à leur juste valeur attribuable aux variations du risque de crédit			
Solde au début de la période	(28) \$	(45) \$	(40) \$
Variation nette attribuable aux variations du risque de crédit	39	17	(35)
Solde à la fin de la période	11 \$	(28) \$	(75) \$
Profits nets (pertes nettes) sur les titres de participation désignés à la JVAERG			
Solde au début de la période	75 \$	54 \$	2 \$
Profits nets (pertes nettes) sur les titres de participation désignés à la JVAERG	19	30	24
Pertes réalisées (profits réalisés) sur les titres de participation désignés à la JVAERG reclassé(e)s en résultats non distribués	(22)	(9)	(3)
Solde à la fin de la période	72 \$	75 \$	23 \$
Total du cumul des autres éléments du résultat global, net de l'impôt sur le résultat	1 398 \$	1 069 \$	1 007 \$
Participations ne donnant pas le contrôle			
Solde au début de la période	182 \$	177 \$	181 \$
Résultat net applicable aux participations ne donnant pas le contrôle	5	4	4
Dividendes	(2)	(6)	-
Divers	4	7	(8)
Solde à la fin de la période	189 \$	182 \$	177 \$
Capitaux propres à la fin de la période	47 292 \$	45 830 \$	41 929 \$

1) Comprend la partie de l'économie d'impôt estimée liée aux options sur actions des employés qui s'ajoute au montant comptabilisé dans le compte de résultat consolidé intermédiaire.

Les notes ci-jointes et les parties ombragées de la section Gestion du risque du rapport de gestion font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

Tableau des flux de trésorerie consolidé

Non audité, en millions de dollars canadiens, pour les trois mois clos les	31 janv. 2022	31 oct. 2021	31 janv. 2021
Flux de trésorerie d'exploitation			
Résultat net	1 869 \$	1 440 \$	1 625 \$
Ajustements pour rapprocher le résultat net des flux de trésorerie d'exploitation :			
Dotation à la provision pour pertes sur créances	75	78	147
Amortissement et perte de valeur ¹	253	287	237
Charge au titre des options sur actions et des actions subalternes	9	2	6
Impôt différé	94	(11)	43
Pertes (profits) sur titres de créance évalués à la JVAERG et au coût amorti	(19)	(22)	(36)
Pertes nettes (profits nets) à la cession d'immobilisations corporelles	1	-	-
Autres éléments hors caisse, montant net	(107)	470	82
Variations nettes des actifs et des passifs d'exploitation			
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	2 333	(2 362)	(1 320)
Prêts, nets des remboursements	(21 119)	(14 462)	(4 177)
Dépôts, nets des retraits	27 462	18 948	1 628
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	482	975	3 513
Intérêts courus à recevoir	141	(170)	132
Intérêts courus à payer	(43)	114	(159)
Actifs dérivés	2 854	(1 546)	(1 440)
Passifs dérivés	(2 801)	2 797	1 688
Valeurs mobilières évaluées à la JVRN	(8 388)	(191)	(3 864)
Autres actifs et passifs évalués/désignés à la JVRN	1 526	6 081	1 727
Impôt exigible	(855)	37	62
Garanties au comptant au titre de valeurs prêtées	(177)	(1 148)	(79)
Engagements liés à des valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres	(3 525)	1 533	4 869
Garanties au comptant au titre de valeurs empruntées	(1 728)	928	(3 010)
Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres	730	(4 662)	1 199
Divers, montant net	(40)	(812)	(3 983)
	(973)	8 304	(1 110)
Flux de trésorerie de financement			
Émission de titres secondaires	-	-	(1 008)
Émission d'actions privilégiées et de billets avec remboursement de capital à recours limité, nette des frais liés à l'émission	-	748	-
Émission d'actions ordinaires au comptant	93	51	62
Achat d'actions ordinaires aux fins d'annulation	(134)	-	-
Vente (achat) d'actions autodétenues, montant net	-	-	(16)
Dividendes et distributions versés	(731)	(670)	(651)
Remboursement des obligations locatives	(76)	(82)	(74)
	(848)	47	(1 687)
Flux de trésorerie d'investissement			
Achat de valeurs mobilières évaluées/désignées à la JVAERG et au coût amorti	(23 727)	(15 249)	(9 954)
Produit de la vente de valeurs mobilières évaluées/désignées à la JVAERG et au coût amorti	7 538	5 748	6 812
Produit à l'échéance de titres de créance évalués à la JVAERG et au coût amorti	6 825	5 780	5 676
Vente (achat) d'immobilisations corporelles, de logiciels et d'autres immobilisations incorporelles, montant net	(201)	(270)	(184)
	(9 565)	(3 991)	2 350
Incidence de la fluctuation des taux de change sur la trésorerie et les dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques	72	(21)	(98)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques au cours de la période	(11 314)	4 339	(545)
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques au début de la période	34 573	30 234	43 531
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques à la fin de la période²	23 259 \$	34 573 \$	42 986 \$
Intérêts versés au comptant	852 \$	643 \$	1 091 \$
Intérêts reçus au comptant	3 796	3 363	3 659
Dividendes reçus au comptant	286	204	244
Impôt sur le résultat payé au comptant	1 292	385	360

1) Comprend l'amortissement et la perte de valeur des bâtiments, des actifs au titre de droits d'utilisation, du mobilier, du matériel, des améliorations locatives, des logiciels et autres immobilisations incorporelles, ainsi que du goodwill.

2) Comprend des liquidités soumises à restriction de 462 M\$ (446 M\$ au 31 octobre 2021 et 493 M\$ au 31 janvier 2021) et des comptes de dépôt à vue productifs d'intérêts avec la Banque du Canada.

Les notes ci-jointes et les parties ombragées de la section Gestion du risque du rapport de gestion font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

Notes des états financiers consolidés intermédiaires (non audités)

Les états financiers consolidés intermédiaires de la CIBC ont été préparés selon le paragraphe 308(4) de la *Loi sur les banques* (Canada), qui prévoit qu'à moins d'indication contraire du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF), les états financiers doivent être préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). Aucune des exigences comptables du BSIF ne fait exception aux IFRS.

Les présents états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés selon la Norme comptable internationale 34 (IAS 34), *Information financière intermédiaire*, et ne comprennent pas toute l'information qui doit être présentée dans les états financiers consolidés annuels complets. Les présents états financiers consolidés intermédiaires sont dressés selon les mêmes méthodes et conventions comptables que celles utilisées pour dresser les états financiers consolidés de la CIBC au 31 octobre 2021 et pour l'exercice clos à cette date.

À moins d'indication contraire, tous les montants contenus dans les présents états financiers consolidés intermédiaires sont libellés en millions de dollars canadiens. La publication des présents états financiers consolidés intermédiaires a été approuvée par le conseil d'administration le 24 février 2022.

Note 1. Changements de méthodes comptables

Modification de méthodes comptables futures

Se reporter à la note 32 des états financiers consolidés de notre Rapport annuel 2021 pour plus de précisions sur les modifications de méthodes comptables futures. Nous continuons d'évaluer l'incidence des normes que nous adopterons après l'exercice 2022.

Note 2. Incidence de la COVID-19

L'activité économique mondiale s'est améliorée à l'approche de 2022, même si la pandémie, alimentée par des variants plus contagieux, constitue toujours un risque pour la reprise. Les restrictions supplémentaires imposées par les gouvernements partout dans le monde pour limiter l'incidence de la vague d'infections ont eu une incidence négative sur la reprise économique. Les répercussions économiques de la pandémie de COVID-19 dépendront au final, de la progression du taux d'adoption de la vaccination et de l'efficacité des vaccins pour contrôler à la fois les infections liées aux variants actuels et en émergence, ainsi que de la capacité des gouvernements, des entreprises et des systèmes de soins de santé à limiter efficacement la vague actuelle du virus et de toute recrudescence future, dont celles liées aux nouveaux variants, de manière à éviter des arrêts généralisés de l'activité économique. Par conséquent, nous continuons à mener nos activités dans un contexte macroéconomique incertain.

Incidence sur les estimations et hypothèses

Ainsi qu'il est mentionné dans notre Rapport annuel 2021, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses à l'égard des montants comptabilisés et évalués d'actifs et de passifs, du résultat net, du résultat global et des informations fournies connexes pour préparer les états financiers consolidés selon les IFRS. Des estimations importantes sont faites et des hypothèses significatives sont formulées afin d'évaluer les instruments financiers, la provision pour pertes sur créances, la dépréciation des actifs, l'impôt sur le résultat, les provisions et les passifs éventuels, les programmes de fidélisation autogérés et les hypothèses relatives aux avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages à long terme, ainsi que pour évaluer si les entités structurées doivent être consolidées.

En outre, la pandémie de COVID-19 continue d'accroître le degré d'incertitude à l'égard des estimations et hypothèses comptables et augmente la nécessité de faire appel au jugement dans l'évaluation de la conjoncture de l'économie et du marché et de ses incidences sur les estimations importantes. Cela touche particulièrement les estimations et les hypothèses qui concernent la provision pour pertes sur créances.

Au cours des trois mois clos le 31 janvier 2022, l'évolution favorable de nos perspectives économiques a donné lieu à une réduction modérée de nos pertes de crédit attendues sur les prêts productifs des premier et deuxième stades. Une part importante de jugement était toujours inhérente aux prévisions des informations prospectives, y compris à l'égard de notre scénario de base fondé sur l'hypothèse que les programmes de vaccination seront efficaces contre les variants nouveaux et en émergence et que le gouvernement répondra aux futures vagues du virus par des mesures sanitaires ciblées plutôt que des arrêts généralisés de l'activité économique.

Tout changement dans les jugements et les estimations en lien avec l'IFRS 9 peut avoir une incidence importante sur le montant des provisions pour pertes de crédit attendues et la volatilité de la dotation à la provision pour pertes de crédit d'une période à l'autre. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations et de ces hypothèses. Se reporter à la note 6 des états financiers consolidés de notre Rapport annuel 2021 et à la note 6 des états financiers consolidés intermédiaires pour plus de précisions sur le niveau élevé de jugement inhérent à l'estimation de la provision pour pertes de crédit attendues, y compris en ce qui a trait à l'incidence de la pandémie de COVID-19.

Note 3. Évaluation de la juste valeur

Juste valeur des instruments financiers

En millions de dollars, aux	Valeur comptable				Total	Juste valeur	Juste valeur supérieure (inférieure) à la valeur comptable
	Coût amorti	Obligatoire-ment évalués à la JVRN	Désignés à la JVRN	Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global			
31 janv. 2022	Actifs financiers						
Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	43 042 \$	308 \$	- \$	- \$	43 350 \$	43 350 \$	- \$
Valeurs mobilières	45 489	80 633	-	52 881	179 003	178 947	(56)
Garanties au comptant au titre de valeurs empruntées	14 096	-	-	-	14 096	14 096	-
Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres	59 511	7 464	-	-	66 975	66 975	-
Prêts							
Prêts hypothécaires à l'habitation	256 796	10	-	-	256 806	254 838	(1 968)
Prêts personnels	41 897	-	-	-	41 897	41 873	(24)
Cartes de crédit	10 512	-	-	-	10 512	10 512	-
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	136 166	27 079	309	-	163 554	163 435	(119)
Dérivés	-	33 066	-	-	33 066	33 066	-
Engagements de clients en vertu d'acceptations	10 618	-	-	-	10 618	10 618	-
Autres actifs	19 979	-	-	-	19 979	19 979	-
	Passifs financiers						
Dépôts							
Particuliers	210 594 \$	- \$	9 488 \$	- \$	220 082 \$	220 021 \$	(61) \$
Entreprises et gouvernements	352 007	-	10 355	-	362 362	363 541	1 179
Banques	19 794	-	-	-	19 794	19 794	-
Emprunts garantis	46 224	-	1 246	-	47 470	47 645	175
Dérivés	-	29 236	-	-	29 236	29 236	-
Acceptations	10 656	-	-	-	10 656	10 656	-
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	-	23 272	-	-	23 272	23 272	-
Garanties au comptant au titre de valeurs prêtées	2 286	-	-	-	2 286	2 286	-
Engagements liés à des valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres	64 380	-	4 042	-	68 422	68 422	-
Autres passifs	17 774	112	26	-	17 912	17 912	-
Titres secondaires	5 531	-	-	-	5 531	5 769	238
31 oct. 2021	Actifs financiers						
Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	56 701 \$	296 \$	- \$	- \$	56 997 \$	56 997 \$	- \$
Valeurs mobilières	35 159	72 192	53	53 997	161 401	161 712	311
Garanties au comptant au titre de valeurs empruntées	12 368	-	-	-	12 368	12 368	-
Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres	60 482	7 090	-	-	67 572	67 572	-
Prêts							
Prêts hypothécaires à l'habitation	251 230	16	-	-	251 246	249 786	(1 460)
Prêts personnels	41 129	-	-	-	41 129	41 114	(15)
Cartes de crédit	10 509	-	-	-	10 509	10 509	-
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	123 054	25 651	332	-	149 037	148 960	(77)
Dérivés	-	35 912	-	-	35 912	35 912	-
Engagements de clients en vertu d'acceptations	10 958	-	-	-	10 958	10 958	-
Autres actifs	21 054	-	-	-	21 054	21 054	-
	Passifs financiers						
Dépôts							
Particuliers	205 461 \$	- \$	8 471 \$	- \$	213 932 \$	213 949 \$	17 \$
Entreprises et gouvernements	334 632	-	9 756	-	344 388	345 533	1 145
Banques	20 246	-	-	-	20 246	20 246	-
Emprunts garantis	41 539	-	1 053	-	42 592	42 838	246
Dérivés	-	32 101	-	-	32 101	32 101	-
Acceptations	10 961	-	-	-	10 961	10 961	-
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	-	22 790	-	-	22 790	22 790	-
Garanties au comptant au titre de valeurs prêtées	2 463	-	-	-	2 463	2 463	-
Engagements liés à des valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres	67 905	-	3 975	-	71 880	71 880	-
Autres passifs	16 854	113	51	-	17 018	17 018	-
Titres secondaires	5 539	-	-	-	5 539	5 820	281

Le tableau ci-après présente les niveaux au sein de la hiérarchie de la juste valeur dans lesquels sont classées les justes valeurs des instruments financiers comptabilisés à leur juste valeur au bilan consolidé intermédiaire :

	Niveau 1		Niveau 2		Niveau 3		Total	Total
	Cours du marché		Technique d'évaluation – données observables sur le marché		Technique d'évaluation – données non observables sur le marché			
	31 janv. 2022	31 oct. 2021	31 janv. 2022	31 oct. 2021	31 janv. 2022	31 oct. 2021		
En millions de dollars, aux								
Actifs financiers								
Dépôts auprès d'autres banques	- \$	- \$	308 \$	296 \$	- \$	- \$	308 \$	296 \$
Valeurs mobilières obligatoirement évaluées et désignées à la JVRN								
Titres émis ou garantis par des gouvernements	2 639	3 015	25 941 ¹	24 737 ¹	-	-	28 580	27 752
Titres de participation de sociétés	45 184	37 981	300	219	4	4	45 488	38 204
Titres de créance de sociétés	-	-	3 909	3 997	2	2	3 911	3 999
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	-	-	2 568 ²	2 235 ²	86	55	2 654	2 290
	47 823	40 996	32 718	31 188	92	61	80 633	72 245
Prêts obligatoirement évalués à la JVRN								
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	-	-	26 748	24 945	640 ³	1 038 ³	27 388	25 983
Prêts hypothécaires à l'habitation	-	-	10	16	-	-	10	16
	-	-	26 758	24 961	640	1 038	27 398	25 999
Titres de créance évalués à la JVAERG								
Titres émis ou garantis par des gouvernements	3 915	5 309	40 219	38 122	-	-	44 134	43 431
Titres de créance de sociétés	-	-	5 829	7 833	-	-	5 829	7 833
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	-	-	2 030	1 897	-	-	2 030	1 897
	3 915	5 309	48 078	47 852	-	-	51 993	53 161
Titres de participation évalués à la JVAERG								
Titres de participation de sociétés	77	125	361	319	450	392	888	836
Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres et évaluées à la JVRN								
	-	-	7 464	7 090	-	-	7 464	7 090
Dérivés								
De taux d'intérêt	6	3	9 187	8 948	25	35	9 218	8 986
De change	-	-	9 732	11 707	-	-	9 732	11 707
De crédit	-	-	13	4	43	49	56	53
Sur actions	3 859	4 650	1 968	1 877	16	13	5 843	6 540
Sur métaux précieux	-	-	108	132	-	-	108	132
Sur autres marchandises	249	343	7 860	8 151	-	-	8 109	8 494
	4 114	4 996	28 868	30 819	84	97	33 066	35 912
Total des actifs financiers	55 929 \$	51 426 \$	144 555 \$	142 525 \$	1 266 \$	1 588 \$	201 750 \$	195 539 \$
Passifs financiers								
Dépôts et autres passifs ⁴	- \$	- \$	(20 416) \$	(18 702) \$	(811) \$	(742) \$	(21 227) \$	(19 444) \$
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	(5 540)	(11 226)	(17 732)	(11 564)	-	-	(23 272)	(22 790)
Engagements liés à des valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres	-	-	(4 042)	(3 975)	-	-	(4 042)	(3 975)
Dérivés								
De taux d'intérêt	(2)	-	(8 917)	(8 426)	(213)	(136)	(9 132)	(8 562)
De change	-	-	(9 237)	(11 039)	-	-	(9 237)	(11 039)
De crédit	-	-	(49)	(50)	(48)	(54)	(97)	(104)
Sur actions	(2 930)	(3 422)	(4 386)	(5 280)	(16)	(77)	(7 332)	(8 779)
Sur métaux précieux	-	-	(125)	(147)	-	-	(125)	(147)
Sur autres marchandises	(484)	(1 122)	(2 829)	(2 348)	-	-	(3 313)	(3 470)
	(3 416)	(4 544)	(25 543)	(27 290)	(277)	(267)	(29 236)	(32 101)
Total des passifs financiers	(8 956) \$	(15 770) \$	(67 733) \$	(61 531) \$	(1 088) \$	(1 009) \$	(77 777) \$	(78 310) \$

1) Comprend un montant de néant lié à des valeurs désignées à la JVRN (49 M\$ au 31 octobre 2021).

2) Comprend un montant de néant lié à des titres adossés à des créances mobilières désignés à la JVRN (4 M\$ au 31 octobre 2021).

3) Comprend un montant de 309 M\$ lié à des prêts désignés à la JVRN (332 M\$ au 31 octobre 2021).

4) Comprendent les dépôts désignés à la JVRN de 20 259 M\$ (18 530 M\$ au 31 octobre 2021), les passifs dérivés incorporés séparés nets de 830 M\$ (750 M\$ au 31 octobre 2021), les autres passifs désignés à la JVRN de 26 M\$ (51 M\$ au 31 octobre 2021) et les autres passifs financiers évalués à leur juste valeur de 112 M\$ (113 M\$ au 31 octobre 2021).

Les transferts entre les niveaux de la hiérarchie de la juste valeur sont réputés avoir eu lieu au début du trimestre au cours duquel ils ont eu lieu. Les transferts entre les niveaux peuvent survenir en présence de renseignements additionnels ou nouveaux concernant les données d'évaluation et de changements concernant l'observabilité. Au cours du trimestre clos le 31 janvier 2022, nous avons transféré un montant de 567 M\$ de valeurs obligatoirement évaluées à la JVRN du niveau 1 au niveau 2, un montant de 5 514 M\$ de valeurs vendues à découvert du niveau 1 au niveau 2, un montant de 584 M\$ de passifs dérivés du niveau 1 au niveau 2, un montant de 21 M\$ d'actifs dérivés du niveau 1 au niveau 2 et un montant de néant du niveau 2 au niveau 1, en raison d'une moins grande observabilité des données utilisées pour évaluer ces valeurs et dérivés (pour le trimestre clos le 31 octobre 2021, nous avons transféré un montant de 2 283 M\$ de valeurs obligatoirement évaluées à la JVRN et un montant de 1 174 M\$ de valeurs vendues à découvert du niveau 1 au niveau 2, un montant de néant de dérivés du niveau 1 au niveau 2, et un montant de néant du niveau 2 au niveau 1; pour le trimestre clos le 31 janvier 2021, nous avons transféré un montant de 19 M\$ de valeurs obligatoirement évaluées à la JVRN et un montant de 128 M\$ de valeurs vendues à découvert du niveau 1 au niveau 2, un montant de néant de dérivés du niveau 1 au niveau 2 et un montant de néant du niveau 2 au niveau 1). De plus, des transferts entre le niveau 2 et le niveau 3 ont été effectués au cours des trimestres clos le 31 janvier 2022,

le 31 octobre 2021 et le 31 janvier 2021, essentiellement en raison d'un changement concernant l'évaluation de l'observabilité de certaines données liées à la corrélation et à la volatilité du marché utilisées pour évaluer la juste valeur des passifs et des dérivés désignés à leur juste valeur.

Le tableau qui suit présente les variations de la juste valeur des actifs et des passifs financiers de niveau 3. Ces instruments sont évalués à leur juste valeur d'après des données non observables sur le marché. Nous couvrons souvent des positions par des positions compensatoires qui peuvent être classées à un niveau différent. Par conséquent, les profits et pertes pour les actifs et passifs au niveau 3 présentés dans le tableau ci-après ne reflètent pas l'incidence des profits et pertes compensatoires sur les instruments de couverture connexes qui ont été classés au niveau 1 ou au niveau 2.

En millions de dollars, pour les trois mois clos les	Profits nets (pertes nettes) inclus(es) dans le résultat net ¹			Profits latents (pertes latentes) inclus(es) dans les autres éléments du résultat global, montant net ⁴	Transfert au niveau 3	Transfert du niveau 3	Achats/Émissions	Ventes/Règlements	Solde de clôture
	Solde d'ouverture	Réalisé(e)s ²	Latent(e)s ^{2,3}						
31 janv. 2022									
Valeurs mobilières obligatoirement évaluées et désignées à la JVRN									
Titres de participation de sociétés	4 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	4 \$
Titres de créance de sociétés	2	-	-	-	-	-	-	-	2
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	55	-	-	-	-	-	32	(1)	86
Prêts obligatoirement évalués à la JVRN									
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	1 038	-	(3)	17	-	-	-	(412)	640
Titres de participation évalués à la JVAERG									
Titres de participation de sociétés	392	-	-	47	-	-	27	(16)	450
Dérivés									
De taux d'intérêt	35	-	(11)	-	-	-	-	1	25
De crédit	49	(5)	(1)	-	-	-	-	-	43
Sur actions	13	-	(1)	-	10	(8)	2	-	16
Total de l'actif	1 588 \$	(5) \$	(16) \$	64 \$	10 \$	(8) \$	61 \$	(428) \$	1 266 \$
Dépôts et autres passifs⁵									
	(742) \$	8 \$	(156) \$	- \$	- \$	2 \$	(21) \$	98 \$	(811) \$
Dérivés									
De taux d'intérêt	(136)	-	(66)	-	-	2	(16)	3	(213)
De crédit	(54)	5	1	-	-	-	-	-	(48)
Sur actions	(77)	-	-	-	-	60	(2)	3	(16)
Total du passif	(1 009) \$	13 \$	(221) \$	- \$	- \$	64 \$	(39) \$	104 \$	(1 088) \$
31 oct. 2021									
Valeurs mobilières obligatoirement évaluées et désignées à la JVRN									
Titres de participation de sociétés	6 \$	- \$	(2) \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	4 \$
Titres de créance de sociétés	2	-	-	-	-	-	-	-	2
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	132	-	-	-	-	-	-	(77)	55
Prêts obligatoirement évalués à la JVRN									
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	1 044	-	(3)	(8)	-	-	45	(40)	1 038
Titres de participation évalués à la JVAERG									
Titres de participation de sociétés	368	-	-	20	-	-	26	(22)	392
Dérivés									
De taux d'intérêt	34	-	2	-	-	(2)	-	1	35
De crédit	58	(9)	-	-	-	-	-	-	49
Sur actions	103	(3)	(36)	-	-	(22)	(13)	(16)	13
Total de l'actif	1 747 \$	(12) \$	(39) \$	12 \$	- \$	(24) \$	58 \$	(154) \$	1 588 \$
Dépôts et autres passifs⁵									
	(652) \$	(358) \$	287 \$	- \$	- \$	(15) \$	(46) \$	42 \$	(742) \$
Dérivés									
De taux d'intérêt	(87)	-	(25)	-	2	(15)	(2)	(9)	(136)
De crédit	(63)	9	-	-	-	-	-	-	(54)
Sur actions	(233)	(41)	146	-	-	49	(30)	32	(77)
Total du passif	(1 035) \$	(390) \$	408 \$	- \$	2 \$	19 \$	(78) \$	65 \$	(1 009) \$
31 janv. 2021									
Valeurs mobilières obligatoirement évaluées et désignées à la JVRN									
Titres de participation de sociétés	16 \$	- \$	3 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	19 \$
Titres de créance de sociétés	25	-	5	-	-	-	-	-	30
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	135	-	-	-	-	-	-	(33)	102
Prêts obligatoirement évalués à la JVRN									
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	626	-	-	(25)	-	-	278	-	879
Titres de participation évalués à la JVAERG									
Titres de participation de sociétés	240	-	-	19	-	-	17	(7)	269
Dérivés									
De taux d'intérêt	48	-	(4)	-	-	-	-	1	45
De crédit	98	(6)	9	-	-	-	-	-	101
Sur actions	212	-	15	-	-	-	-	(166)	61
Total de l'actif	1 400 \$	(6) \$	28 \$	(6) \$	- \$	- \$	295 \$	(205) \$	1 506 \$
Dépôts et autres passifs⁵									
	4 \$	- \$	(387) \$	- \$	(2) \$	(5) \$	(2) \$	25 \$	(367) \$
Dérivés									
De taux d'intérêt	(28)	-	(47)	-	-	-	-	1	(74)
De crédit	(107)	6	(8)	-	-	-	-	(4)	(113)
Sur actions	(163)	-	(44)	-	-	-	-	70	(137)
Total du passif	(294) \$	6 \$	(486) \$	- \$	(2) \$	(5) \$	(2) \$	92 \$	(691) \$

1) Le cumul des profits et pertes comptabilisé dans les autres éléments du résultat global et lié aux titres de participation désignés à la JVAERG est reclassé des autres éléments du résultat global en résultats non distribués au moment de la cession ou de la décomptabilisation.

2) Comprendent les profits et les pertes de change liés aux titres de créance évalués à la JVAERG.

3) Comprendent les profits latents et pertes latentes liés aux actifs et passifs détenus à la fin de la période considérée.

4) L'écart de change lié aux prêts obligatoirement évalués à la JVRN détenus par des établissements à l'étranger et libellés dans la même monnaie que celle des établissements à l'étranger est inclus dans les autres éléments du résultat global.

5) Comprendent les dépôts désignés à la JVRN de 137 M\$ (90 M\$ au 31 octobre 2021 et 136 M\$ au 31 janvier 2021), des passifs dérivés incorporés séparés nets de 648 M\$ (601 M\$ au 31 octobre 2021 et 231 M\$ au 31 janvier 2021) et d'autres passifs désignés à la JVRN de 26 M\$ (51 M\$ au 31 octobre 2021 et néant au 31 janvier 2021).

Instruments financiers désignés à la JVRN (désignation à la juste valeur)

Un profit net de 25 M\$, net des couvertures, pour le trimestre clos le 31 janvier 2022 (respectivement un profit net de 12 M\$ et un profit net de 19 M\$ pour les trimestres clos le 31 octobre 2021 et le 31 janvier 2021) qui figure dans le compte de résultat consolidé intermédiaire au poste Profits (pertes) sur les instruments financiers évalués/désignés à la JVRN, montant net, a été comptabilisé dans les actifs et les passifs désignés à la juste valeur.

La juste valeur d'un passif désigné à sa juste valeur tient compte du risque de crédit se rapportant à ce passif. Pour les passifs financiers désignés à leur juste valeur pour lesquels nous croyons que la juste valeur est tributaire des variations de notre risque de crédit du point de vue des porteurs d'effets, les variations de la juste valeur correspondantes ont été comptabilisées dans les autres éléments du résultat global.

Note 4. Transactions importantes

Vente de certains actifs bancaires dans les Caraïbes

Le 12 octobre 2021, FirstCaribbean International Bank Limited (CIBC FirstCaribbean) a annoncé avoir conclu des ententes visant la vente de ses actifs bancaires situés à Aruba. Le projet de vente a reçu l'approbation des autorités de réglementation au premier trimestre de 2022 et la clôture de la vente devrait avoir lieu au cours du deuxième trimestre de 2022. La clôture de cette transaction ne devrait pas avoir d'incidence importante.

Acquisition du portefeuille canadien de cartes de crédit Costco

Le 2 septembre 2021, nous avons annoncé que nous avons conclu une entente à long terme en vertu de laquelle nous deviendrons l'émetteur exclusif des cartes de crédit Costco Mastercard au Canada. Nous ferons également l'acquisition du portefeuille canadien de cartes de crédit Costco, dont les soldes dus totalisent plus de 3 G\$.

Cette transaction devrait se clôturer au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2022, sous réserve du respect des conditions de clôture habituelles.

Note 5. Valeurs mobilières

Valeurs mobilières

En millions de dollars, aux	31 janv. 2022	31 oct. 2021
	Valeur comptable	
Titres de créance évalués à la JVAERG	51 993 \$	53 161 \$
Titres de participation évalués à la JVAERG	888	836
Valeurs mobilières évaluées au coût amorti ¹	45 489	35 159
Valeurs mobilières obligatoirement évaluées et désignées à la JVRN	80 633	72 245
	179 003 \$	161 401 \$

1) Aucune vente de valeurs évaluées au coût amorti n'a eu lieu au cours du trimestre (profit réalisé de moins de 1 M\$ au 31 octobre 2021).

Juste valeur des titres de créance évalués à la JVAERG et des titres de participation désignés à la JVAERG

En millions de dollars, aux	31 janv. 2022				31 oct. 2021			
	Coût amorti ¹	Profits latents bruts	Pertes latentes brutes	Juste valeur	Coût amorti ¹	Profits latents bruts	Pertes latentes brutes	Juste valeur
Valeurs mobilières émises ou garanties par :								
Gouvernement du Canada	9 590 \$	22 \$	(2) \$	9 610 \$	8 310 \$	31 \$	(1) \$	8 340 \$
Autres gouvernements canadiens	16 243	104	(6)	16 341	14 007	182	-	14 189
Trésor des États-Unis et autres organismes américains	11 809	13	(122)	11 700	14 157	23	(53)	14 127
Gouvernements d'autres pays	6 463	26	(6)	6 483	6 750	30	(5)	6 775
Titres adossés à des créances hypothécaires	1 402	18	-	1 420	1 516	29	-	1 545
Titres adossés à des créances mobilières	612	-	(2)	610	354	-	(2)	352
Titres de créance de sociétés	5 827	8	(6)	5 829	7 820	15	(2)	7 833
	51 946	191	(144)	51 993	52 914	310	(63)	53 161
Titres de participation de sociétés ouvertes ²	55	25	(1)	79	67	60	(1)	126
Titres de participation de sociétés fermées	729	112	(32)	809	663	84	(37)	710
	784	137	(33)	888	730	144	(38)	836
	52 730 \$	328 \$	(177) \$	52 881 \$	53 644 \$	454 \$	(101) \$	53 997 \$

1) Net de la provision pour pertes sur créances pour les titres de créance évalués à la JVAERG de 23 M\$ (19 M\$ au 31 octobre 2021).

2) Comprennent des actions temporairement inaccessibles.

La juste valeur des titres de participation désignés à la JVAERG qui ont été cédés au cours du trimestre clos le 31 janvier 2022 a été de 38 M\$ (1 M\$ et 7 M\$, respectivement, pour les trimestres clos le 31 octobre 2021 et le 31 janvier 2021).

En ce qui a trait aux profits nets après impôt réalisés cumulatifs liés à des cessions de titres de participation désignés à la JVAERG et à des remboursements de capital provenant des sociétés en commandite désignées à la JVAERG, un montant de 22 M\$ a été reclassé du cumul des autres éléments du résultat global en résultats non distribués pour le trimestre clos le 31 janvier 2022 (9 M\$ et 3 M\$, respectivement, pour les trimestres clos le 31 octobre 2021 et le 31 janvier 2021).

Le revenu de dividendes comptabilisé à l'égard des titres de participation désignés à la JVAERG qui étaient encore détenus au 31 janvier 2022 était de 3 M\$ (2 M\$ et 1 M\$, respectivement, pour les trimestres clos le 31 octobre 2021 et le 31 janvier 2021). Le revenu de dividendes comptabilisé à l'égard des titres de participation désignés à la JVAERG qui avaient été cédés au 31 janvier 2022 était de néant (néant et néant, respectivement, pour les trimestres clos le 31 octobre 2021 et le 31 janvier 2021).

Provision pour pertes sur créances

Le tableau ci-après présente un rapprochement entre les soldes d'ouverture et de clôture de la provision pour pertes de crédit attendues relativement aux titres de créance évalués à la JVAERG :

		Premier stade	Deuxième stade	Troisième stade	Total
		Provision collective pour pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir sur les prêts productifs	Provision collective pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts productifs	Provision collective et individuelle pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts dépréciés	
<i>En millions de dollars, aux dates indiquées et pour les trois mois clos les</i>					
31 janv. 2022	Titres de créance évalués à la JVAERG				
	Solde au début de la période	4 \$	15 \$	- \$	19 \$
	Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances ¹	-	3	-	3
	Radiations	-	-	-	-
	Change et autres	-	1	-	1
	Solde à la fin de la période	4 \$	19 \$	- \$	23 \$
31 oct. 2021	Titres de créance évalués à la JVAERG				
	Solde au début de la période	17 \$	4 \$	- \$	21 \$
	Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances ¹	(13)	11	-	(2)
	Radiations	-	-	-	-
	Change et autres	-	-	-	-
	Solde à la fin de la période	4 \$	15 \$	- \$	19 \$
31 janv. 2021	Titres de créance évalués à la JVAERG				
	Solde au début de la période	18 \$	4 \$	- \$	22 \$
	Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances ¹	(1)	(1)	-	(2)
	Radiations	-	-	-	-
	Change et autres	-	-	-	-
	Solde à la fin de la période	17 \$	3 \$	- \$	20 \$

1) Comprise dans les profits (pertes) sur les titres de créance évalués à la JVAERG et au coût amorti, montant net, dans le compte de résultat consolidé intermédiaire.

Note 6. Prêts

Provision pour pertes sur créances

Le tableau ci-après présente un rapprochement du solde d'ouverture et du solde de clôture de la provision pour pertes de crédit attendues :

En millions de dollars, aux dates indiquées et pour les trois mois clos le

31 janv. 2022

	Premier stade	Deuxième stade	Troisième stade	Total
	Provision collective pour pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir sur les prêts productifs	Provision collective pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts productifs	Provision collective et individuelle pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts dépréciés	
Prêts hypothécaires à l'habitation				
Solde au début de la période	59 \$	63 \$	158 \$	280 \$
Montages, nets des remboursements et autres décomptabilisations	4	(4)	(5)	(5)
Changements apportés au modèle	-	-	-	-
Réévaluation nette ¹	(19)	36	15	32
Transferts ¹				
– aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	21	(20)	(1)	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts productifs	(2)	3	(1)	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts dépréciés	-	(2)	2	-
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances ²	4	13	10	27
Radiations	-	-	(4)	(4)
Recouvrements	-	-	1	1
Produits d'intérêts sur prêts douteux	-	-	(4)	(4)
Change et autres	1	-	2	3
Solde à la fin de la période	64 \$	76 \$	163 \$	303 \$
Prêts personnels				
Solde au début de la période	150 \$	547 \$	106 \$	803 \$
Montages, nets des remboursements et autres décomptabilisations	8	(12)	(1)	(5)
Changements apportés au modèle	-	-	-	-
Réévaluation nette ¹	(101)	116	43	58
Transferts ¹				
– aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	100	(100)	-	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts productifs	(10)	13	(3)	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts dépréciés	-	(10)	10	-
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances ²	(3)	7	49	53
Radiations	-	-	(63)	(63)
Recouvrements	-	-	20	20
Produits d'intérêts sur prêts douteux	-	-	(1)	(1)
Change et autres	-	-	2	2
Solde à la fin de la période	147 \$	554 \$	113 \$	814 \$
Cartes de crédit				
Solde au début de la période	136 \$	517 \$	- \$	653 \$
Montages, nets des remboursements et autres décomptabilisations	-	(10)	-	(10)
Changements apportés au modèle	-	-	-	-
Réévaluation nette ¹	(106)	125	26	45
Transferts ¹				
– aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	104	(104)	-	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts productifs	(7)	7	-	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts dépréciés	-	(25)	25	-
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances ²	(9)	(7)	51	35
Radiations	-	-	(80)	(80)
Recouvrements	-	-	29	29
Produits d'intérêts sur prêts douteux	-	-	-	-
Change et autres	-	-	-	-
Solde à la fin de la période	127 \$	510 \$	- \$	637 \$
Prêts aux entreprises et aux gouvernements				
Solde au début de la période	277 \$	449 \$	508 \$	1 234 \$
Montages, nets des remboursements et autres décomptabilisations	20	(6)	(8)	6
Changements apportés au modèle	-	8	-	8
Réévaluation nette ¹	(66)	(13)	25	(54)
Transferts ¹				
– aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	46	(44)	(2)	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts productifs	(4)	5	(1)	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts dépréciés	-	(2)	2	-
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances ²	(4)	(52)	16	(40)
Radiations	-	-	(10)	(10)
Recouvrements	-	-	5	5
Produits d'intérêts sur prêts douteux	-	-	(3)	(3)
Change et autres	5	8	5	18
Solde à la fin de la période	278 \$	405 \$	521 \$	1 204 \$
Total de la provision pour pertes de crédit attendues³	616 \$	1 545 \$	797 \$	2 958 \$
Se compose de ce qui suit :				
Prêts	545 \$	1 497 \$	796 \$	2 838 \$
Facilités de crédit inutilisées et autres expositions hors bilan ⁴	71	48	1	120

1) Les transferts représentent les transferts d'un stade à l'autre des précédentes provisions pour pertes de crédit attendues à leur classement pour la période considérée. La réévaluation nette représente la variation pendant la période considérée des provisions pour pertes de crédit attendues se rapportant aux transferts effectués, aux radiations nettes, aux modifications des prévisions sur les informations prospectives, aux mises à jour des paramètres et aux remboursements partiels au cours de la période.

2) La dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur prêts et facilités de crédit inutilisées et autres expositions hors bilan est présentée à titre de dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances dans notre compte de résultat consolidé intermédiaire.

3) Se reporter à la note 5 pour la provision pour pertes de crédit attendues sur les titres de créance évalués à la JVAERG. Le tableau ci-dessus ne tient pas compte de la provision pour pertes de crédit attendues sur titres de créance classés au coût amorti de 12 M\$ au 31 janvier 2022 (15 M\$ au 31 octobre 2021 et 16 M\$ au 31 janvier 2021), dont une tranche de 10 M\$ correspondait à une provision pour pertes de crédit attendues de troisième stade sur des valeurs dépréciées dès leur acquisition évaluées au coût amorti (13 M\$ au 31 octobre 2021 et 13 M\$ au 31 janvier 2021). Les provisions pour pertes de crédit attendues sur les autres actifs financiers classés au coût amorti étaient négligeables au 31 janvier 2022 et au 31 octobre 2021 et ne sont pas présentées dans le tableau ci-dessus. Les actifs financiers autres que les prêts qui sont classés au coût amorti sont présentés dans notre bilan consolidé, déduction faite des provisions pour pertes de crédit attendues.

4) Comprises dans les autres passifs de notre bilan consolidé intermédiaire.

	Premier stade			Deuxième stade			Troisième stade			Total
	Provision collective pour pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir sur les prêts productifs	Provision collective pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts productifs	Provision individuelle pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts dépréciés	Provision collective pour pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir sur les prêts productifs	Provision collective pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts productifs	Provision individuelle pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts dépréciés	Provision collective pour pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir sur les prêts productifs	Provision collective pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts productifs	Provision individuelle pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts dépréciés	
Prêts hypothécaires à l'habitation										
Solde au début de la période		55 \$	86 \$	158 \$	299 \$		51 \$	161 \$	151 \$	363 \$
Montages, nets des remboursements et autres décomptabilisations	3	(2)	(5)	(4)		4	(6)	(4)	(6)	
Changements apportés au modèle	5	2	2	9		-	-	-	-	
Réévaluation nette ¹	(18)	(9)	15	(12)		(32)	7	22	(3)	
Transferts ¹										
- aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	16	(15)	(1)	-		33	(27)	(6)	-	
- aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts productifs	(2)	4	(2)	-		(3)	10	(7)	-	
- aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts dépréciés	-	(3)	3	-		-	(5)	5	-	
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances ²	4	(23)	12	(7)		2	(21)	10	(9)	
Radiations	-	-	(8)	(8)		-	-	(6)	(6)	
Recouvrements	-	-	1	1		-	-	1	1	
Produits d'intérêts sur prêts douteux	-	-	(4)	(4)		-	-	(4)	(4)	
Change et autres	-	-	(1)	(1)		(1)	(4)	(4)	(9)	
Solde à la fin de la période	59 \$	63 \$	158 \$	280 \$		52 \$	136 \$	148 \$	336 \$	
Prêts personnels										
Solde au début de la période	161 \$	566 \$	109 \$	836 \$		204 \$	546 \$	113 \$	863 \$	
Montages, nets des remboursements et autres décomptabilisations	8	(11)	(2)	(5)		11	(15)	(2)	(6)	
Changements apportés au modèle	(12)	33	(1)	20		1	1	-	2	
Réévaluation nette ¹	(55)	18	31	(6)		(110)	84	61	35	
Transferts ¹										
- aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	64	(64)	-	-		87	(84)	(3)	-	
- aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts productifs	(15)	17	(2)	-		(11)	16	(5)	-	
- aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts dépréciés	(1)	(12)	13	-		-	(13)	13	-	
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances ²	(11)	(19)	39	9		(22)	(11)	64	31	
Radiations	-	-	(55)	(55)		-	-	(74)	(74)	
Recouvrements	-	-	16	16		-	-	17	17	
Produits d'intérêts sur prêts douteux	-	-	(1)	(1)		-	-	(1)	(1)	
Change et autres	-	-	(2)	(2)		(1)	-	(1)	(2)	
Solde à la fin de la période	150 \$	547 \$	106 \$	803 \$		181 \$	535 \$	118 \$	834 \$	
Cartes de crédit										
Solde au début de la période	163 \$	382 \$	- \$	545 \$		136 \$	572 \$	- \$	708 \$	
Montages, nets des remboursements et autres décomptabilisations	1	(10)	-	(9)		(1)	(26)	-	(27)	
Changements apportés au modèle	(14)	123	-	109		-	-	-	-	
Réévaluation nette ¹	(49)	89	17	57		(88)	117	23	52	
Transferts ¹										
- aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	45	(45)	-	-		79	(79)	-	-	
- aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts productifs	(9)	9	-	-		(10)	10	-	-	
- aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts dépréciés	(1)	(31)	32	-		-	(20)	20	-	
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances ²	(27)	135	49	157		(20)	2	43	25	
Radiations	-	-	(78)	(78)		-	-	(70)	(70)	
Recouvrements	-	-	29	29		-	-	27	27	
Produits d'intérêts sur prêts douteux	-	-	-	-		-	-	-	-	
Change et autres	-	-	-	-		-	-	-	-	
Solde à la fin de la période	136 \$	517 \$	- \$	653 \$		116 \$	574 \$	- \$	690 \$	
Prêts aux entreprises et aux gouvernements										
Solde au début de la période	280 \$	543 \$	543 \$	1 366 \$		453 \$	683 \$	652 \$	1 788 \$	
Montages, nets des remboursements et autres décomptabilisations	7	(3)	(3)	1		17	(23)	(5)	(11)	
Changements apportés au modèle	-	-	-	-		-	-	-	-	
Réévaluation nette ¹	(34)	(66)	18	(82)		(62)	55	118	111	
Transferts ¹										
- aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	35	(32)	(3)	-		81	(75)	(6)	-	
- aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts productifs	(10)	12	(2)	-		(12)	14	(2)	-	
- aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts dépréciés	-	(2)	2	-		(2)	(12)	14	-	
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances ²	(2)	(91)	12	(81)		22	(41)	119	100	
Radiations	-	-	(44)	(44)		-	-	(70)	(70)	
Recouvrements	-	-	3	3		-	-	3	3	
Produits d'intérêts sur prêts douteux	-	-	(3)	(3)		-	-	(6)	(6)	
Change et autres	(1)	(3)	(3)	(7)		(13)	(19)	(12)	(44)	
Solde à la fin de la période	277 \$	449 \$	508 \$	1 234 \$		462 \$	623 \$	686 \$	1 771 \$	
Total de la provision pour pertes de crédit attendues³	622 \$	1 576 \$	772 \$	2 970 \$		811 \$	1 868 \$	952 \$	3 631 \$	
Se compose de ce qui suit :										
Prêts	551 \$	1 526 \$	772 \$	2 849 \$		724 \$	1 808 \$	952 \$	3 484 \$	
Facilités de crédit inutilisées et autres expositions hors bilan ⁴	71	50	-	121		87	60	-	147	

Se reporter aux notes de bas de page de la page précédente.

Données, hypothèses et techniques fondées sur des modèles

Les incertitudes inhérentes à la poursuite de la reprise à la suite de la pandémie de COVID-19 ont continué de nécessiter l'application d'un niveau élevé de jugement dans l'estimation des pertes de crédit attendues, y compris à l'égard de l'établissement de prévisions sur les informations prospectives et la détermination de la pondération pour les scénarios. Se reporter à la note 6 des états financiers consolidés de notre Rapport annuel 2021 pour plus de précisions sur l'importance des estimations et du jugement en matière de crédit inhérents à l'estimation des pertes de crédit attendues.

Les tableaux suivants présentent les prévisions pour le scénario de référence et pour les scénarios optimiste et pessimiste à l'égard des variables d'informations prospectives sélectionnées utilisées dans notre estimation des pertes de crédit attendues.

	Scénario de référence		Scénario optimiste		Scénario pessimiste	
	Valeur moyenne sur les 12 prochains mois	Valeur moyenne sur le reste de la période de prévision ¹	Valeur moyenne sur les 12 prochains mois	Valeur moyenne sur le reste de la période de prévision ¹	Valeur moyenne sur les 12 prochains mois	Valeur moyenne sur le reste de la période de prévision ¹
Au 31 janvier 2022						
Croissance du produit intérieur brut (PIB) réel d'une année à l'autre						
Canada ²	3,5 %	2,4 %	4,8 %	2,9 %	2,5 %	1,8 %
États-Unis	3,9 %	2,5 %	5,0 %	3,1 %	2,1 %	1,3 %
Taux de chômage						
Canada ²	5,9 %	5,9 %	5,2 %	5,5 %	6,7 %	6,6 %
États-Unis	3,7 %	3,8 %	3,5 %	3,3 %	5,2 %	4,7 %
Taux de croissance de l'indice canadien des prix de l'immobilier ²	5,1 %	2,6 %	10,3 %	4,7 %	2,6 %	(0,3) %
Taux de croissance de l'indice Standard & Poor (S&P) 500	2,8 %	4,6 %	7,2 %	6,9 %	(4,1) %	(4,9) %
Ratio du service de la dette des ménages au Canada	13,8 %	14,5 %	13,3 %	14,3 %	14,3 %	14,8 %
Prix du pétrole brut West Texas Intermediate (\$ US)	73 \$	66 \$	78 \$	81 \$	62 \$	54 \$

	Scénario de référence		Scénario optimiste		Scénario pessimiste	
	Valeur moyenne sur les 12 prochains mois	Valeur moyenne sur le reste de la période de prévision ¹	Valeur moyenne sur les 12 prochains mois	Valeur moyenne sur le reste de la période de prévision ¹	Valeur moyenne sur les 12 prochains mois	Valeur moyenne sur le reste de la période de prévision ¹
Au 31 octobre 2021						
Croissance du PIB réel d'une année à l'autre						
Canada ²	4,2 %	2,4 %	5,6 %	2,8 %	3,1 %	1,6 %
États-Unis	4,7 %	2,2 %	5,8 %	3,3 %	2,8 %	1,3 %
Taux de chômage						
Canada ²	6,4 %	5,9 %	6,0 %	5,5 %	7,3 %	6,8 %
États-Unis	4,4 %	3,9 %	3,8 %	3,4 %	6,0 %	5,0 %
Taux de croissance de l'indice canadien des prix de l'immobilier ²	6,1 %	2,8 %	10,7 %	6,3 %	2,2 %	(2,2) %
Taux de croissance de l'indice S&P 500	6,1 %	4,6 %	10,3 %	8,6 %	(0,6) %	(1,7) %
Ratio du service de la dette des ménages au Canada	13,6 %	14,4 %	13,0 %	14,2 %	14,1 %	14,7 %
Prix du pétrole brut West Texas Intermediate (\$ US)	69 \$	64 \$	74 \$	81 \$	56 \$	54 \$

1) La période de prévision restante est généralement de quatre ans.

2) Les tableaux ci-dessus présentent les prévisions des informations prospectives au niveau national, soit le regroupement des prévisions provinciales utilisées pour estimer nos pertes de crédit attendues. Dans certains cas, les taux de croissance de l'indice des prix de l'immobilier font également l'objet de prévisions au niveau municipal. Par conséquent, les prévisions pour chacune des provinces ou des municipalités reflétées dans nos pertes de crédit attendues seront différentes des prévisions nationales présentées ci-dessus.

Conformément aux exigences, les informations prospectives servant à estimer les pertes de crédit attendues reflètent nos attentes au 31 janvier 2022 et au 31 octobre 2021 respectivement, et ne reflètent pas les changements à l'égard des attentes découlant des prévisions économiques subséquentes. Les montants pour les scénarios de référence optimiste et pessimiste présentés représentent la valeur moyenne des prévisions sur toute leur période de projection respective. Nos prévisions économiques sont établies dans le contexte de la poursuite de la reprise en cours. Même si notre projection quant au scénario de référence sous-jacent au 31 janvier 2022 est caractérisée par une reprise économique légèrement plus faible à très court terme par rapport à nos attentes antérieures, du fait de l'épidémiologie de la COVID-19 qui continue d'évoluer avec le variant Omicron plus contagieux et des attentes quant aux hausses de taux d'intérêt qui se concrétiseront plus tôt que prévu, le scénario de référence constitue une légère amélioration de nos prévisions au cours de la prochaine année et au-delà. Notre scénario de référence demeure fondé sur l'hypothèse que les campagnes de vaccination de masse continueront de progresser pendant l'année civile 2022 et seront efficaces contre les variants nouveaux et en émergence, et que les gouvernements répondront aux futures infections par le virus par des mesures sanitaires ciblées plutôt que par des arrêts généralisés de l'activité économique. Par conséquent, notre scénario de référence suppose que le PIB canadien reviendra à son niveau d'avant la pandémie de COVID-19 au cours de la première moitié de l'année civile 2022 et que le taux de chômage atteindra durablement le niveau d'avant la pandémie au cours de la deuxième moitié de l'année civile 2022. Même si le PIB des États-Unis a déjà atteint son niveau d'avant la pandémie, notre scénario de référence suppose qu'à court terme, il progresse un peu plus lentement que prévu.

Les prévisions du scénario pessimiste reflètent un ralentissement de l'activité économique et une hausse du taux de chômage à court terme dans l'éventualité où les gouvernements devraient répondre à une augmentation des cas de COVID-19 par des mesures plus strictes que celles envisagées dans le scénario de référence. Par la suite, le scénario pessimiste reflète également une reprise plus lente menant à un niveau d'activité économique soutenue plus faible et un taux de chômage demeurant plus élevé que le niveau d'avant la pandémie. Cependant, comme le taux de chômage est à un niveau plus bas que ce qui avait été prévu au trimestre précédent, du fait de la forte croissance de l'emploi vers la fin de l'année civile 2021, les prévisions à court terme du taux de chômage dans le scénario pessimiste représentent une amélioration par rapport au trimestre précédent. Dans l'intervalle, le scénario optimiste continue de refléter une reprise plus rapide, le niveau de l'activité économique ayant atteint celui d'avant la pandémie au début de l'année civile 2022 et se poursuivant à un niveau supérieur à celui du scénario de référence.

Comme il est mentionné précédemment, le fait d'établir les prévisions des informations prospectives applicables à de multiples scénarios et de déterminer la pondération probabiliste pour chaque scénario fait largement intervenir le jugement de la direction, en particulier dans le contexte de la pandémie de COVID-19. Bien que la gravité du virus semble diminuer dans les régions qui affichent un taux de vaccination élevé, celui-ci demeure une

menace étant donné que les taux d'hospitalisation demeurent élevés et que des incertitudes subsistent quant au rythme des campagnes de vaccination à l'échelle mondiale et à la nécessité des doses de rappel. Les hypothèses sur la mesure dans laquelle les vaccins réussiront à contenir les variants actuels et futurs, sans l'ajout de restrictions sévères de la part des gouvernements pour limiter l'incidence de prochaines vagues d'infection, sont cruciales à ces prévisions.

Si nous avons seulement utilisé notre scénario de référence pour évaluer les pertes des crédits attendues sur nos prêts productifs, notre provision pour pertes de crédit attendues aurait été de 240 M\$ moins élevée que les pertes de crédit attendues comptabilisées au 31 janvier 2022 (249 M\$ au 31 octobre 2021). Si nous avons seulement utilisé notre scénario pessimiste pour évaluer les pertes des crédits attendues sur nos prêts productifs, notre provision pour pertes de crédit attendues aurait été de 339 M\$ plus élevée que les pertes de crédit attendues comptabilisées au 31 janvier 2022 (414 M\$ au 31 octobre 2021). Cette mesure de la sensibilité ne vise que l'évaluation des pertes de crédit attendues et, par conséquent, n'a pas pris en compte les modifications dans la migration des expositions entre le premier et le deuxième stade qui auraient découlé de la détermination de l'augmentation importante du risque de crédit, ce qui serait traduit par le scénario de référence intégral ou le scénario entièrement pessimiste. Par conséquent, la provision pour pertes de crédit attendues sur les prêts productifs pourrait dépasser le montant qui découlerait d'un scénario entièrement pessimiste en raison de la migration d'expositions supplémentaires du premier au deuxième stade. Les pertes de crédit réelles pourraient être sensiblement différentes de celles prises en compte dans nos estimations.

Les tableaux qui suivent présentent la valeur comptable brute des prêts et les montants contractuels des facilités de crédit inutilisées et autres expositions hors bilan selon l'application de nos PD ponctuelles pour les 12 mois à venir en vertu de l'IFRS 9 aux tranches de probabilité de défaut (PD) utilisées aux fins de gestion du risque pour chaque stade relativement aux expositions liées au portefeuille de détail et en fonction de la notation interne du risque des expositions liées aux entreprises et aux gouvernements. Se reporter à la section Risque de crédit de notre Rapport annuel 2021 pour plus de précisions sur les catégories de risque de la CIBC.

Prêts¹

En millions de dollars, aux	31 janv. 2022				31 oct. 2021			
	Premier stade	Deuxième stade	Troisième stade ²	Total	Premier stade	Deuxième stade	Troisième stade ²	Total
Prêts hypothécaires à l'habitation								
– Exceptionnellement faible	166 131 \$	164 \$	- \$	166 295 \$	162 307 \$	94 \$	- \$	162 401 \$
– Très faible	50 271	1 253	-	51 524	49 958	640	-	50 598
– Faible	19 281	10 906	-	30 187	22 912	6 547	-	29 459
– Moyen	269	4 749	-	5 018	364	4 671	-	5 035
– Élevé	-	824	-	824	-	840	-	840
– Défaut	-	-	432	432	-	-	443	443
– Non noté	2 344	277	208	2 829	2 160	395	195	2 750
Prêts hypothécaires à l'habitation, montant brut ^{3, 4}	238 296	18 173	640	257 109	237 701	13 187	638	251 526
Provision pour pertes de crédit attendues	64	76	163	303	59	63	158	280
Prêts hypothécaires à l'habitation, montant net	238 232	18 097	477	256 806	237 642	13 124	480	251 246
Prêts personnels								
– Exceptionnellement faible	18 532	-	-	18 532	18 608	1	-	18 609
– Très faible	5 364	4	-	5 368	5 179	4	-	5 183
– Faible	8 790	4 270	-	13 060	8 091	4 389	-	12 480
– Moyen	982	2 800	-	3 782	990	2 773	-	3 763
– Élevé	256	872	-	1 128	252	803	-	1 055
– Défaut	-	-	116	116	-	-	109	109
– Non noté	581	54	58	693	585	60	53	698
Prêts personnels, montant brut ⁴	34 505	8 000	174	42 679	33 705	8 030	162	41 897
Provision pour pertes de crédit attendues	124	545	113	782	125	537	106	768
Prêts personnels, montant net	34 381	7 455	61	41 897	33 580	7 493	56	41 129
Cartes de crédit								
– Exceptionnellement faible	1 983	-	-	1 983	2 065	-	-	2 065
– Très faible	718	-	-	718	715	-	-	715
– Faible	4 703	315	-	5 018	4 653	347	-	5 000
– Moyen	628	2 175	-	2 803	593	2 195	-	2 788
– Élevé	-	465	-	465	-	435	-	435
– Défaut	-	-	-	-	-	-	-	-
– Non noté	128	7	-	135	123	8	-	131
Cartes de crédit, montant brut	8 160	2 962	-	11 122	8 149	2 985	-	11 134
Provision pour pertes de crédit attendues	119	491	-	610	127	498	-	625
Cartes de crédit, montant net	8 041	2 471	-	10 512	8 022	2 487	-	10 509
Prêts aux entreprises et aux gouvernements								
– De première qualité	72 561	563	-	73 124	65 963	562	-	66 525
– De qualité inférieure	93 524	4 716	-	98 240	85 764	4 599	-	90 363
– Liste de surveillance	81	2 623	-	2 704	67	2 985	-	3 052
– Défaut	-	-	1 086	1 086	-	-	1 033	1 033
– Non noté	144	17	-	161	174	24	-	198
Prêts aux entreprises et aux gouvernements, montant brut ^{3, 5}	166 310	7 919	1 086	175 315	151 968	8 170	1 033	161 171
Provision pour pertes de crédit attendues	238	385	520	1 143	240	428	508	1 176
Prêts aux entreprises et aux gouvernements, montant net	166 072	7 534	566	174 172	151 728	7 742	525	159 995
Total des prêts, montant net	446 726 \$	35 557 \$	1 104 \$	483 387 \$	430 972 \$	30 846 \$	1 061 \$	462 879 \$

1) Le tableau ne présente pas les titres de créance évalués à la JVAERG, pour lesquels des provisions pour pertes de crédit attendues de 23 M\$ (19 M\$ au 31 octobre 2021) ont été comptabilisées dans le cumul des autres éléments du résultat global. De plus, le tableau ne tient pas compte des titres de créance classés au coût amorti, pour lesquels des provisions pour pertes de crédit attendues de 12 M\$ avaient été comptabilisées au 31 janvier 2022 (15 M\$ au 31 octobre 2021), dont une tranche de 10 M\$ au titre d'une provision pour pertes de crédit attendues de troisième stade sur des valeurs dépréciées dès leur acquisition évaluées au coût amorti (13 M\$ au 31 octobre 2021). Les autres actifs financiers classés au coût amorti ne sont pas non plus présentés dans le tableau ci-dessus, car leurs provisions pour pertes de crédit attendues étaient négligeables au 31 janvier 2022 et au 31 octobre 2021. Les actifs financiers autres que des prêts classés au coût amorti sont présentés dans notre bilan consolidé, déduction faite des provisions pour pertes de crédit attendues.

2) Ne comprennent pas les biens saisis de 16 M\$ (18 M\$ au 31 octobre 2021) qui étaient inclus dans les autres actifs du bilan consolidé intermédiaire.

3) Comprennent 10 M\$ (16 M\$ au 31 octobre 2021) au titre de prêts hypothécaires à l'habitation et 27 079 M\$ (25 651 M\$ au 31 octobre 2021) au titre de prêts aux entreprises et aux gouvernements évalués à la JVRN.

4) Les catégories de risque internes présentées pour les prêts hypothécaires à l'habitation et certains prêts personnels ne tiennent pas compte des garanties d'emprunt ou d'assurances émises par le gouvernement du Canada (fédéral ou provincial), les organismes du gouvernement canadien ou des assureurs du secteur privé, étant donné que la question de savoir si l'augmentation importante du risque de crédit s'est produite pour ces prêts est liée aux variations relatives de la PD sur la durée de vie du prêt, compte non tenu des sûretés ou d'autres rehaussements de crédit.

5) Comprennent les engagements de clients en vertu d'acceptations de 10 618 M\$ (10 958 M\$ au 31 octobre 2021).

Facilités de crédit inutilisées et autres expositions hors bilan

En millions de dollars, aux	31 janv. 2022				31 oct. 2021			
	Premier stade	Deuxième stade	Troisième stade	Total	Premier stade	Deuxième stade	Troisième stade	Total
Détail								
– Exceptionnellement faible	132 385 \$	10 \$	- \$	132 395 \$	130 212 \$	12 \$	- \$	130 224 \$
– Très faible	13 117	54	-	13 171	12 868	59	-	12 927
– Faible	8 198	1 815	-	10 013	7 937	1 811	-	9 748
– Moyen	751	896	-	1 647	740	896	-	1 636
– Élevé	96	494	-	590	73	495	-	568
– Défaut	-	-	38	38	-	-	34	34
– Non noté	379	7	-	386	375	8	-	383
Expositions de détail, montant brut	154 926	3 276	38	158 240	152 205	3 281	34	155 520
Provision pour pertes de crédit attendues	31	28	-	59	34	29	-	63
Expositions de détail, montant net	154 895	3 248	38	158 181	152 171	3 252	34	155 457
Prêts aux entreprises et aux gouvernements								
– De première qualité	108 038	633	-	108 671	111 877	524	-	112 401
– De qualité inférieure	62 281	1 828	-	64 109	58 652	1 714	-	60 366
– Liste de surveillance	19	677	-	696	19	734	-	753
– Défaut	-	-	95	95	-	-	91	91
– Non noté	440	18	-	458	346	9	-	355
Expositions liées aux entreprises et aux gouvernements, montant brut	170 778	3 156	95	174 029	170 894	2 981	91	173 966
Provision pour pertes de crédit attendues	40	20	1	61	37	21	-	58
Prêts aux entreprises et aux gouvernements, montant net	170 738	3 136	94	173 968	170 857	2 960	91	173 908
Total des facilités de crédit inutilisées et autres expositions hors bilan, montant net	325 633 \$	6 384 \$	132 \$	332 149 \$	323 028 \$	6 212 \$	125 \$	329 365 \$

Note 7. Dépôts^{1, 2}

En millions de dollars, aux	31 janv. 2022			31 oct. 2021	
	Payables à vue ³	Payables sur préavis ⁴	Payables à terme fixe ^{5, 6}	Total	Total
Particuliers	17 192 \$	149 446 \$	53 444 \$	220 082 \$	213 932 \$
Entreprises et gouvernements ^{7, 8}	102 724	87 427	172 211	362 362	344 388
Banques	11 316	581	7 897	19 794	20 246
Emprunts garantis ⁹	-	-	47 470	47 470	42 592
	131 232 \$	237 454 \$	281 022 \$	649 708 \$	621 158 \$
Se compose de ce qui suit :					
– Détenus au coût amorti				629 449 \$	602 628 \$
– Désignés à leur juste valeur				20 259	18 530
				649 708 \$	621 158 \$
Composition du total des dépôts ¹⁰ :					
– Dépôts non productifs d'intérêts					
Canada				96 366 \$	93 850 \$
États-Unis				16 183	16 522
Établissements à l'étranger				5 700	5 601
– Dépôts productifs d'intérêts					
Canada				421 644	406 642
États-Unis				77 453	70 312
Établissements à l'étranger				32 362	28 231
				649 708 \$	621 158 \$

1) Comprennent des dépôts libellés en dollars américains de 226,6 G\$ (215,4 G\$ au 31 octobre 2021) et libellés en d'autres monnaies étrangères de 46,6 G\$ (37,1 G\$ au 31 octobre 2021).

2) Nets de billets acquis de 2,0 G\$ (2,2 G\$ au 31 octobre 2021).

3) Comprennent tous les dépôts à l'égard desquels nous ne sommes pas autorisés à exiger un préavis de retrait. En général, ces dépôts sont dans des comptes de chèques.

4) Comprennent tous les dépôts à l'égard desquels nous pouvons légalement exiger un préavis de retrait. En général, ces dépôts sont dans des comptes d'épargne.

5) Comprennent tous les dépôts qui viennent à échéance à une date précise. Il s'agit habituellement de dépôts à terme, de certificats de placement garanti et d'instruments semblables.

6) Comprennent un montant de 38,2 G\$ (32,6 G\$ au 31 octobre 2021) au titre des dépôts faisant l'objet de règlements sur la conversion aux fins de la recapitalisation interne des banques publiés par le ministère des Finances du Canada. Ces règlements confèrent des pouvoirs à la Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC), lui permettant notamment d'entreprendre la conversion en actions ordinaires de certaines actions et certains passifs admissibles de la CIBC dans le cas où elle deviendrait non viable.

7) Comprennent un montant de néant (300 M\$ au 31 octobre 2021) au titre de billets émis à Fiducie de capital CIBC. Ces billets ont été rachetés le 1^{er} novembre 2021.

8) Comprennent un montant de 9,1 G\$ (8,8 G\$ au 31 octobre 2021) au titre des passifs liés aux billets structurés qui ont été vendus à l'émission à des intermédiaires financiers tiers, qui peuvent revendre les billets à des investisseurs de détail à l'étranger.

9) Comprennent les passifs émis à la suite d'activités liées à la titrisation de prêts hypothécaires à l'habitation ou par l'intermédiaire du programme d'obligations sécurisées ou d'entités de titrisation consolidées.

10) Le classement est fondé sur la répartition géographique de l'établissement de la CIBC.

Note 8. Capital-actions

Actions ordinaires

En millions de dollars, sauf le nombre d'actions, pour les trois mois clos les	31 janv. 2022		31 oct. 2021		31 janv. 2021	
	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
Solde au début de la période	450 827 976	14 351 \$	450 081 727	14 252 \$	447 085 329	13 908 \$
Émission en vertu de ce qui suit :						
Régimes de rémunération fondée sur des actions réglées en instruments de capitaux propres ¹	538 339	59	287 793	31	294 626	29
Régime d'investissement à l'intention des actionnaires	226 515	36	229 288	34	294 164	32
Régime d'achat d'actions par les employés	266 370	40	232 103	34	346 076	38
	451 859 200	14 486 \$	450 830 911	14 351 \$	448 020 195	14 007 \$
Achat d'actions ordinaires aux fins d'annulation	(900 000)	(29)	-	-	-	-
Actions autodétenues	2 115	-	(2 935)	-	(170 590)	(16)
Solde à la fin de la période	450 961 315	14 457 \$	450 827 976	14 351 \$	447 849 605	13 991 \$

1) Comprendent le règlement d'une contrepartie conditionnelle liée à des acquisitions antérieures.

Fractionnement d'actions

En février 2022, le conseil d'administration de la CIBC a approuvé le fractionnement des actions ordinaires émises et en circulation de la CIBC, à raison de deux actions pour une (fractionnement d'actions), lequel sera effectué par voie d'une modification aux règlements administratifs de la CIBC. Le fractionnement d'actions est assujéti à l'approbation des actionnaires de la CIBC lors de l'assemblée annuelle et extraordinaire des actionnaires qui doit avoir lieu le 7 avril 2022, ainsi qu'aux exigences de la Bourse de Toronto et de la Bourse de New York. Si l'opération est approuvée par les actionnaires de la CIBC et les bourses et mise en œuvre par le conseil d'administration de la CIBC, chaque actionnaire inscrit à la fermeture des bureaux le 6 mai 2022 (date de clôture des registres) recevra une action supplémentaire le 13 mai 2022 (date de paiement) pour chaque action détenue à la date de clôture des registres.

Offre publique de rachat dans le cours normal des affaires

Le 9 décembre 2021, nous avons annoncé que la Bourse de Toronto avait accepté notre avis d'intention de procéder à une offre publique de rachat dans le cours normal des affaires. L'offre prendra fin à la première des éventualités suivantes : i) la date à laquelle la CIBC aura racheté 10 millions d'actions ordinaires, ii) la date à laquelle la CIBC émettra un avis de cessation ou iii) le 12 décembre 2022. Au cours du trimestre considéré, 900 000 actions ordinaires ont été rachetées et annulées à un prix moyen de 148,86 \$ pour un total de 134 M\$.

Ratios de fonds propres réglementaires, de levier et de capacité totale d'absorption des pertes

Nos ratios de fonds propres, de levier et de capacité totale d'absorption des pertes (CTAP) sont présentés dans le tableau ci-après :

En millions de dollars, aux		31 janv. 2022	31 oct. 2021
Fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires ¹		34 796 \$	33 751 \$
Fonds propres de première catégorie ¹	A	39 139	38 344
Total des fonds propres ¹		44 568	44 202
Total de l'actif pondéré en fonction du risque (APR)	B	284 226	272 814
Ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires		12,2 %	12,4 %
Ratio des fonds propres de première catégorie		13,8 %	14,1 %
Ratio du total des fonds propres		15,7 %	16,2 %
Expositions du ratio de levier ²	C	906 566 \$	823 343 \$
Ratio de levier	A/C	4,3 %	4,7 %
CTAP disponible	D	82 510 \$	76 701 \$
Ratio de CTAP	D/B	29,0 %	28,1 %
Ratio de levier CTAP	D/C	9,1 %	9,3 %

1) Comprend l'incidence des mesures transitoires pour le provisionnement des pertes de crédit attendues annoncées par le BSIF le 27 mars 2020. Les mesures transitoires permettent d'inclure dans les fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires une partie des provisions pour pertes de crédit attendues qui aurait autrement figuré dans les fonds propres de deuxième catégorie. Le montant est soumis à certains ajustements et à des restrictions jusqu'à la fin de l'exercice 2022.

2) L'exclusion temporaire des titres émis par des emprunteurs souverains admissibles de la mesure de l'exposition aux fins du ratio de levier dans le contexte du début de la pandémie de COVID-19 n'était plus applicable au début du premier trimestre de 2022. Les réserves auprès des banques centrales continuent d'être exemptées de cette mesure.

Nos ratios de fonds propres réglementaires sont assujétiés à la ligne directrice *Normes de fonds propres* du BSIF, lesquelles découlent du cadre normatif sur les fonds propres élaboré par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire. La CIBC a été désignée par le BSIF comme une banque d'importance systémique nationale (BISN) au Canada et est assujétiée à un supplément de fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires correspondant à 1,0 % de l'APR. Le BSIF s'attend également à ce que les BISN détiennent une réserve pour stabilité intérieure (RSI) de 2,5 % à partir du 31 octobre 2021, ce qui constitue l'exigence la plus élevée en matière de RSI selon les exigences de fonds propres du BSIF. Les ratios cibles et toutes les réserves de conservation des fonds propres pour les fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires, les fonds propres de première catégorie et le total des fonds propres pour la période considérée sont donc respectivement de 10,5 %, 12,0 % et 14,0 %. Au gré du BSIF, ces ratios de fonds propres cibles peuvent être plus élevés pour certaines institutions.

Pour compléter les exigences de fonds propres fondées sur le risque, le BSIF s'attend à ce que les institutions de dépôt fédérales adoptent un ratio de levier, soit une mesure des fonds propres non fondée sur le risque, au moins équivalent à 3,0 %. Au gré du BSIF, ces ratios peuvent être plus élevés pour certaines institutions.

Le BSIF exige en outre que les BISN maintiennent un ratio de CTAP cible prudentiel (qui s'appuie sur les ratios de fonds propres fondés sur les risques) ainsi qu'un ratio de levier CTAP minimum (qui s'appuie sur le ratio de levier). Le BSIF s'attend à ce que les BISN détiennent un ratio minimum de CTAP fondé sur les risques de 21,5 % et des exigences de RSI alors applicables (soit 2,5 % comme mentionné précédemment), ainsi qu'un ratio de levier CTAP minimum de 6,75 % à compter du premier trimestre de l'exercice 2022.

Au cours du trimestre clos le 31 janvier 2022, nous nous sommes conformés aux exigences en matière de ratios de fonds propres réglementaires, de levier et de CTAP du BSIF.

Note 9. Avantages postérieurs à l'emploi

Les tableaux ci-après présentent le détail de la charge au titre du régime d'avantages postérieurs à l'emploi comptabilisée dans le compte de résultat consolidé intermédiaire et des réévaluations comptabilisées dans l'état du résultat global consolidé intermédiaire :

Charge au titre des régimes de retraite à prestations définies

En millions de dollars, pour les trois mois clos les	31 janv. 2022	31 oct. 2021	31 janv. 2021	31 janv. 2022	31 oct. 2021	31 janv. 2021
			Régimes de retraite	Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi		
Coût des services rendus au cours de l'exercice	66 \$	70 \$	71 \$	2 \$	1 \$	2 \$
Coût des services passés	-	(1)	-	(8)	9	-
(Produits nets) charges nettes d'intérêts	(14)	(3)	(4)	5	5	4
Frais d'administration liés aux régimes	2	2	2	-	-	-
Charge nette (produits nets) au titre des régimes de retraite à prestations définies comptabilisé(e)s en résultat net	54 \$	68 \$	69 \$	(1) \$	15 \$	6

Charge au titre des régimes de retraite à cotisations définies

En millions de dollars, pour les trois mois clos les	31 janv. 2022	31 oct. 2021	31 janv. 2021
Régimes à cotisations définies	17 \$	8 \$	11 \$
Régimes de retraite d'État ¹	41	34	36
Total de la charge au titre des régimes de retraite à cotisations définies	58 \$	42 \$	47 \$

1) Comprennent le Régime de pensions du Canada, le Régime des rentes du Québec et la Federal Insurance Contributions Act des États-Unis.

Réévaluation des régimes d'avantages du personnel à prestations définies¹

En millions de dollars, pour les trois mois clos les	31 janv. 2022	31 oct. 2021	31 janv. 2021	31 janv. 2022	31 oct. 2021	31 janv. 2021
			Régimes de retraite	Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi		
Écarts actuariels nets liés à l'obligation au titre des prestations définies	279 \$	265 \$	60 \$	15 \$	42 \$	3 \$
Écarts actuariels nets sur les actifs des régimes	(150)	20	207	-	-	-
Variations du plafond de l'actif excluant les produits d'intérêts	-	1	-	-	-	-
Réévaluation nette des profits (pertes) comptabilisé(e)s dans les autres éléments du résultat global	129 \$	286 \$	267 \$	15 \$	42 \$	3 \$

1) Les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi offerts au Canada sont réévalués chaque trimestre pour déterminer s'il y a eu des changements au taux d'actualisation et pour déterminer les rendements réels sur les actifs. Toutes les hypothèses actuarielles des autres régimes offerts au Canada et des régimes offerts à l'étranger sont mises à jour au moins chaque année.

Note 10. Impôt sur le résultat

Enron

Au cours d'exercices précédents, l'Agence du revenu du Canada (ARC) a établi de nouvelles cotisations dans lesquelles elle refusait la déduction de paiements au titre du règlement dans l'affaire Enron et la déduction des frais juridiques connexes (les frais liés à Enron). En janvier 2019, la CIBC a conclu avec l'ARC une entente de règlement (l'entente) permettant d'établir avec certitude la partie des frais liés à Enron qui sont déductibles au Canada. L'entente a entraîné la comptabilisation d'un recouvrement d'impôt net de 38 M\$ au premier trimestre de 2019. Ce recouvrement d'impôt a été établi en tenant compte d'un remboursement d'intérêts imposable au Canada et de la partie des frais liés à Enron qui devraient être déductibles aux États-Unis (la déduction aux États-Unis). La déduction aux États-Unis n'a pas encore été acceptée par l'Internal Revenue Service. Le montant des avantages d'impôt comptabilisés aux États-Unis pourrait nécessiter des ajustements.

Déduction pour dividendes reçus

L'ARC a réclamé à la CIBC, dans le cadre de nouvelles cotisations, un montant d'impôt supplémentaire d'environ 1 420 M\$ au motif que certains dividendes reçus de sociétés canadiennes de 2011 à 2016 étaient non déductibles parce qu'ils s'inscrivaient dans le cadre d'un « mécanisme de transfert de dividendes ». Les dividendes visés par les nouvelles cotisations s'apparentent à ceux visés prospectivement par les règles proposées dans les budgets fédéraux canadiens de 2015 et de 2018. En août 2021, la CIBC a déposé un avis d'appel auprès de la Cour canadienne de l'impôt et l'affaire fait maintenant l'objet d'un litige. Il est possible que la CIBC fasse l'objet de nouvelles cotisations visant des années ultérieures pour les mêmes raisons. La CIBC est persuadée que ses positions fiscales sont justifiées et entend se défendre vigoureusement. Par conséquent, aucun montant n'a été comptabilisé dans les états financiers consolidés intermédiaires.

Nouvelle cotisation au titre de la perte en capital de change

En novembre 2021, la Cour canadienne de l'impôt a rendu une décision (la décision) contre la CIBC quant à la nouvelle cotisation au titre de sa perte en capital de change de 2007. La CIBC s'oppose à la décision et a interjeté appel en novembre 2021. La CIBC demeure persuadée que sa position fiscale est justifiée. Par conséquent, aucun montant n'a été comptabilisé dans les états financiers consolidés intermédiaires. Le risque d'assujettissement à l'impôt et à des intérêts supplémentaires lié à cette question et à des questions similaires est d'environ 300 M\$, ce qui s'ajoute à l'incapacité potentielle d'utiliser des reports en avant de pertes fiscales en capital non comptabilisés d'un montant d'approximativement 500 M\$.

Note 11. Résultat par action

En millions de dollars, sauf le nombre d'actions et les montants par action, pour les trois mois clos les	31 janv. 2022	31 oct. 2021	31 janv. 2021
Résultat de base par action			
Résultat net applicable aux actionnaires	1 864 \$	1 436 \$	1 621 \$
Moins : dividendes sur actions privilégiées et distributions sur d'autres instruments de capitaux propres	41	47	30
Résultat net applicable aux porteurs d'actions ordinaires	1 823 \$	1 389 \$	1 591 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	450 935	450 469	447 281
Résultat de base par action	4,04 \$	3,08 \$	3,56 \$
Résultat dilué par action			
Résultat net applicable aux porteurs d'actions ordinaires	1 823 \$	1 389 \$	1 591 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	450 935	450 469	447 281
Ajouter : options sur actions pouvant être exercées ¹ (en milliers)	1 420	1 389	502
Ajouter : contrepartie réglée en instruments de capitaux propres (en milliers)	161	170	146
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires diluées en circulation (en milliers)	452 516	452 028	447 929
Résultat dilué par action	4,03 \$	3,07 \$	3,55 \$

1) Ne tiennent pas compte d'un nombre moyen d'options en cours, dans la mesure où le prix d'exercice des options était inférieur au cours moyen des actions ordinaires de la CIBC, qui était de néant (néant au 31 octobre 2021 et 3 840 348 au 31 janvier 2021) à un prix d'exercice moyen pondéré de néant (néant au 31 octobre 2021 et 112,71 \$ au 31 janvier 2021) pour le trimestre clos le 31 janvier 2022.

Note 12. Passifs éventuels et provisions

Procédures judiciaires et autres éventualités

Dans le cours normal des affaires, la CIBC est partie à diverses procédures judiciaires, y compris des enquêtes réglementaires, dans le cadre desquelles des dommages-intérêts imposants sont réclamés à la CIBC et à ses filiales. Des provisions sont constituées pour les procédures judiciaires si, de l'avis de la direction, il est probable que des ressources économiques devront être affectées au règlement de l'affaire et que le montant de l'obligation peut faire l'objet d'une estimation fiable. Si l'estimation fiable d'une perte probable se situe dans une fourchette de résultats possibles à l'intérieur de laquelle un montant précis semble représenter une meilleure estimation, ce montant est comptabilisé. Si aucun montant précis à l'intérieur de la fourchette de résultats possibles ne semble être une meilleure estimation qu'un autre montant, le montant médian de la fourchette est comptabilisé. Dans certains cas, toutefois, il n'est pas possible de déterminer si une obligation est probable ou d'estimer de façon fiable le montant de la perte, de sorte qu'aucun montant ne peut être comptabilisé.

Même s'il est par nature difficile de prédire l'issue de ces procédures judiciaires, à la lumière de nos connaissances actuelles et après consultation de nos conseillers juridiques, nous ne prévoyons pas que l'issue de ces affaires, individuellement ou collectivement, aura des répercussions négatives importantes sur nos états financiers consolidés intermédiaires. Par contre, elle pourrait avoir une incidence importante sur nos résultats d'exploitation pour une période donnée. Nous vérifions régulièrement si les provisions pour les procédures judiciaires de la CIBC sont adéquates et procédons aux ajustements nécessaires en fonction des nouvelles informations disponibles.

Les provisions présentées à la note 23 des états financiers consolidés de notre Rapport annuel 2021 comprennent toutes les provisions de la CIBC au titre des procédures judiciaires à la date de ces derniers, notamment des montants liés aux procédures judiciaires importantes décrites dans cette note et à d'autres procédures judiciaires.

Selon la CIBC, les pertes sont raisonnablement possibles lorsque le risque qu'elles surviennent n'est pas probable, sans être faible. Il est raisonnablement possible que la CIBC subisse une perte supérieure au montant comptabilisé lorsque la perte comptabilisée correspond au point médian d'une fourchette de pertes raisonnablement possibles, ou que la perte éventuelle se rapporte à un litige pour lequel une issue défavorable est raisonnablement possible, sans être probable.

La CIBC croit qu'outre les montants déjà comptabilisés au titre des pertes raisonnablement possibles, la fourchette globale estimative pour les procédures judiciaires importantes la visant susceptibles de faire l'objet d'une telle estimation allait de néant à environ 1,4 G\$ au 31 janvier 2022. La fourchette globale estimative des pertes raisonnablement possibles est fondée sur les informations disponibles à l'heure actuelle à l'égard des procédures importantes auxquelles la CIBC est partie, compte tenu de la meilleure estimation de la CIBC quant aux pertes pouvant résulter de ces procédures et faire l'objet d'une estimation. L'estimation de la CIBC repose sur une grande part de jugement, en raison des différentes étapes auxquelles se trouvent les procédures et, dans bien des cas, de l'existence de multiples codéfendeurs dont la part de responsabilité reste à déterminer. La fourchette ne tient pas compte des dommages-intérêts exemplaires potentiels. La fourchette estimative au 31 janvier 2022 est fondée sur les procédures judiciaires importantes présentées à la note 23 des états financiers consolidés de notre Rapport annuel 2021 telles qu'elles sont mises à jour ci-après. Les éléments déterminant la fourchette estimative changeront au fil du temps, et les pertes réelles pourraient être très différentes de l'estimation actuelle. Pour certaines procédures judiciaires, la CIBC ne croit pas qu'une estimation puisse être faite actuellement, car bon nombre ne sont qu'à un stade préliminaire, et les montants réclamés ne sont pas tous déterminés. Ainsi, ces procédures judiciaires ne sont pas incluses dans la fourchette.

Voici les faits nouveaux ayant trait à nos procédures judiciaires importantes depuis la publication des états financiers consolidés annuels de 2021 :

- *Banque Canadienne Impériale de Commerce, et al. c. Green* : En janvier 2022, le tribunal a approuvé le règlement.
- *Fresco v. Canadian Imperial Bank of Commerce* : En février 2022, le tribunal a rejeté l'appel de la CIBC. L'audience sur le montant total des dommages-intérêts aura lieu en septembre 2022.
- *Recours collectifs relatifs au remboursement anticipé des prêts hypothécaires* : Les audiences sur l'approbation du règlement par le tribunal dans *Sherry et Jordan* ont eu lieu en Colombie-Britannique et en Ontario en février 2022. Les tribunaux respectifs ont pris les affaires en délibéré.
- *Recours collectifs liés aux cartes de crédit – Litige quant aux frais d'interchange* : Le règlement a été approuvé par les tribunaux dans chacun des cinq ressorts en décembre 2021. Ces dossiers sont maintenant clos.
- *Cerberus Capital Management L.P. v. CIBC* : La requête en jugement sommaire de CIBC a été entendue en décembre 2021 et a été rejetée. Le procès sans jury devrait commencer en mars 2022.
- *Recours collectifs relatifs aux courtiers exécutants* : La motion en certification dans *Frayce*, qui devait être entendue en février 2022, a été reportée.

Outre les points mentionnés ci-dessus, il n'y a pas eu de changements importants relativement aux affaires présentées à la note 23 des états financiers consolidés de notre Rapport annuel 2021, et aucune nouvelle procédure judiciaire importante n'a été intentée depuis la publication des états financiers consolidés annuels de 2021.

Note 13. Produits d'intérêts et charges d'intérêts

Le tableau ci-après présente les produits d'intérêts et charges d'intérêts consolidés par catégorie comptable.

En millions de dollars, pour les trois mois clos les	31 janv. 2022		31 oct. 2021		31 janv. 2021	
	Produits d'intérêts	Charges d'intérêts	Produits d'intérêts	Charges d'intérêts	Produits d'intérêts	Charges d'intérêts
Évaluation au coût amorti ¹	3 376 \$	703 \$	3 264 \$	652 \$	3 256 \$	814 \$
Titres de créance évalués à la JVAERG ¹	84	s. o.	87	s. o.	98	s. o.
Divers ²	481	106	386	105	417	118
Total	3 941 \$	809 \$	3 737 \$	757 \$	3 771 \$	932 \$

1) Les produits d'intérêts relatifs aux instruments financiers qui sont évalués au coût amorti et aux titres de créances qui sont évalués à la JVAERG sont calculés en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

2) Comprend les produits d'intérêts et les charges d'intérêts ainsi que le revenu de dividendes relatifs aux instruments financiers qui sont obligatoirement évalués et désignés à la JVRN, et aux titres de participation désignés à la JVAERG.

s. o. Sans objet.

Note 14. Informations sectorielles

La CIBC compte quatre unités d'exploitation stratégiques : Services bancaires personnels et PME, région du Canada, Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada, Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, et Marchés des capitaux. Ces unités d'exploitation stratégiques sont appuyées par Siège social et autres.

Services bancaires personnels et PME, région du Canada, offre aux particuliers et aux entreprises au Canada des conseils, des solutions et des services financiers par l'entremise de centres bancaires et de canaux numériques et mobiles.

Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada, est un secteur supérieur axé sur les relations qui offre des services bancaires et des services de gestion des avoirs aux sociétés du marché intermédiaire, aux entrepreneurs, aux particuliers et aux familles à valeur nette élevée de partout au Canada, ainsi que des services de gestion d'actifs aux investisseurs institutionnels.

Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, offre des services bancaires commerciaux et des services de gestion privée de patrimoine aux États-Unis, ainsi que des services bancaires aux particuliers et aux petites et moyennes entreprises dans quatre marchés du Midwest américain. Ses activités sont principalement axées sur les sociétés du marché intermédiaire et les sociétés de taille moyenne, ainsi que sur les particuliers et les familles à valeur nette élevée.

Marchés des capitaux offre des produits et des services intégrés de réseau mondial, des services consultatifs et d'exécution en placement, des solutions de services financiers aux entreprises et des services de recherche de premier plan à nos clients à l'échelle mondiale. Cette unité d'exploitation stratégique comprend les Services financiers directs, qui fournissent un ensemble cohérent de services bancaires directs et de solutions de placement direct ainsi que de paiement multidevises novateurs aux clients de la CIBC.

Siège social et autres comprend les groupes fonctionnels suivants : Technologie, infrastructure et innovation, Gestion du risque, Personnel, culture et marque, Finance et Stratégie de l'entreprise, ainsi que d'autres groupes de soutien. Les charges de ces groupes fonctionnels et de soutien sont habituellement réparties entre les secteurs d'activité au sein des unités d'exploitation stratégiques. La majorité des coûts fonctionnels et des coûts de soutien de CIBC Bank USA sont comptabilisés directement dans l'unité d'exploitation stratégique Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis. Siège social et autres comprend également les résultats de CIBC FirstCaribbean et d'autres investissements stratégiques, ainsi que d'autres postes du compte de résultat et du bilan non directement attribuables aux secteurs d'activité.

En millions de dollars, pour les trois mois clos les		Services bancaires personnels et PME, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis	Marchés des capitaux	Siège social et autres	Total CIBC
31 janv. 2022	Produits nets d'intérêts ¹	1 587 \$	377 \$	389 \$	793 \$	(14) \$	3 132 \$
	Produits autres que d'intérêts ²	596	920	220	511	119	2 366
	Total des produits¹	2 183	1 297	609	1 304	105	5 498
	Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances	98	(4)	28	(38)	(9)	75
	Amortissement et perte de valeur ³	52	1	27	1	172	253
	Autres charges autres que d'intérêts	1 100	672	291	595	112	2 770
	Résultat (perte) avant impôt sur le résultat	933	628	263	746	(170)	2 400
	Impôt sur le résultat ¹	246	166	37	203	(121)	531
	Résultat net (perte nette)	687 \$	462 \$	226 \$	543 \$	(49) \$	1 869 \$
	Résultat net (perte nette) applicable aux :						
	Participations ne donnant pas le contrôle	- \$	- \$	- \$	- \$	5 \$	5 \$
	Actionnaires	687	462	226	543	(54)	1 864
	Actif moyen^{4, 5}	292 987 \$	78 476 \$	50 274 \$	282 750 \$	166 066 \$	870 553 \$
31 oct. 2021	Produits nets d'intérêts ¹	1 542 \$	352 \$	368 \$	688 \$	30 \$	2 980 \$
	Produits autres que d'intérêts ²	586	888	194	324	92	2 084
	Total des produits¹	2 128	1 240	562	1 012	122	5 064
	Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances	164	(5)	(51)	(34)	4	78
	Amortissement et perte de valeur ³	54	6	27	3	197	287
	Autres charges autres que d'intérêts	1 098	640	269	525	316	2 848
	Résultat (perte) avant impôt sur le résultat	812	599	317	518	(395)	1 851
	Impôt sur le résultat ¹	215	157	61	140	(162)	411
	Résultat net (perte nette)	597 \$	442 \$	256 \$	378 \$	(233) \$	1 440 \$
	Résultat net (perte nette) applicable aux :						
	Participations ne donnant pas le contrôle	- \$	- \$	- \$	- \$	4 \$	4 \$
	Actionnaires	597	442	256	378	(237)	1 436
	Actif moyen^{4, 5}	285 513 \$	74 606 \$	47 283 \$	262 549 \$	165 980 \$	835 931 \$
31 janv. 2021	Produits nets d'intérêts ¹	1 483 \$	298 \$	374 \$	682 \$	2 \$	2 839 \$
	Produits autres que d'intérêts ²	542	790	187	492	113	2 124
	Total des produits¹	2 025	1 088	561	1 174	115	4 963
	Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances	54	33	45	5	10	147
	Amortissement et perte de valeur ³	53	7	28	2	147	237
	Autres charges autres que d'intérêts	1 033	565	252	520	119	2 489
	Résultat (perte) avant impôt sur le résultat	885	483	236	647	(161)	2 090
	Impôt sur le résultat ¹	233	129	48	154	(99)	465
	Résultat net (perte nette)	652 \$	354 \$	188 \$	493 \$	(62) \$	1 625 \$
	Résultat net (perte nette) applicable aux :						
	Participations ne donnant pas le contrôle	- \$	- \$	- \$	- \$	4 \$	4 \$
	Actionnaires	652	354	188	493	(66)	1 621
	Actif moyen^{4, 5}	261 542 \$	65 774 \$	47 501 \$	250 418 \$	174 713 \$	799 948 \$

1) Les produits nets d'intérêts et l'impôt sur le résultat de Marchés des capitaux comprennent un ajustement selon la base d'imposition équivalente (BIE) de 59 M\$ pour le trimestre clos le 31 janvier 2022 (48 M\$ le 31 octobre 2021 et 54 M\$ le 31 janvier 2021), les montants équivalents étant compensés dans le secteur Siège social et autres.

2) Incluent les produits intersectoriels, qui représentent les commissions de vente internes et la répartition des produits selon le modèle de gestion de la répartition selon le responsable du produit-segment de clientèle-canal de distribution.

3) Comprennent l'amortissement et la perte de valeur des bâtiments, des actifs au titre de droits d'utilisation, du mobilier, du matériel, des améliorations locatives et des logiciels, ainsi que d'autres immobilisations incorporelles.

4) Les actifs sont présentés en fonction de moyennes, car il s'agit de la mesure la plus pertinente pour une institution financière, et c'est la mesure examinée par la direction.

5) Les soldes moyens correspondent à la moyenne pondérée des soldes de clôture quotidiens.

POUR NOUS JOINDRE

Secrétaire général : Les actionnaires peuvent communiquer avec ce service par courriel, à l'adresse corporate.secretary@cibc.com.

Relations avec les investisseurs : Les analystes financiers, les gestionnaires de portefeuilles et les autres investisseurs qui désirent obtenir des renseignements financiers peuvent communiquer avec ce service par téléphone, au 416 813-3743 ou par courriel, à l'adresse relationsinvestisseurs@cibc.com.

Communications et affaires publiques : Les médias financiers, commerciaux et spécialisés peuvent communiquer avec ce service par courriel, à l'adresse corpcommmailbox@cibc.com.

Services bancaires téléphoniques CIBC : Conformément à notre engagement envers nos clients, des renseignements sur les produits et les services de la Banque CIBC peuvent être obtenus en composant sans frais au Canada le 1 800 465-2422.

Présentation aux investisseurs en direct : De l'information financière supplémentaire, le Rapport au titre du troisième pilier, de l'information supplémentaire sur les fonds propres réglementaires et une présentation destinée aux investisseurs et aux analystes peuvent être consultés à l'adresse www.cibc.com/francais : À propos de la Banque CIBC.

Conférence téléphonique sur les états financiers : La conférence téléphonique avec des analystes et investisseurs sur les résultats financiers de la Banque CIBC pour le premier trimestre aura lieu le vendredi 25 février 2022, à 8 h 00 (HE). Pour la conférence en français, composez le 514 392-1587 ou le numéro sans frais 1 877 395-0279, code d'accès 5060608#; pour la conférence en anglais, composez le 416 406-0743 ou le numéro sans frais 1 800 898-3989, code d'accès 3693762#. L'enregistrement de la conférence sera accessible en français et en anglais jusqu'à 23 h 59 (HE) le 11 mars 2022. Pour accéder à la retransmission en français, composez le 514 861-2272 ou le 1 800 408-3053, code d'accès 8181990#. Pour accéder à la retransmission en anglais, composez le 905 694-9451 ou le 1 800 408-3053, code d'accès 2933743#.

Webdiffusion audio : Une diffusion audio en direct sur les résultats financiers du premier trimestre de la Banque CIBC aura lieu le vendredi 25 février 2022, à 8 h 00 (HE) en français et en anglais. Pour accéder à la webdiffusion audio, rendez-vous à l'adresse www.cibc.com/francais : À propos de la Banque CIBC. Une version archivée de la webdiffusion audio sera aussi accessible en français et en anglais après la conférence à l'adresse www.cibc.com/francais : À propos de la Banque CIBC.

Assemblée annuelle : La prochaine assemblée annuelle des actionnaires de la CIBC aura lieu le 7 avril 2022.

Fonds propres réglementaires : De l'information concernant les instruments de fonds propres réglementaires et la situation des fonds propres réglementaires de la CIBC peut être consultée à l'adresse www.cibc.com/francais : À propos de la Banque CIBC : Relations avec les investisseurs : Instruments de fonds propres réglementaires.

Créances requalifiables : De l'information concernant les créances requalifiables et les instruments de capacité totale d'absorption des pertes de la Banque CIBC peut être consultée à l'adresse www.cibc.com/francais : À propos de la Banque CIBC : Relations avec les investisseurs : Renseignements sur la dette : Créances requalifiables.

Les informations contenues dans le site Web de la Banque CIBC, à l'adresse www.cibc.com/francais, ne sont pas réputées être intégrées aux présentes.

SERVICE DE DÉPÔT DIRECT DES DIVIDENDES

Les résidents du Canada porteurs d'actions ordinaires peuvent choisir de faire déposer leurs dividendes directement à leur compte, dans toute institution financière membre de Paiements Canada. Pour prendre les dispositions nécessaires, veuillez écrire à la Compagnie Trust TSX (Canada), C.P. 700, succ. B, Montréal (Québec) H3B 3K3, ou envoyer un courriel à l'adresse shareholderinquiries@tmx.com.

RÉGIME D'INVESTISSEMENT À L'INTENTION DES ACTIONNAIRES

Les porteurs inscrits d'actions ordinaires de la Banque CIBC qui souhaitent acquérir des actions ordinaires additionnelles de la Banque CIBC peuvent participer au régime d'investissement à l'intention des actionnaires, sans verser de commission de courtage ni payer de frais de service.

Pour obtenir un exemplaire de la circulaire d'offre, veuillez communiquer avec la Compagnie Trust TSX (Canada) par téléphone, au 416 682-3860, au numéro sans frais 1 800 258-0499, ou par courriel à l'adresse shareholderinquiries@tmx.com.

PRIX DES ACTIONS ORDINAIRES ÉMISES EN VERTU DU RÉGIME D'INVESTISSEMENT À L'INTENTION DES ACTIONNAIRES

Date	Régime d'options d'achat d'actions	Options de réinvestissement des dividendes et de dividendes en actions
1 ^{er} novembre 2021	150,48 \$	
1 ^{er} décembre 2021	145,54 \$	
4 janvier 2022	147,66 \$	
28 janvier 2022		159,40 \$



Banque Canadienne Impériale de Commerce
Siège social : CIBC Square, Toronto (Ontario) M5J 0E7, Canada
www.cibc.com/francais